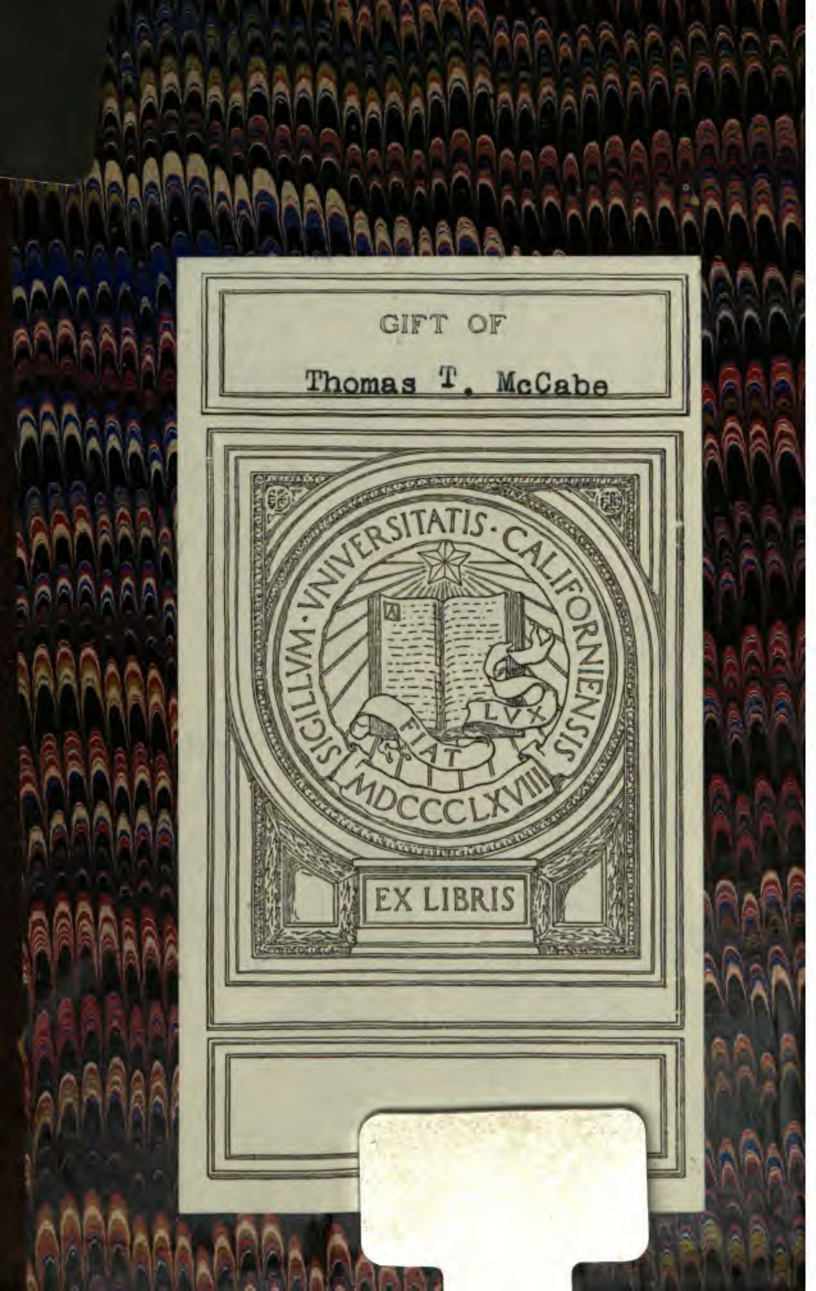



GIFT OF
Thomas T. McCabe
SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS



NOUVEAUX MÉLANGES

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

OUVRAGES

DE

D. NISARD

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Format grand in-18

ÉRASME — THOMAS MORUS — MÉLANCHTHON — RENAISSANCE ET RÉFORME	1 vol.
MÉLANGES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE	1 —
NOUVELLES ÉTUDES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE	1 —
PORTRAITS ET ÉTUDES D'HISTOIRE LITTÉRAIRE	1 —
LES QUATRE GRANDS HISTORIENS LATINS	1 —
RENAISSANCE ET RÉFORME	2 —
SOUVENIRS DE VOYAGE	1 —

BOURLOTON. — Imprimeries réunies, B, rue Mignon, 2.

NOUVEAUX MÉLANGES
D'HISTOIRE
ET
DE LITTÉRATURE

PAR

D. NISARD
De l'Académie française

C · L

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1886

NOUVEAUX MÉLANGES
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

FRAGMENT D'UNE ÉTUDE
SUR
LOUIS XVI, MARIE-ANTOINETTE,
MADAME ÉLISABETH.

Les *Correspondances* publiées dans ces dernières années — pour ne parler que de celles qui ont tous les caractères de l'authenticité[1] — ne changeront rien

1. Il en est d'autres, justement suspectées d'inexactitude, sur la foi desquelles j'avais, le plus sincèrement du monde, jugé quelques points du caractère et de la conduite de Marie-Antoinette. Ces jugements étaient fondés sur des correspondances de provenance douteuse, où s'étaient laissé prendre, comme moi, plusieurs critiques, et, notamment, le plus pénétrant de tous et le plus curieux d'informations exactes, Sainte-Beuve; j'ai supprimé les uns et vérifié les autres d'après les correspondances authentiques.

à l'opinion qu'on s'est faite depuis longtemps de Louis XVI et de Marie-Antoinette; et c'est heureux, car cette opinion est la justice. On en est venu là, non sans peine, après de longues oscillations entre le dénigrement et l'excès de l'apologie. Ç'a été le dernier et suprême malheur de ces augustes victimes que leurs mémoires lamentables aient servi d'armes de combat dans les mains des partis, et qu'on les ait ballottées entre l'amour et la haine, entre le Capitole et les Gémonies. Aujourd'hui, grâce à Dieu, il n'y a plus, dans notre pays, d'opinions respectables qui aient besoin ni de les outrager ni de les diviniser. Tout est consommé, et ce qui reste de tant de combats livrés sur leurs tombes, c'est une pitié respectueuse où se rencontrent, des deux points extrêmes, les générations dont les pères ont été aux prises, à la fin du dernier siècle, sous les deux drapeaux de l'ancien régime et de la Révolution.

Pour Marie-Antoinette en particulier, il n'y a plus lieu à l'apologie, il n'y a plus qu'à expliquer.

J'ai toujours été surpris qu'on se donnât tant de peine pour la défendre de la double accusation d'avoir, d'une part, appelé de ses vœux et même de ses démarches l'intervention étrangère, et, d'autre part, de n'avoir pas accepté sincèrement la constitution de 1791. A moins que la Révolution n'eût changé, avec la forme de la société, la nature humaine, il me sem-

blait que Marie-Antoinette n'avait dû s'en faire aucun scrupule, et que le temps en apporterait des preuves bien autrement fortes que celles qui parurent suffisantes à la justice du tribunal révolutionnaire pour la condamner à mort. Aujourd'hui, l'en disculper n'est pas possible. Nous avons ses aveux; il reste à voir si ce qu'elle a fait, c'était assez d'une vertu surhumaine pour ne pas le faire.

I

Pour parler du premier grief, les vœux et les démarches de Marie-Antoinette n'allèrent pas d'abord au delà d'une sorte de contre-révolution pacifique, « qui devait se faire, disait-elle, par la menace de la guerre et non par la guerre elle-même ». Il n'est en effet question, dans les premières dépêches, que d'un congrès armé qui, en intimidant les méchants et en encourageant les bons, réveillerait l'esprit public, rendrait à chacun ses véritables sentiments, et ramènerait à la monarchie un nombre infini de gens à qui les violences de l'Assemblée, des clubs et de la presse fermaient la bouche, et qui n'osaient se parler à eux-mêmes de leurs regrets et de leurs désirs. Cette politique comminatoire n'était guère sensée, et quoique voir juste, en un temps si violent, fût presque aussi

impossible que craindre ou espérer avec mesure, on a peine à croire qu'une princesse si intelligente pût se persuader qu'un congrès armé ne serait pas pris par la France pour une déclaration de guerre. Elle se le persuadait pourtant, et ce fut durant plusieurs mois son illusion et celle de Louis XVI. Leur vue était déjà troublée; mais leurs sentiments restaient français. Ils désiraient un congrès armé; ils se seraient révoltés à l'idée d'appeler le fléau de la guerre sur leur pays.

Le péril croissant, ce sont leurs sentiments qui commencent à se troubler. Déjà ils vont plus loin qu'un congrès armé. Ce que leurs yeux n'apercevaient pas d'abord, l'inquiétude, qui est si clairvoyante, le leur découvre. D'un congrès armé, ils ne se dissimulent plus que la guerre peut sortir. Ils s'accoutument peu à peu à cette idée. Mais, à ce moment encore, on les eût fort étonnés, et peut-être indignés, si on leur eût dit que cette guerre serait sérieuse et sanglante, et que ce qu'ils désiraient secrètement n'était ni plus ni moins que l'invasion de leur pays. Ils continuaient d'espérer que, le premier coup frappé, la Révolution reculerait et que la royauté regagnerait tout le terrain que la Révolution aurait perdu. Ils se représentaient l'armée française comme une armée royaliste au fond, dont les émeutiers de la Révolution formaient l'avant-garde. Cette avant-garde battue, pensaient-ils, il n'y aurait de vaincus que les émeutiers, et la France, délivrée

de ses oppresseurs, recouvrerait du même coup l'ordre et la paix.

A mesure que la violence prend le dessus dans les conseils de la Révolution, les appels de la reine à l'intervention étrangère deviennent plus pressants. Ne dissimulons rien; l'idée d'une guerre s'y mêle de plus en plus, et d'une guerre où l'armée française serait battue. Un jour, Marie-Antoinette écrira : « La meilleure manière de nous servir est de nous tomber sur le corps. » (6 décembre 1791). Le mot est dur, mais déjà *nous servir* signifie dans sa pensée nous sauver, et cet appel à l'étranger n'est qu'un appel au secours. N'oublions pas à qui il est adressé : c'est au ministre de son frère et pour son frère que Marie-Antoinette écrit. L'assistance naturelle d'un parent lui cache l'odieux de l'intervention étrangère. Ah! s'il y a encore quelque jugement sévère à porter contre la famille qui régnait en France en 1791, réservons-le pour les princes qui, dans la sécurité de leur exil volontaire, faisaient en style précieux hommage à l'impératrice Catherine de Russie de leurs plans de coalition contre la France, et indiquaient par quelles portes pourraient y pénétrer les armées étrangères avec l'émigration pour avant-garde ! Où le mari manquait pour protéger la femme, qui blâmera la femme de s'être tournée du côté de sa famille paternelle ? Marie-Antoinette croyait n'invoquer que l'aide des

siens; elle ne voulait pas du secours de l'émigration, parce que l'émigration changeait une guerre libératrice en une guerre de Français contre la France.

Peut-être, au gré d'un certain patriotisme implacable, la résignation à ce qu'on ne pouvait plus empêcher eût été plus digne; car pour demander que la reine aimât la Révolution, qu'elle fût reine sans ressentir les outrages de la royauté, qu'elle fît ce que devait faire Louis XVI au 10 août, en se dégradant sans se sauver, qu'elle se coiffât du bonnet rouge, je ne sache personne, même parmi les partisans de la Révolution à tout prix, qui en ait exprimé la pensée. Aux hommes, ne demandons que des vertus humaines. Peut-être la résignation eût-elle été possible à une femme sans enfants. Ainsi, à côté de la reine, Madame Élisabeth en trouvait la force dans la méditation habituelle de la mort du Christ, quoiqu'elle n'eût pas la consolation de croire son sacrifice nécessaire. Marie-Antoinette était mère : ce n'est pas sa propre vie qu'elle défend, c'est celle de son fils. Passons-lui sa mauvaise politique; nous trouvons bien à admirer chez les animaux la mère qui défend ses petits!

II

Il n'y a pas non plus à justifier la reine de n'avoir pas accepté sincèrement la constitution de 1791. Je ne suis pourtant pas surpris qu'on lui en ait fait le reproche; mais je le serais bien plus qu'elle ne l'eût pas mérité.

Il est très vrai que la cour ne voulait pas sincèrement le « pacte constitutionnel ». Que la reine y fût la conseillère du roi, ou que la femme ne fît que suivre les sentiments de son mari, ses lettres ne permettent pas de douter qu'elle subissait la Constitution comme on subit l'oppression, avec la pensée de s'en affranchir dès qu'elle le pourrait. Écrivant au comte de Mercy-Argenteau, le 28 septembre 1791, sur les nouveaux ajournements des puissances qui paraissent disposées à sauver le roi : « C'est ce terme encore éloigné,

dit-elle, qui nous a décidés à prendre dans ce moment le parti que nous avons adopté. En tout état de cause, il faut avoir l'air de se réunir au peuple. Paraître adopter les idées nouvelles, c'est le moyen le plus sûr de les déjouer promptement. »

De son côté, le comte de Mercy-Argenteau, confident de la reine, avant l'empereur, expliquait à ce prince toute la politique de la cour de France. « Le roi, écrivait-il à l'empereur, n'a accepté l'acte constitutionnel que pour mieux recueillir le fruit d'une seconde révolution qu'il a sans doute regardée comme inévitable... Le véritable et seul motif de l'acceptation du roi très chrétien ne pouvait être que l'impossibilité que cette Constitution qui dégrade son autorité soit réellement exécutable. Sans cette certitude, personne n'aurait pu conseiller que le refus. »

Je ne qualifie pas cette politique; il n'est que trop aisé d'en triompher. Mais j'ose dire que l'illusion même où était la cour de France sur cette chimère d'une seconde révolution qui devait corriger l'excès de la première, ôte à son manque de sincérité à l'égard de la Constitution le caractère de la mauvaise foi. Une vertu qui lui eût caché, d'une part, que la Constitution de 1791 dégradait la royauté, et d'autre part, que les meneurs de la Révolution ne voulaient pas sincèrement cette Constitution, une telle vertu s'appellerait plus justement de la cécité.

Je ne vois d'amis vrais de la Constitution de 1791 que cette foule de gens inoffensifs qui, n'ayant pas la prétention de gouverner, n'avaient pas le genre de corruption qui lui est propre, et par laquelle l'ambitieux n'a que la sincérité qui lui sert. Pour les vrais chefs du mouvement, pour ceux qui avaient l'ascendant, l'audace, la résolution, minorité si petite, à ne compter que les têtes, si puissante par ses passions, qui devait entraîner tout, la Constitution de 1791 n'était qu'une première bataille gagnée contre la royauté. Si la cour, si souvent dans l'aveuglement, vit juste en une chose, c'est quand elle connut qu'elle avait tout à craindre de cette minorité, dès le premier jour maîtresse de la nation.

Les preuves en abondent. La Constitution avait été adoptée le 19 septembre 1791. Dans le cérémonial même de l'acceptation, on voulut faire comprendre à la royauté que le pacte institué pour l'unir à la Révolution n'était que la continuation légale d'une lutte qui devait finir par l'anéantissement du plus faible. Louis XVI, venu pour prêter serment, s'était placé à côté du président de l'assemblée. La formule du serment prononcée debout, il avait ajouté, assis, quelques, paroles d'appel à la concorde. A son exemple, et pour qu'on vît bien que le roi n'était que l'égal du président, celui-ci commença debout sa réponse, et l'acheva assis. Restaient deux légères différences extérieures

qui pouvaient marquer une supériorité hiérarchique chez le roi : le salut du président s'inclinant devant lui, et la dorure du fauteuil royal. L'Assemblée législative n'eut rien de plus pressé que de délibérer s'il n'était pas de sa dignité de faire disparaître ces deux différences. « J'ai été révolté, disait un membre, d'avoir vu, à la séance d'acceptation, le président du corps constituant se fatiguer par une inclination profonde devant le roi » (5 octobre 1791). Un autre engageait l'Assemblée « à ne pas tolérer que le roi dît : — Je viendrai à trois heures, comme si elle ne pouvait pas lever la séance sans l'attendre ». Deux jours après, cette même Assemblée, délibérant sur le nouveau cérémonial à suivre dans le cas de visite du roi, décidait, sur la proposition de Couthon, « qu'au lieu d'un beau fauteuil d'or, le roi s'assoirait sur un fauteuil semblable à celui du président, et placé sur la même ligne ». Je dois dire que ce vote n'eut pas de suite. Il y eut un retour à la civilité; mais le premier mouvement avait été l'insulte. L'insulte était le fond des cœurs.

A la même époque, Vergniaud s'étonnait qu'on désirât le maintien des formules : *Sire*, *Votre Majesté*, qui rappelaient, selon lui, la féodalité. Un jour, siégeant comme vice-président, il répondait à une députation des dames de la Halle « que, lorsque la nation était dans les fers, on les avait vues souvent, dans

leur palais, faire entendre aux despotes le langage de la liberté ». Le 2 octobre, il échappa à un membre de dire que l'acte constitutionnel n'était qu'un projet tant qu'il n'était pas accepté. On se récrie, on l'interpelle, on demande qu'il soit rappelé à l'ordre. Il se corrige : « Quand j'ai dit qu'il n'était pas accepté par le roi, je n'ai pas entendu dire que l'acceptation du roi fût nécessaire. » Sa rectification est applaudie.

L'Assemblée législative n'avait pas été la première à avertir le roi que la Constitution et la royauté n'étaient pas solidaires, et que le pacte n'engageait que la royauté. Un des articles assurait au roi l'inviolabilité : « Oui, disait Pétion dans l'Assemblée constituante, pourvu que le roi inviolable soit impeccable ; sinon, en vertu de ce beau principe d'inviolabilité, il pourra égorger les hommes comme des troupeaux. » — « Le pouvoir exécutif dépend du pouvoir législatif, disait au même lieu l'abbé Grégoire, la tranquillité publique seule doit être inviolable. » Et Robespierre : « Pour que la Constitution existe, il ne faut qu'une condition : il faut que la nation le veuille. Nul homme n'a le droit ni d'arrêter le cours de ses destinées, ni de contredire sa volonté suprême. » C'est ainsi qu'il entendait le droit de *veto* réservé à la royauté par la Constitution.

Au club des Jacobins, où il parlait plus à l'aise, opposant à la souveraineté nationale ce qu'il appelait le « monstre de l'inviolabilité » : « On m'a accusé d'être

républicain, disait-il ; on m'a fait trop d'honneur ; je ne le suis pas. Si on m'avait accusé d'être monarchiste, en m'eût déshonoré ; je ne le suis pas non plus. »

Qu'était-il donc? Peut-être l'ignorait-il encore. En tout cas, on ne l'eût pas calomnié, j'imagine, en croyant qu'il ne se souciait guère plus de la Constitution que de la royauté.

Le roi et la reine connaissaient ce fond des cœurs. Aussi bien, il n'y avait qu'à ouvrir les oreilles et les yeux pour ouïr ce qui se disait tout haut, pour lire ce qui s'écrivait partout. Le premier exemple des arrière-pensées et du manque de sincérité ne venait pas d'eux. Supposé que, par une abnégation comme l'Évangile seul en a pu inspirer aux saints, la royauté, rendant le bien pour le mal, la bonne foi pour les arrière-pensées, eût voulu sincèrement la Constitution, quel moyen avait-elle de le persuader à ceux qui ne voulaient déjà plus de la royauté ? Accepter toutes les défiances outrageantes, toutes les diminutions d'autorité ; s'interdire, pour échapper au soupçon, d'user des prérogatives que le pacte conférait au roi ; laisser à l'une des parties seulement le droit exclusif d'interpréter un contrat qui en liait deux ; abdiquer enfin, moins la déclaration publique, peut-on dire sérieusement que c'eût été un moyen de réconcilier la royauté et la Révolution ? En acceptant sans confiance ce qu'on lui offrait sans sincérité, la royauté ne s'exposait qu'à de

la haine et la haine vaut encore mieux que le mépris. C'était entre ces deux termes, désormais inévitables, que la destinée lui laissait le choix. Je ne vois pas, pour mon compte, dans ce que les hommes de génie m'ont appris du cœur humain et dans ce que j'en sais par le mien, je ne trouve pas dans les expériences de l'histoire, comment la royauté eût pu ignorer les arrière-pensées de ses ennemis sans être aveugle, y répondre par la sincérité sans être dupe, être dupe et se sauver.

III

Il manquait à la royauté pour assurer les conquêtes de la Révolution et pour se sauver elle-même, il manquait un roi. Quand je vois, dans cette crise suprême, que tout se sent de l'absence d'un prince égal à sa tâche, que tantôt les lumières, tantôt la décision d'un seul font défaut, et qu'au même moment où, du côté de la Révolution, rien ne reste innocent faute d'un homme supérieur, du côté de la royauté, tout périt faute d'un roi, je m'étonne de trouver certains historiens de notre temps si sévères pour les hommes qui ont eu le génie du gouvernement. Passe encore si c'était avec le dessein de faire la leçon aux peuples, de leur enseigner qu'il faut, pour n'être pas trop gouvernés, savoir être libres, et, pour éviter les sauveurs, apprendre à ne pas périr. Mais il n'en est pas ainsi. On en est, à l'égard

des peuples à la maxime du *Contrat social*, qu'un peuple ne peut pas se tromper. Si la force de la vérité veut qu'on reconnaisse que certains hommes de génie ont sauvé leur pays, on rabaisse leur service par des insinuations sur le prix qu'ils l'ont fait payer. On ne veut que des sauveurs à la façon de Curtius, qui, pour éviter l'accusation d'avoir voulu se sauver avec tout le monde, se jettent tout seuls dans le gouffre.

On n'en dit pas trop, on n'en dit pas assez sur les services que rendent aux sociétés les hommes supérieurs. Ils y représentent, ils y personnifient ce bon sens qui, selon le mot de Bossuet, est le maître de la vie humaine. Là où le temps est venu de faire prévaloir la vérité sur l'erreur, la justice sur les abus, quelle que soit la force propre à la justice et à la vérité, les hommes supérieurs sont nécessaires pour leur déblayer le terrain et abréger la lutte. Combien le sont-ils plus encore aux époques où les anciens principes ayant perdu leur autorité, et les nouveaux ne s'étant pas encore dégagés de la mêlée des contradictions humaines, les sociétés ont besoin d'être guidées à travers le provisoire et de prendre confiance dans l'avenir! Partout où des luttes sont engagées, partout où règnent l'instabilité et l'inconsistance, où les difficultés se perpétuent et où les affaires traînent, regardez-y bien, il manque au gouvernement un homme supérieur. Le dénigrement des hommes su-

périeurs est de l'ingratitude envers la Providence qui nous les donne.

Celui-là jugeait bien de la situation de la France en 1791, qui disait que, « pour y faire changer les affaires de face, il eût fallu le concours de la justice et de la raison, et de grands talents dans l'emploi de l'une et de l'autre [1] ». La justice, Louis XVI l'avait dans le cœur, avec la bonté ; la raison, il l'avait aussi, mais courte et hésitante, et dominée par le caractère, dont elle aurait dû être maîtresse. Marie-Antoinette n'avait pas les grands talents. On l'a trop louée en lui attribuant l'esprit politique. Elle tenait de sa mère les grands sentiments ; elle n'en avait pas l'habileté patiente, ni cet art de se rendre populaire qui avait passionné pour la cause de Marie-Thérèse la Hongrie, si maltraitée par son père et par ses aïeux. Elle n'avait, pour sourire à la foule, que la lèvre autrichienne. La fierté, qui, sur le visage épanoui de la dauphine, au temps des grâces et des succès de la jeunesse, avait paru de la dignité, sur le front légèrement contracté de la reine insultée paraissait du dédain.

Bien des gens, désespérant de Louis XVI, la poussaient à prendre le gouvernement [2]. Son dévouement

1. Lettre de Mercy-Argenteau, 14 août 1791.

2. « Aussi longtemps que la reine ne sera pas le point central des affaires, il faudra s'attendre aux plus grandes fautes et à

même à son mari l'y autorisait, et le péril de son fils lui en donnait le droit. Si la France eût senti une main de roi, cette main fût-elle celle d'une femme, j'ose dire que la France s'y serait accoutumée, malgré la loi salique. Marie-Antoinette ne voulut pas de ce rôle, et, si elle n'en voulut pas, c'est qu'elle ne s'en crut pas capable. Il en arriva que, ne prenant pas tout le pouvoir, si peu qu'elle en prît, on trouva que c'était trop; en sorte qu'elle trahissait elle-même la faiblesse du roi par son scrupule à le supplanter. Dans cette situation misérable, entre la royauté qui s'abandonnait et la Révolution qui ne voyait déjà plus dans le roi qu'un dernier abus à supprimer, que restait-il à la reine, sinon ce rôle équivoque d'importuner les cours étrangères, sans avoir pour elle-même et sans pouvoir donner aux autres l'assurance qu'elle ne serait pas désavouée?

Non, les grands talents manquant, aucune politique de salut n'était possible. La royauté, comme la Révolution, est désormais sous l'empire de cette force irrésistible par laquelle il plaît à Dieu de confondre les desseins par les passions et les calculs par l'imprévu, de pousser tous les caractères hors de leur mesure et de ne laisser innocents, dans le bouleversement uni-

mille dangers. Car enfin, il faut dire le mot, le roi est incapable de régner, et la reine seule peut y suppléer. » Le comte de La Marck au comte de Mercy-Argenteau, 28 septembre 1791.

versel, que ceux qui s'abstiennent. Dans ces crises des nations, il semble que toutes les fautes soient inévitables et que la fatalité ait supprimé la responsabilité. Pour discerner l'une et l'autre et faire la part de chacune, il faut beaucoup de lumières et beaucoup de témoignages. L'apaisement qui s'est fait peu à peu sur la Révolution nous donne les lumières, et chaque jour les investigations de l'histoire nous apportent les témoignages. De plus en plus, parmi les actes enveloppés jusqu'ici dans la même dénomination de fautes, on distingue celles qui sont nées de l'illusion, de l'inexpérience politique, de passions généreuses, d'impressions trop fortes pour les cerveaux, de la peur enfin, moins coupable que la lâcheté, et celles qui n'ont été que des ambitions impatientes, des jalousies de rivaux, ou de honteuses convoitises. De plus en plus, parmi les acteurs qui, dans ce drame forcené, jouèrent leur rôle à outrance, on discerne ceux qui ne sont déjà plus libres pour les fautes et ceux qui le sont encore pour le crime ; les faibles que l'événement entraîne et les gens maîtres d'eux-mêmes qui gardent le sang-froid du larron cherchant à faire son coup dans le tumulte d'une catastrophe.

Ce travail de discernement est achevé en ce qui regarde Marie-Antoinette. Ses fautes sont les plus pardonnables entre celles qui ont été pures de tout mauvais sentiment. Mais l'acte qui a traîné devant le tri-

bunal révolutionnaire une femme coupable d'avoir voulu sauver son mari et ses enfants, une princesse adoptée par la France et Française par les sentiments encore plus que par les grâces; l'acte qui a fait tomber sur l'échafaud cette tête, trois fois sacrée, de reine, de veuve et de mère, ne peut pas s'appeler du nom de faute, et il sera peut-être plus facile désormais de trouver des gens pour l'absoudre que pour ne le condamner qu'à demi.

IV

Un mariage politique avait enlevé, dès l'âge de quatorze ans et demi, Marie-Antoinette à la protection d'une mère, grande reine, et à la simplicité d'une cour plus semblable à une famille qu'à une cour. Elle arrive en France, et, sauf les bonnes gens qui, lui souhaitent la bienvenue comme à une fille de France, elle a tout contre elle : un mari de deux ans seulement plus âgé qu'elle, mais qui n'avait pas la précocité de son aïeul au même âge, et qui ne savait comment s'y prendre pour aimer sa femme; une famille qui ne l'adopte pas; une cour corrompue qui n'a d'autres règles des mœurs qu'une étiquette impitoyable; tout, jusqu'à son innocence. On était alors en plein règne de madame du Barry. Si la jeune dauphine s'en offense, elle manque de respect au roi.

Si elle flatte le désordre du monarque, elle s'avilit.

Dans l'introduction courte et substantielle qui précède la *Correspondance secrète*[1], il est dit, entre autres choses aussi judicieuses que bien exprimées, qu'on « n'y trouvera pas l'idole que la sensiblerie des salons avait forgée, encore moins la furie qu'avaient imaginée les clubs et les pamphlets en délire, mais une reine qui a partagé quelques-unes des faiblesses, non les vices de son temps, et qui a montré dès cette première période (1770-1780), sinon déjà un grand caractère (peut-être n'était-ce pas le moment encore), du moins un cœur bien placé, donnant à entendre qu'en face de l'excès du malheur, opposant la force morale, elle ne se courberait pas honteusement ». Si Marie-Antoinette a mérité cet éloge plutôt circonspect qu'exagéré, c'est surtout dans sa conduite à l'égard de la comtesse du Barry. J'en ai soigneusement relevé le détail dans toute la suite des lettres de la dauphine à sa mère, depuis son entrée à la cour jusqu'à la mort de Louis XV, qui seule mit fin à ce dernier scandale de son règne. Ce détail toujours curieux est parfois d'un intérêt poignant.

Arrivée en France par Strasbourg en mai 1770, elle voyait pour la première fois à Compiègne, le même

1. *Marie-Antoinette, correspondance secrète*, publiée par M. le chevalier d'Arneth, directeur des archives impériales à Vienne, et M. A. Geffroy, membre de l'Institut.

jour, celui qui, pendant six ans, ne fut son mari que de nom. Le lendemain, la cour était à la Muette, et déjà on y attendait madame du Barry.

« On nous menace, écrit Mercy d'Argenteau, qu'elle y soupera avec la famille royale. Je n'y puis croire. En tout cas, ajoute-t-il, je suis assuré que la dauphine tiendra bonne contenance. »

Cette fois, en effet, on en fut quitte pour la peur.

C'est seulement dans une lettre du 9 juillet 1770 que Marie-Antoinette fait pour la première fois mention à sa mère de madame du Barry.

« Le roi, dit-elle, a mille bontés pour moi, et je l'aime tendrement, mais c'est à faire pitié la faiblesse qu'il a pour madame du Barry, qui est la plus sotte et impertinente créature qui soit imaginable. Elle a joué tous les soirs avec nous à Marly, elle s'est trouvée deux fois à côté de moi; mais elle ne m'a point parlé, et je n'ai point tâché justement de lier conversation avec elle; mais, quand il le fallait, je lui ai pourtant parlé. »

Elle dit aussi qu'elle a écrit pour la première fois au roi, non sans grande peur, sachant que la comtesse du Barry lit toutes les lettres.

« Mais, ajoute-t-elle, vous pouvez être persuadée, ma très chère mère, que je ne ferai jamais de faute ni pour ni contre elle. »

On voit tout le fond de ce jeune cœur, le trouble où

l'a jetée un voisinage odieux, et aussi la résolution de conduite discrète qu'en dépit d'influences contradictoires, également pressantes, rien ne changera. Et n'oublions pas que celle qui écrit ainsi n'a pas encore seize ans.

Mercy en témoigne dans ce passage d'une lettre à Marie-Thérèse, parlant des rencontres de la dauphine et de la favorite dans le dernier séjour à Marly, où la princesse, étant exposée « à jouer tous les soirs au lansquenet avec la comtesse du Barry, et à se trouver même assise quelquefois à côté de cette femme, il ne s'est pas échangé le moindre geste qui pût donner matière à dire qu'elle eût bien ou mal traité la favorite».

Aucun document ne nous dit quelle conduite tenait dans ces réunions le dauphin à l'égard de la favorite, ni celle-ci à l'égard du prince. Seulement, dans un entretien avec Mercy (20 août), la dauphine se plaint qu'il se laisse entraîner aux soupers intimes, aux retours de chasse, où la du Barry faisait partie de la société intime dont s'entourait le roi. Était-ce facilité, faiblesse? était-ce, faut-il le dire, qu'il était attiré à ces fins repas soit par un appétit qu'avaient aiguisé les fatigues de la chasse, soit par un peu de gourmandise dont il était si peu maître, qu'à la suite d'une indigestion de pâtisseries, la dauphine dut faire enlever de la table tous les mets qui pouvaient le tenter?

Pour ce qui la regarde, sa conduite discrète à l'égard de la favorite était taxée de fierté. Les officieux en faisaient leur cour à Marie-Thérèse.

« Il m'est revenu, écrivait-elle à son ambassadeur, qu'on trouve la dauphine trop fière vis-à-vis de la favorite, qu'elle suit trop les conseils de madame Adélaïde (celle des trois sœurs du roi qui était la plus animée contre madame du Barry), et qu'elle perd chaque jour auprès du roi. »

Mercy lui rend confiance, et dans la satisfaction qu'elle en éprouve, écrivant à sa fille, parmi les plus sages conseils de mère, de femme et de reine, elle lui dit :

« Ma chère fille! Demain, c'est un grand jour de consolation pour moi, jour qui, depuis quinze ans, ne m'a procuré que des consolations. »

Ce demain, c'était le 2 novembre, jour anniversaire de la naissance de Marie-Antoinette, jour où elle allait avoir quinze ans!

Nous franchissons un intervalle de dix mois, durant lesquels il n'y a eu, ni de Mercy à Marie-Thérèse, ni de Marie-Antoinette à sa mère, aucune communication de quelque importance au sujet de madame du Barry. Seulement, il paraît qu'à la date du 22 mai 1771, la dauphine, bien que Mercy l'en eût doucement pressée, n'avait pas encore adressé la parole à la favorite. Elle s'en défendait par la peur qu'elle avait,

disait-elle, de ses tantes. Mercy, qui croit y voir une marque d'ingénuité, se trompe. Cette peur des tantes n'était qu'une couverture qu'elle donnait à sa répugnance persistante. Que ne parlait-elle du moins, lui demandait Mercy, aux personnes attachées à la favorite. La chose étant de moindre conséquence, elle voulait bien parler au duc d'Aiguillon. Deux mois après, elle allait plus loin. Jouant au lansquenet avec le roi et la famille royale, et se trouvant assise à côté de madame du Barry, elle prenait une contenance plus aisée, elle parlait à la favorite de bonne grâce, quand les incidents du jeu le comportaient, « sans affectation et sans qu'il y eût trop ni trop peu ». Mais l'effort que lui coûtait cette aisance avait été si grand, qu'un mois après, elle reprenait toutes ses répugnances. Le roi en avait fait des plaintes à Mercy, le chargeant, en père qui ne craignait rien tant que d'avoir des explications avec ses enfants, d'exprimer à la dauphine « son déplaisir de la voir se livrer à des préventions, à des haines qui ne venaient pas d'elle ». Il faisait allusion à madame Adélaïde. Ce qu'il demandait à la dauphine, c'était « d'accorder strictement le traitement que toute personne présentée est en droit d'attendre ». Mercy fait la commission. Il supplie la dauphine de ne pas prendre les directions de mesdames ses tantes, il la presse de parler au roi. Elle ne s'en sentait pas la force. Elle consent enfin à

parler à la favorite, mais elle y veut un petit arrangement, « nécessaire, disait-elle, pour la rassurer contre la peur qu'elle en avait ». Le mot peur en cachait un autre. D'après l'arrangement convenu, Mercy devait parler lui-même à la comtesse, à la fin du jeu. A ce moment, la dauphine, faisant sa tournée, s'arrêterait auprès de lui, et, comme par occasion, parlerait à la comtesse. Mercy, à son tour, y mit une condition : c'est qu'elle ne dirait rien de l'arrangement à ses tantes. Elle le promit.

Le moment venu, tandis que Mercy, fidèle aux conventions, liait conversation avec la comtesse, quand tous les yeux étaient tournés vers lui, madame Adélaïde dit à haute voix qu'il était temps de s'en aller. La dauphine obéissante se retira, et voilà les tantes, à qui, en dépit de sa promesse, elle n'avait pas fait mystère de l'arrangement, faisant des reproches à Mercy, dont le dauphin prend honnêtement la défense. Si les tantes l'emportaient sur Mercy, c'est que Mercy conseillait la nièce contre son sentiment, au lieu que ses tantes ne lui défendaient que ce qu'elle était fermement résolue à ne pas faire.

La comtesse de Provence, sa belle-sœur, n'y mettait pas tant de scrupules. Elle parlait sans embarras à la favorite, elle la recevait à dîner, complaisance plate et intéressée, que Mercy ne craignait pas de pré-

senter à la dauphine comme un avantage de conduite que sa belle-sœur avait sur elle.

Si l'ambassadeur de Marie-Thérèse joue dans cette affaire un assez fâcheux rôle, et même par moments un sot rôle, il faut s'en prendre aux instructions qu'il recevait de sa souveraine. C'était au temps de l'odieuse iniquité qui se consommait, sous le nom de partage de la Pologne. Marie-Thérèse, dès l'origine et dans toute la suite des négociations, bien que copartageante, ne s'était point trompée sur la moralité de la chose. Elle avait pourtant fini par se laisser faire sa part, et même par la trouver trop petite, et, si elle continuait à juger le partage « inique », c'était surtout parce qu'il était « inégal ». Mais, quoiqu'elle eût à la fois du scrupule sur le principe et du mécontentement de l'exécution, il fallait assurer l'état de choses intervenu, et bien garder, quoique « inégale », sa part de la proie. Pour cela la bonne volonté de la France était nécessaire. Choiseul tombé, ou, comme on disait alors, chassé, il fallait empêcher que le nouveau cabinet n'abandonnât la politique qui avait fait l'alliance des deux nations et le mariage de Marie-Antoinette. Où le roi était tout et la du Barry la maîtresse du roi, il fallait prendre garde de mécontenter l'un en donnant de trop grands déplaisirs à l'autre. Telle était la conduite que Marie-Thérèse voulait de sa fille, la rendant ainsi responsable du maintien de

l'union entre ses deux patries, et Mercy avait la tâche embarrassante de l'y aider, en la menant de son mieux entre ses obligations de princesse autrichienne et sa fierté d'honnête femme.

A entendre Marie-Thérèse, ce qu'elle veut est fort peu de chose. Il ne s'agit ni de familiarités ni de bassesses; il n'y avait pas à en craindre le conseil d'une telle reine et d'une telle mère. « Une parole indifférente, certains regards, non pour la dame, mais pour votre grand-père, pour votre maître, votre bienfaiteur est tout ce que je vous demande, » écrit-elle à sa fille (30 septembre 1771). Et à Mercy : « Que ma fille traite la favorite sans affectation, comme le serait une femme présentée, pour laquelle on aurait le moins d'égards. » C'était le minimum des recommandations maternelles.

A deux mois de là, voici ce qu'aurait obtenu Mercy, en y employant, dit-il, « tous les moyens imaginables ». La comtesse du Barry étant venue chez la dauphine, avec la duchesse d'Aiguillon et la marquise de Mirepoix, la dauphine adressa d'abord la parole à la première; passant ensuite devant la favorite, et la regardant sans gêne ni affectation, elle lui dit : « Il y a bien du monde aujourd'hui à Versailles. » Après quoi, elle parla tout de suite à la marquise de Mirepoix (23 janvier 1772).

Cette parole en l'air, qui bien qu'adressée à la per-

sonne n'avait rien de personnel, c'était au-dessous du minimum demandé par Marie-Thérèse. Aussi engage-t-elle sa fille à aller un peu plus avant. Parmi des conseils excellents et éloquents pour que, par son fait, il ne se fasse pas de scission dans la famille royale, elle parle de l'âge du roi, de ses fréquentes indispositions qui ne sont pas, dit-elle, indifférentes, des changements en bien ou en mal qui pourraient arriver par la favorite et par les ministres.

« Il faut y pourvoir, ajoute-t-elle, suivre sans hésitation et avec confiance ce que conseillera Mercy, ne relever rien, et rester bonne (13 février 1772). »

On pense si la pauvre dauphine devait être agitée par de telles instances, elle qui, deux jours auparavant, écrivait à sa mère : « Vous pouvez bien croire que je sacrifierai toujours tous mes préjugés et répugnances, tant qu'on ne me proposera rien d'affiché et contre l'honneur. » Enfin elle se décide à faire le pas de plus qu'on veut d'elle. C'était le 26 juillet 1772. Il y avait réception chez elle. Mercy, arrivé avant l'heure de la cour, trouve moyen de lui parler. Il la supplie de « faire à cette femme une réception convenable ». Celle-ci se présente avec sa compagne habituelle, sa suivante, aurait-on pu dire, la duchesse d'Aiguillon. La dauphine, après avoir dit quelques mots à la duchesse, se tournant vers la favorite, dit à propos du temps et des chasses quelques paroles en l'air, point

accompagnées du regard qui dit à qui elles s'adressaient et dirigées de telle sorte qu'aucune des deux ne put les prendre pour elle. La du Barry ne s'en tint pas moins pour satisfaite. Il faut avouer qu'elle n'était pas exigeante.

C'est Mercy qui l'était de plus en plus. Informé qu'au plus prochain des soupers qui se donnaient au petit château, la du Barry pensait à s'asseoir à côté du dauphin, il obtint de celui-ci, au cas où la chose aurait lieu, qu'il la prendrait bien, et qu'il y mettrait une aisance qui fît taire les remarques malignes. Le prince le promit. Le lendemain, rencontrant Mercy, il lui dit en souriant : « J'ai été souper hier au petit château. » Il n'avait rien de plus à dire. La favorite, plus discrète que ses conseillers, avait renoncé à son projet. On en forma un autre, auquel le dauphin donna son agrément. Il s'agissait de permettre que la favorite se présentât plus souvent chez l'archiduchesse. Cette fois encore, elle fut plus modérée que ses entours. Elle réduisit ses prétentions à deux ou trois réceptions par an, et elle finit par se rabattre à une seule. Mercy ne manqua pas de donner à la dauphine cette modération de la favorite comme une preuve du peu qui en coûterait à la princesse pour ne pas mécontenter des gens « qu'il était de la bonne politique de ménager ».

Cependant on vit la dauphine, trois mois après, se

révolter de nouveau contre « cette bonne politique ». Elle en avait sujet. La comtesse du Barry, emportée par la faveur, faisait bâtir à Versailles un pavillon, à côté de son appartement, en prenant du terrain sur un jardin qui servait à la promenade de la famille royale, et que masquait la construction nouvelle. La dauphine s'en plaignit avec chaleur et aigreur, trouvant l'entreprise « fort impertinente ». Mercy n'en disconvint pas. Il essaya de la calmer, en lui représentant, avec « ingénuité », qu'il attribuait ces petites « variétés dans sa façon de penser » à sa liaison plus intime avec le comte de Provence.

A la réception du nouvel an, elle ne dit mot à personne, pour n'avoir pas à parler à la favorite, à la différence du dauphin, qui lui adressa quelques paroles au grand étonnement de tout le monde. La favorite se plaignit à Mercy du silence de la dauphine. Mais l'habile diplomate lui persuada si bien de compenser le mauvais traitement de la dauphine par le très bon traitement du dauphin, que celle-ci qui, au fond était bonne personne, se tint pour satisfaite, et chargea Mercy d'en exprimer sa reconnaissance à la dauphine.

Celle qui ne fut pas contente, ce fut Marie-Thérèse : « Il faut réparer cela, écrit-elle à sa fille. Je ne demande pas trop en exigeant que, quatre ou cinq fois par an, vous parliez à la favorite (31 janvier 1773) ».

Marie-Antoinette, pour toute soumission, le jour que la favorite lui présenta sa nièce à Compiègne, ne parla ni à la nièce ni à sa tante. Mandant la chose à sa mère : « J'ai, dit-elle, imité le roi, qui a fait de même; » et, soit naïveté, soit malice, elle ajoute : « C'est une présentation qui s'est bien passée ». Marie Thérèse ne s'y laisse pas prendre. Elle oppose à sa fille l'exemple de la comtesse de Provence, laquelle y avait mis plus d'empressement : « C'est, répond la dauphine, que la comtesse de Provence y est encouragée par son mari, et que, d'ailleurs, le caractère italien donne à ma belle-sœur plus de ressources que je n'en ai. »

Mercy, poussé par Marie-Thérèse, lui conseille d'admettre la nièce de la favorite à la suivre à la chasse, et que, pour atténuer la chose, elle l'y fasse inviter par sa dame d'honneur. La dauphine s'y refuse; elle parle de sa répugnance pour tout ce qui de près ou de loin tient à la favorite. Et, Mercy insistant, elle lui dit que, quand on avait adopté un système de conduite, il était difficile d'en changer. C'est ce que savait du reste Marie-Thérèse, qui, informée de ce nouveau refus : « Je connais mieux que personne mes enfants, écrit-elle à Mercy; ils tiennent à leurs volontés et ne manquent pas de ressources pour en venir à bout (3 janvier 1774). »

Madame du Barry, encouragée par tout ce qu'elle

savait de l'obsession exercée sur la dauphine, consulta Mercy sur l'idée qui lui était venue de faire écrire par le roi une lettre à la princesse, pour en obtenir un « retour de bonté ». Mercy l'en dissuada. Quelques jours après, elle pensait à acheter ce retour de bonté par des présents. Elle savait le goût de la dauphine pour les pierreries. Un joaillier ayant à vendre des pendants d'oreille estimés 700 000 francs, elle voulut les faire voir à la princesse, et elle lui fit dire que, si elle en avait le désir, elle n'eût point à s'embarrasser du prix ni du payement, qu'elle trouverait moyen de lui en faire faire cadeau par le roi. La dauphine répondit simplement qu'elle « avait assez de diamants, et qu'elle ne songeait pas à en augmenter le nombre ». Cette fois, Marie-Thérèse approuva sans réserve sa fille : « Ce refus, écrit-elle, est bien pensé. C'est un point pour lequel je suis délicate. » Mais elle gâte son approbation par de nouvelles plaintes sur ce que sa fille en fait trop peu pour la favorite. Et cependant la conduite de la dauphine était de moins en moins agressive. Bien résolue à n'en pas changer, la jeune princesse n'avait pas de peine à se refuser toutes les petites satisfactions qu'elle s'était données jusqu'alors, tels que les propos mortifiants, et tous les mouvements par lesquels se trahissait l'aversion ou la haine. Elle alla même jusqu'à montrer moins de froideur à une autre nièce de madame du

Barry, attachée au service de la comtesse d'Artois, qui était traitée par toute la famille royale comme « tous ceux qui portent ce nom ». Mercy veut y voir un effet de ses conseils; il se vante. La dauphine n'avait pu voir sans quelque pitié la « grande souffrance » de cette nièce, qui, d'ailleurs, était née de condition, et qui avait une place à la cour. Sa conduite envers cette femme n'était pas un succès diplomatique du ministre d'Autriche, c'était un simple mouvement de sa générosité naturelle.

V

J'ai peur qu'on ne trouve bien longs les détails de cette lutte intime, si souvent près d'être inconvenante, que soutenait depuis quatre ans contre sa mère et contre le ministre qui la représentait, une jeune femme, âgée de quatorze ans et demi, quand la lutte avait commencé, et qui, à la date des dernières lettres, n'en avait pas encore dix-huit. Mais j'ai cru que le lecteur s'intéresserait, comme je m'y suis intéressé moi-même, aux résistances exemptes d'éclat et tempérées par de légères concessions, de cette jeune conscience; à ses scrupules de fille obéissante et à ses fiertés de princesse autrichienne; à sa dignité de future reine de France; à ces tiraillements misérables dont elle ne s'arrachait que par des distractions imprudentes ou violentes, au risque de sa santé et de

sa réputation; enfin à tout ce que lui coûtait son inviolable fidélité à cette noble règle de conduite si fièrement exprimée : sacrifier de ses préjugés et de ses répugnances, tant qu'on ne lui proposera rien « d'affiché et contre l'honneur ».

Au reste, le terme de l'épreuve approchait. On était au 19 février 1774. La comtesse du Barry, écrit Mercy, venait de donner des preuves d'un crédit très raffermi et le roi d'un « aveuglement aussi décidé que déplorable ». Cependant il régnait dans le parti de la favorite des craintes et des doutes sur le moment possible où le roi rentrerait en lui-même. De légers indices en avaient paru dont l'importance n'avait pas échappé à Mercy; et il redoublait d'attention pour en pénétrer la cause. Il finit par la découvrir. C'étaient quelques propos tenus par le roi sur son âge, sur l'état de sa santé, sur le compte qu'il aurait à rendre à Dieu de l'emploi de sa vie. Ces dispositions d'esprit lui étaient venues à l'occasion de la mort subite de trois personnes de son âge, dont deux avaient succombé sous ses yeux : l'un, le marquis de Chauvelin, un de ses compagnons de plaisirs, tandis qu'il jouait aux cartes avec lui; l'autre l'abbé de la Ville, directeur aux affaires étrangères, frappé d'apoplexie au lever du roi. Le trouble était grand chez les gens qui trouvaient leur compte aux désordres de Louis XV, et, dès ce moment, selon que l'événement tournerait, chacun

songeait soit à un abri, soit à un profit. Les uns se rapprochaient visiblement du dauphin et de la dauphine. Les autres, craignant que le retour du roi aux sentiments de piété ne le livrât à son confesseur, s'occupaient de remplacer celui-ci, qu'on jugeait incapable de se prêter à des intrigues, par un ecclésiastique plus commode.

Mercy n'avait pas été le dernier à se pourvoir contre l'issue, quelle qu'elle fût, de la maladie du roi. Supposant, avec raison, que la favorite, dans les transes où la jetait l'imminence de l'événement, demanderait au dauphin si elle devait rester ou s'éloigner, il avait conseillé à ce prince de lui répondre « qu'il n'avait rien à disposer pour ce qui formait les entours du roi ». Dans le cas de guérison, on n'aurait pas à imputer au dauphin d'avoir voulu expulser la favorite. Le conseil de Mercy fut agréé.

Mais déjà l'état de Louis XV laissait peu d'espoir. Le 26 avril, il s'était trouvé mal à Trianon. La petite vérole s'était déclarée dans la nuit du 29 au 30; elle était confluente, et me paraissait, dit Mercy, d'une qualité dangereuse, quoiqu'on cherchât à s'y tromper. Le 7 mai, à deux heures et demie du matin, le roi faisait demander son confesseur. Deux heures après, il avait mandé le duc d'Aiguillon, et lui avait parlé tout bas; on en avait conjecturé qu'il lui donnait l'ordre d'éloigner la comtesse du Barry, quoique les

plus récentes marques de son attachement à sa maîtresse pussent faire supposer des ordres tout contraires. Le 9 mai, il était à l'agonie, il mourait le lendemain, et, le 14, la dauphine, enfin soulagée, pouvait écrire à sa mère : « Le roi s'est borné à envoyer la créature au couvent et à chasser de la cour tout ce qui porte ce nom de scandale. » Et elle ajoute avec un accent de triomphe contenu, les yeux fermés sur l'avenir: « Quoique Dieu m'a (*sic*) fait naître dans le rang que j'occupe aujourd'hui, je ne puis m'empêcher d'admirer l'arrangement de la Providence qui m'a choisie, la dernière de vos enfants, pour le plus beau royaume de l'Europe. »

Je ne sache pas que l'histoire offre un autre exemple d'une misère morale à comparer à celle dont souffrit cette pauvre princesse, quittant une cour de mœurs exemplaires, une mère admirable, une famille unie sous son autorité et dans une commune affection et vénération pour elle, et tombant à l'âge et dans la pudeur de l'adolescence, comme on tombe dans un guet-apens, au milieu de la cour la plus corrompue de l'Europe, où elle apprend que celui qui doit être son aïeul, le roi, est en puissance d'une maîtresse qui est un sujet de désunion dans la famille royale, et au dehors, pour les courtisans qui vivent de cette pâture, une cause de convoitises, de rivalités et d'intrigues incessantes; qu'il lui faut se conduire,

parmi des difficultés répugnantes, de façon à garder sa dignité, et à n'être fâcheuse pour personne. Certes, cette misère est grande; il y avait pourtant une misère pire encore, née, comme la première, du mariage le plus inconsidéré et le plus malheureux qui fût jamais. Cette même pauvre princesse se mariait à un jeune prince presque infirme, obscur aux autres et inconnu à lui-même, et, après plus de quatre années, rien ne lui disait ni qu'elle fût sa femme, ni si jamais elle serait mère. Écrivant à une mère impatiente d'avoir un petit-fils pour l'avenir de l'alliance, il lui fallait expliquer des choses inexplicables, se défendre contre l'insinuation à peine voilée par moments, que dans cette stérilité de son mariage, il y avait peut-être de sa faute, et qu'elle n'y faisait pas tout ce qu'elle devait. Dans la première de ces deux épreuves, Marie-Antoinette n'avait eu que des souffrances de fierté; dans la seconde, ce qui l'attendait, c'étaient des souffrances de cœur.

VI

C'est pour amener un changement dans ce déplorable état que s'engage entre Marie-Thérèse, Marie-Antoinette et le comte de Mercy-Argenteau, une négociation, encore plus étrange que la précédente, où la mère demande à sa fille d'où vient qu'étant mariée elle ne devient pas femme, qu'étant reine de France elle ne donne pas à la France un dauphin ; et où la fille, après avoir longtemps ignoré ce qu'elle avait à répondre à sa mère, le jour où elle le sait, ne peut que garder le silence!

Cette seconde négociation commença quand déjà la première était devenue très active. Jusqu'à la mort de Louis XV, et au renvoi de la « créature » dans un couvent, les deux négociations se poursuivent à la fois. Dans le même temps que la dauphine avait à se gouverner parmi les intrigues qui s'agitaient autour

d'un vieux roi libertin dominé par sa maîtresse, il lui fallait répondre aux premiers désappointements que causait à sa mère la stérilité de son mariage. On l'invitait à y penser, à s'en faire un devoir et un souci de tous les jours, et, pour comble, à s'en expliquer, et presque à s'en défendre. Enfin, de ces deux obsessions la première cesse; mais combien sera plus pénible la seconde! Contre la première, la dauphine avait du moins les soulagements de la fierté satisfaite; contre la seconde, la reine n'a pour se soutenir que des espérances. Encore sont-elles si obscures et si lointaines, qu'elle paraît longtemps en parler sans y croire.

On la plaignait beaucoup à la voir aux prises avec les deux difficultés à la fois; on la plaindra plus encore se débattant contre la seconde, où se mêlera un genre d'humiliation qui pouvait se tourner en mépris contre celui qui la lui attirait.

La *Correspondance secrète* nous en donne les principaux incidents. Les trois personnages vont s'y peindre par leurs paroles.

Par une réserve naturelle de femme et de mère, Marie-Thérèse, quoique la plus intéressée à un dénouement heureux — comme mère, pour le bonheur de sa fille, comme impératrice d'Autriche, pour le crédit que lui donnerait dans la politique un mariage fécond, — ne touche que rarement, dans ses lettres à Marie-Antoinette, et par phrases laconiques, ce point délicat. La

première fois qu'elle lui en parle, c'est en octobre 1770, cinq mois après le mariage. Écrivant à Mercy qui lui avait fait sur le dauphin des confidences qu'elle trouve « désagréables » : « Je prêche à ma fille la patience, dit-elle, et qu'il n'y a rien de perdu; mais qu'elle redouble de caresses. » Gardons-nous de voir dans cette recommandation, dont l'étrangeté de la circonstance rend seule l'expression singulière, autre chose que ce qu'entendait, dans son honnêteté de femme et d'épouse, l'admirable Marie-Thérèse. C'est le conseil de la mère qui, dans une lettre à sa fille, devenue dauphine de France, lui écrivait à propos du dauphin : « Du dauphin, je ne vous dis rien; vous connaissez ma délicatesse sur ce point; la femme est soumise en tout à son mari, et ne doit avoir aucune occupation que de lui plaire et de faire ses volontés. Le seul vrai bonheur dans ce monde est un heureux mariage. J'en peux parler. Tout dépend de la femme, si elle est complaisante, douce et amusante. »

Tout soit; mais à la condition pourtant que l'homme envers qui elle a toute sorte de devoirs soit réellement un mari. Or, six mois après le mariage, il s'en fallait que ce fût le cas. Ce ne l'était pas encore, deux ans et même quatre ans après, en dépit de la façon, d'ailleurs intermittente, dont la dauphine s'acquittait de ses devoirs. « Je touche à ma fille un mot sur le dauphin, écrivait Marie-Thérèse à Mercy, le 18 juin 1772; la

situation est incompréhensible.» Et, comme elle devine qu'il doit y avoir là quelque chose qui est du ressort du médecin : « Je suis toute étonnée, ajoute-t-elle, qu'on laisse aller les choses sans s'en occuper. » Incompréhensible!... c'est aussi le mot dont Mercy, qui n'était pourtant pas gêné pour supposer toutes les causes probables, caractérisait la conduite du dauphin.

Quant à Marie-Antoinette, qui en portait toute la peine, la seule cause à laquelle son inexpérience et sa pudeur lui permissent de l'attribuer, c'était la froideur, ou comme elle disait, dans une autre lettre, la « nonchalance du dauphin, son peu d'aptitude à être ému, enfin un défaut de nerfs sans lequel on ne peut ni on ne sent assez vivement pour agir avec efficacité ». Expressions singulières, où l'on ne pourrait, sans calomnier Marie-Antoinette, voir l'image de quelque réalité grossière; ce n'était pas le moindre de ses sujets de tristesse que, restée chaste, il ne lui fût pas toujours possible de parler chastement.

Une autre disgrâce bien plus grave, c'est que cette femme négligée par son mari, ou qui croyait l'être (elle était tout au moins omise), cherchait dans des dissipations violentes, dans des amusements inconsidérés, des distractions à sa convenance. Vainement Marie-Thérèse lui prêchait la modération, critiquant, quoique avec douceur, les excès de sa toilette, notamment « cette parure de tête de la jeune reine qu'on

disait avoir depuis la racine des cheveux trente-six pouces de hauteur » (5 mars 1774); vainement Mercy s'évertuait à son tour à lui vouloir persuader, à force de circonlocutions et de périphrases, où ne manquaient, d'ailleurs, ni le tact de l'homme de cour, ni l'accent persuasif d'un fidèle serviteur de sa famille, que sa situation ne prendrait de consistance solide que le jour où elle aurait donné un héritier à l'État. Vainement ajoutait-il que ses qualités mêmes inquiéteraient une nation mobile et légère « qui craint d'être gouvernée par une princesse à laquelle il manque la qualité de mère pour être Française » (17 décembre 1775); et, développant les conseils de Marie-Thérèse sur la modération dans les distractions, insinuait-il qu'elles éloignaient le moment où cesserait le sujet de ses déplaisirs; que la cause était en elle, dans son trop peu d'attention à être, pour le roi, comme le voulait sa mère, amusante. Elle répondait à Mercy que ce qu'il prenait pour la cause de « ses sujets de déplaisir » pouvait bien en être l'effet, « qu'il fallait bien se distraire, et qu'elle n'en trouvait les moyens qu'en multipliant ses amusements » (18 mars 1775).

Par suite de l'arrangement intérieur des appartements de Versailles, le roi et la reine ne pouvaient aller l'un chez l'autre qu'en traversant une antichambre publique et toujours remplie de monde, ou

bien, par un grand détour, en passant par un des cabinets de madame Sophie, une des trois tantes du roi. On comprend de quel obstacle devait être au rapprochement des deux époux une disposition qui ne leur permettait pas de se réunir sans que la nouvelle en devînt publique à la cour, ou que madame Sophie en fût avertie. La reine n'en paraissait pas trop embarrassée. Elle prolongeait les veillées, et rentrait tard dans la nuit. Le roi, gros mangeur, grand chasseur, souvent fatigué et somnolent, aimait à se coucher tôt. Il avait, d'ailleurs, ses raisons pour ne pas attendre la reine, comme celle-ci avait les siennes pour ne pas aller le réveiller. On en glosait dans le public. On savait que la reine restait plusieurs semaines de suite faisant lit à part avec le roi. On lui en imputait tout le tort. Mercy proposa qu'on pratiquât entre les deux appartements un couloir par où les deux époux pussent aller l'un chez l'autre, sans rencontre ni témoin. La reine s'y prêta de la meilleure grâce et le couloir se fit. Mais, pour être faciles et secrètes, les communications n'en furent pas plus fréquentes, et « malheureusement, écrit Mercy, ce n'était pas des occupations sérieuses qui les empêchaient ».

En effet, la jeune reine était comme saisie d'un esprit d'emportement dans tous les genres de distraction avouable qui faisait dire à sa mère : « Elle court à grands pas à sa ruine (31 juillet 1775). »

Réservée dans ses réponses aux insistances de Mercy, ayant l'air d'accepter les espérances qu'il lui donnait d'un prochain avenir meilleur, parlant toujours du roi avec un respect affectueux, elle se gênait moins dans ses confidences avec ses amis particuliers. Elle écrivait à l'un d'eux[1] :

« Mes goûts ne sont pas les mêmes que ceux du roi, qui n'a que ceux de la chasse et des ouvrages mécaniques. Vous conviendrez que j'aurais assez mauvaise grâce auprès d'une forge. Je n'y serais pas Vulcain, et le rôle de Vénus pourrait lui déplaire plus que mes goûts qu'il ne désapprouve pas (17 avril 1775). »

Au même, parlant d'une permission qu'elle veut obtenir du roi pour avoir une entrevue avec le duc de Choiseul :

« J'ai si bien fait, disait-elle, que le pauvre homme m'a arrangé lui même l'heure la plus commode. Je crois que j'ai assez usé du droit de femme en ce moment » (13 juillet 1775).

C'est de ces lettres tombées dans les mains de Marie-Thérèse que celle-ci écrivait à Mercy : « Quel style, quelle façon de penser ! » Mercy avait lu ou cru lire dans la seconde le « bonhomme », c'est le « pauvre homme », qu'il faut lire, lui écrit Marie-

1. Le comte de Rosenberg.

Thérèse. L'un valait l'autre. Au choix pourtant, j'eusse mieux aimé le « bonhomme », parce qu'il eût rendu justice, un peu ironiquement il est vrai, à la moins contestée des qualités du jeune roi, la bonté.

Aussi bien, la reine mettait souvent cette bonté à l'épreuve. C'était, comme elle ne s'en cachait pas, l'effet de sa situation, qu'elle ne pouvait s'en distraire que par des amusements dont le moindre était fort coûteux. Par malheur, celui pour lequel elle avait le plus de goût était le jeu. Elle y mettait tant de passion, que tenir son jeu était devenu un danger. Les pertes étaient énormes. Dames et courtisans s'effrayaient du prix qu'il leur en coûtait pour lui faire leur cour dans la plus dispendieuse de ses faiblesses. Le roi payait les dettes de la reine sur sa cassette, se contentant de demander des délais, contre l'usage des règnes précédents, et n'en parlait point aux ministres. Tel avait été l'abus des jeux de hasard dans l'hiver de 1776, que le gouvernement, d'accord avec le roi, avait dû renouveler les anciennes défenses. La reine, que cette mesure atteignait indirectement, en avait montré quelque humeur. Le « pauvre homme » n'osa pas lui avouer les mesures de prohibition qu'il avait ordonnées, et la reine, loin d'en être guérie, joua de plus belle, et « fit jouer presque tous les jours chez elle au pharaon » (18 mars 1777).

Elle avait un autre goût également ruineux, et elle

y mettait la même passion qu'au jeu. Elle aimait les bijoux. Elle se cachait du roi pour en acheter. Mais, pour les payer, il fallait bien tout lui dire. Le pis qu'elle risquât, c'était peut-être un mouvement d'humeur passager. Le « pauvre homme » payait les bijoux, et c'était à recommencer. Il approuvait tout ce que faisait la reine, il l'y excitait même, sans parler des veillées et des fêtes de nuit où sa condescendance n'était pas d'ailleurs méritoire, parce que, aimant les grasses nuits, et à coucher seul, il y trouvait son compte. Il s'accommodait de tout. Il souffrait l'emportement des amitiés inconsidérées de la reine pour des femmes de cour qui n'en étaient pas dignes, l'inconvenance de ses relations avec le comte d'Artois, le « dangereux comte d'Artois » comme l'appelle Marie-Thérèse, fort émue du goût que sa fille a pour ce prince, en qui, du reste, elle n'aimait en tout bien tout honneur qu'un des compagnons de ses amusements. Enfin, chose plus grave, il permettait son intervention, fâcheuse pour le bien des affaires, dans la politique, où elle n'eut longtemps d'autres vues que les convenances de ses amis. Il ne faut pas ôter à Louis XVI l'honneur de ce qui vient de sa bonté dans ces excès d'indulgence pour Marie-Antoinette. Mais le mobile dominant n'en était-il pas le mécontentement secret que devait avoir de lui-même un mari qui l'était si peu, et l'espoir d'éloigner à force de condes-

cendance la tentation de mépris qui pouvait lui venir du sourd ressentiment de son état?

Il n'y a pas plus sujet de dissimuler que d'atténuer les torts de la reine, la plus grosse part en étant à la charge des auteurs du mariage. Pour ce qu'il lui était possible, par les seules forces de sa volonté, de se refuser de ces mauvaises joies, elle en reste chargée. Mais ses fautes rehaussent le mérite qui lui appartient tout entier de s'être arrêtée dans la chute, et, à si peu d'années des corruptions de la cour de Louis XV, dans le plein effet de ses mauvais exemples, de n'avoir par donné prétexte au plus léger soupçon contre une vertu qu'elle ne pouvait pas encore appeler la foi conjugale.

VII

Ces dissipations, où elle risquait jusqu'à cette vertu, rendaient plus fréquents et plus amers ses retours de tristesse, par la violence même des moyens qu'elle employait pour s'en distraire. Je doute que, parmi les douleurs des plus mauvais jours, elle en ait connu de plus sensibles que cette douleur des plus belles années de sa jeunesse, à la fois si profonde et si étrange, qui l'affectait comme une humiliation. Elle avait tout ensemble les regrets d'une jeune femme qui languit dans l'attente, toujours trompée, du bonheur maternel, et ceux d'une reine de France qui, dans les idées un peu grossières du temps, ne semblait pas remplir le premier de ses devoirs. Elle savait ce que la nation voulait de la femme du roi, et ne pouvant le lui donner, elle se reprochait

d'être inutile à son pays d'adoption. Parlant à sa mère d'un petit accident de santé qui lui est survenu en voiture et qui l'a fait beaucoup vomir : « Cela, dit-elle, m'a fait grand honneur dans le public (7 septembre 1774). » Ce même public, qui lui savait gré un jour de ce qu'il espérait d'elle, était tout prêt le lendemain à lui faire un crime de ses désappointements. On en raillait cruellement l'*Autrichienne*. Elle n'avait disait-on, rien apporté à la France. Elle en recevait tout, elle ne lui rendait rien.

Les naissances d'enfants qui apportaient la joie dans le cercle de la famille impériale étaient autant de déplaisirs pour elle. La reine de Naples, sa sœur, mariée depuis un an, et sur le point d'accoucher, avait des préjugés contre les accoucheurs : « Je blâme fort, écrit-elle à sa mère, ceux qui lui ont donné ces préjugés-là. Je m'abonnerais bien à me confier à qui l'on voudrait, pour être assurée d'en venir là (13 juin 1772). »

Le grand-duc de Toscane, Ferdinand, l'un de ses frères, vient d'avoir un fils dont la naissance a coûté de cruelles souffrances à la mère : « Je plains sa femme d'avoir souffert, écrit Marie-Antoinette ; mais, revenue et en convalescence, le plaisir de voir son enfant doit lui faire oublier tout (22 juin 1775). » La comtesse d'Artois vient à son tour d'avoir un fils. Marie-Antoinette a été pendant tout le temps dans la

chambre de l'accouchée. « Il est inutile de dire à ma chère maman, écrit-elle, combien j'ai souffert de voir un héritier qui n'est pas de moi (12 août 1775). » Et, deux ans après, une nouvelle grossesse, la troisième, de cette même belle-sœur lui fait dire : « C'est un coup d'œil assez désagréable pour moi, après plus de sept ans de mariage... *Je ne suis pas sans espérance* (16 juin 1777). »

Toutes ces grossesses étaient autant d'occasions de retours douloureux sur la stérilité de son mariage, et je ne m'étonne pas qu'à la nouvelle d'un second accouchement de la reine de Naples, elle ne dise : « Je ne demanderais pas mieux que de recevoir les compliments que la reine de Naples a si bien mérités ; mais *il n'y a pas d'apparence*, et j'aime mieux qu'on ne m'en parle pas. » Elle envie jusqu'à la douleur de la mère qui a mis au monde un enfant mort. La duchesse de Chartres, sa cousine, venait d'avoir cette douleur : « Quoique ce soit terrible, écrit-elle, je voudrais pourtant en être là (13 octobre 1771). »

Au commencement de l'année 1777, quoique tous les intéressés voulussent s'y tromper, les choses en étaient encore à l'état dont Marie-Antoinette disait à sa mère, deux ans auparavant : « Je suis bien fâchée de ne pouvoir rien apprendre de nouveau à ma chère maman. » Et, avec une nuance de douce raillerie : « La nonchalance n'est sûrement pas de mon côté (12 no-

vembre 1775). » En tout cas, sa bonne volonté n'avait pas été bien forte. En dépit de tous les conseils de Mercy, pour qu'elle prît soin « de se rapprocher du roi, de penser à tout ce qui pourrait établir l'intimité du mariage », on notait les nuits où le roi allait chez la reine. Et le pas dont il y allait était celui d'un homme qu'on n'eût pas trop contrarié, en lui apprenant que la reine n'était pas rentrée. Celle-ci, de son côté, allait chez le roi plus volontiers le matin que le soir. Encore était-ce moins pour lui rendre ces soins et lui témoigner cet empressement affectueux qui lui étaient si fort recommandés, que pour le porter ou le contraindre à des résolutions auxquelles il répugnait.

L'impatience de cet état de mariage sans femme ni mari gagnait tout le monde ; Marie-Thérèse était découragée. Ce fut alors que des gens de la domesticité du roi, croyant que la cause de tout le mal était la timidité de Louis XVI, méditèrent sourdement de l'induire à la galanterie. On osa lui parler de mademoiselle Comtat. Mercy traite ces gens de misérables. Le mot est bien dur pour des gens qui croyaient travailler au « grand objet » dont il parle si souvent. On s'y prenait fort mal, j'en conviens, et Mercy rend justice au jeune prince en disant qu'ils n'y réussiraient pas. Mais que ne trouvait-il mieux, lui qui, vers le même temps, écrivait du même prince : « Il aime sa femme autant qu'il est capable

d'aimer; mais il la craint autant qu'il l'aime. »

On comptait beaucoup sur le voyage que devait faire en France le frère de Marie-Antoinette, Joseph II. C'était un prince de grand mérite, instruit, honnête, aimant beaucoup sa sœur, qui le lui rendait. On attendait de lui qu'il éclairât ce qui, pour tout le monde, restait encore obscur dans l'état physique du roi, et qu'un arbitre si en crédit auprès des deux parties, et si imposant, finirait par les mettre d'accord. Joseph II arrivait à Paris le 18 avril 1777. Le 7 mai, il était encore impossible de juger de l'effet produit par sa présence. Mercy en donnait pour raison « que les dispositions morales du roi étaient trop peu préparées, pour que les objets, quelque frappants qu'ils fussent, agissent sur lui avec une certaine promptitude et énergie ». L'influence de Joseph II sur sa sœur avait eu pour résultat immédiat de la convaincre, plus fortement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, de la nécessité de se rapprocher du roi, et elle s'y était prêtée tout de suite de la meilleure grâce. L'amitié de la jeune reine pour son frère était d'autant plus vive qu'elle avait le cœur plus inoccupé du côté de son mari. Joseph II rendait à sa sœur tendresse pour tendresse, et Mercy donnait cet échange d'amitié comme « un rare et aimable exemple en toutes les conditions ».

Aux sentiments de Joseph II pour sa charmante

sœur se mêlait un peu de galanterie gauche et à l'allemande, mais qui n'en rendait que plus vive l'expression. « Si vous n'étiez pas ma sœur, lui disait-il, dans la première entrevue, et que je pusse vous être uni, je ne balancerais pas à me remarier pour me donner une compagne aussi charmante. » Dans les entretiens qui avaient suivi, la question des conjonctures relatives à l'intimité matrimoniale avait été agitée entre le frère et la sœur. Quelles étaient les confidences faites par la reine à Joseph II, et de quelle nature devaient être les éclaircissements qu'au dire de Mercy Marie-Thérèse allait bientôt recevoir de l'empereur? S'était-il produit un état de choses nouveau?

Ce qui paraît certain, c'est qu'en dépit d'intermittences qui se reproduiront plus d'une fois, le voyage de l'empereur avait fait faire un grand pas à la question du rapprochement physique et moral des deux époux. J'en vois une preuve touchante dans le passage suivant d'une lettre de Marie-Antoinette à sa mère. Elle y parle du départ de son frère, qui, de son côté, écrivait qu'il avait eu besoin de toute sa force pour trouver des jambes pour s'en aller. « Dans le moment de ce départ, dit-elle, où j'étais le plus au désespoir, le roi a eu des attentions et des recherches de tendresse pour moi que je n'oublierai de ma vie, et qui m'y attacheraient, si je ne l'étais déjà (14 juin 1777). »

« Recherches de tendresse », mot charmant dont s'enrichissait chez nous la langue du cœur, dans le temps même que celle qu'on appelait l'Autrichienne croyait proche l'événement qui devait la faire Française. Par malheur, à cette date, il était encore très éloigné.

Trois mois après, Mercy commençait à s'étonner du « peu de durée des impressions que le voyage de l'empereur avait faites sur l'esprit de sa sœur ». Joseph II avait laissé à la reine un règlement de conduite écrit. Elle avait promis de le suivre en tous points, et, pour l'avoir toujours présent, de l'apprendre par cœur. Or Mercy croyait qu'il avait été jeté au feu. Toujours pressant dans ses observations et ses conseils, s'il y trouvait l'oreille de la reine toujours attentive, il ne lui semblait pas qu'ils allassent jusqu'à son cœur. Sur la nécessité de ne pas faire lit à part, il note de nombreuses omissions de la reine. Si elle écrit que le roi n'a pas de goût à coucher deux : « C'est, dit Mercy une échappatoire. » Le vrai, c'est que, dans les inégalités de la reine sur ce point, Louis XVI avait recommencé à se coucher et à se lever selon ses habitudes, sans l'attendre. Marie-Antoinette ne se refusait pas à faire des petits mensonges à sa mère, en vraie pensionnaire, qui ment pour échapper à une réprimande. Elle ne disait pas non plus la vérité sur l'article du jeu. A l'en croire, elle ne jouait que chez elle ; le vrai, c'est qu'elle avait repris l'habitude d'aller

jouer chez une de ses plus dangereuses amies, la princesse de Guémenée. Ce qui fait dire à Marie-Thérèse, écrivant à son ministre : « Cette conduite répond à son caractère, je le connais à fond... Elle est d'ailleurs très adroite à pallier ses actions (3 novembre 1777). »

A cette date pourtant, Mercy écrivait : « Voilà enfin les dispositions physiques et morales du roi qui se sont manifestées d'une manière aussi désirable qu'inattendue. » C'est de la reine elle-même qu'il en avait reçu la confidence, et il en avait pris occasion de redoubler ses conseils. « Il n'y a pas désormais à quitter le roi, ni le jour ni la nuit. Il ne faut s'occuper que des moyens de lui plaire, de l'intéresser, de l'amuser ; sans cela, il pourrait prendre le goût de la galanterie comme ses aïeux. » Sur ce genre de péril, la reine se montrait incrédule. « Le roi, disait-elle, est trop apathique pour supposer qu'il en pût jamais venir là. » Et, soit indifférence sur ce point, soit qu'il ne lui déplût pas de laisser à d'autres la charge de dégrossir un si étrange mari : « Je ne serais pas fâchée, disait-elle, ni en peine qu'il prît quelque inclination passagère, vu qu'il pourrait acquérir par là plus de ressort et d'énergie. » Mercy était tout près de se scandaliser. Il prenait un ton grondeur, disant que, sur ce chapitre, il n'y avait pas à badiner. En attendant, les dissipations continuaient. Jamais la reine n'avait plus joué. Ce qu'elle ôtait aux autres distractions, comme contraires à « la possi-

bilité d'une grossesse », elle le donnait au jeu. Ses finances en étaient si dérangées, qu'elle était « obligée de se refuser aux actes de bienfaisance où la portait sa générosité naturelle ».

Les alternatives d'espérance et de découragement sur le « point important » avaient pour effet ou de la modérer tout à coup ou de l'affoler. Les communications de Mercy à Marie-Thérèse sur ce sujet se suivent et se ressemblent. Tantôt la reine en est fortement occupée, et voilà qu'elle saisit les occasions d'être dans la journée avec le roi; une réciprocité d'égards et d'attentions s'établit entre les deux époux. La reine se ménage sur le jeu, sur les bals et les spectacles, quoique le roi l'y encourage; l'ennui même lui en prend. Tantôt elle s'y jette de nouveau comme avec un redoublement. Elle va au bal de l'Opéra, en plein mois de février, malgré le danger des sorties, des retours à quatre heures du matin sur la route de Versailles. Le mois suivant, les dissipations et les veillées immodérées du carnaval « ont fait le plus grand tort aux espérances de grossesse », et Mercy voit avec autant de « surprise que de chagrin la reine retombée dans une sorte d'oubli et d'indifférence sur cet important article » (20 mars 1778).

VIII

Enfin Marie-Thérèse, que la seule idée d'un courrier lui apportant la nouvelle d'une grossesse mettait « hors d'elle-même de consolation et d'impatience », recevait de sa fille, le 19 avril 1778, « la grande et non attendue nouvelle », et, parmi des conseils sur des soins et des précautions de maternité à prendre, elle écrivait ces choses si touchantes et si propres à diminuer l'envie qu'excitent les conditions privilégiées : « Tout m'est infiniment à cœur : je ne me livre pas trop vite à la joie, et je suis accoutumée aux chagrins depuis trente-six ans ; cela est devenu une seconde nature ; un instant donc de plaisir est pour moi un grand bien. »

Les perspectives prochaines avaient déjà changé le genre de vie de la reine. Les jeux de hasard

étaient devenus plus rares. Les amusements de la reine se réduisent à la musique et à des conversations plus longues avec les personnes familières. Elle voyait plus souvent le roi. Elle en parlait avec un accent tout nouveau. Tout en avouant que le mal des affaires venait surtout de sa méfiance en lui-même, elle exprimait la certitude que, s'il prenait conseil de lui-même, « on verrait quelle est son honnêteté, sa justice et son tact ». Les espérances dont son cœur était plein s'épanchaient en paroles touchantes : « Je n'ose pas encore demander à ma chère maman des bontés pour son futur petit-enfant; mais je me promets bien que les premiers mots qu'il apprendra seront pour la plus grande souveraine et la plus tendre des mères. » Et plus loin : « Il y a des moments où je crois que tout cela est un songe. Mais ce songe se prolonge pourtant et je crois qu'il n'y a plus de doute à avoir. » C'était le temps où Jean-Jacques Rousseau avait mis à la mode l'usage de ne plus emmaillotter les enfants, de les mettre dans une barcelonnette, et de les tenir presque toujours à l'air. La reine croit cette manière de les élever plus saine et meilleure. « Elle ne manqu ra pas de s'y conformer. Le sien à elle logera en bas avec une petite grille qui le séparera du reste de la terrasse, ce qui même pourra lui apprendre à marcher plus tôt que sur les parquets. » Elle grossit beau-

coup. « N'ai-je pas eu, ajoute-t-elle, l'enfance de me mesurer? J'ai déjà augmenté de quatre pouces et demi.»

On regrette de voir Marie-Antoinette troublée par la politique dans les premières joies pures qu'elle eût goûtées depuis son mariage. Il est vrai qu'il y en avait sujet. L'Autriche traversait une crise périlleuse; il n'était guère possible que la France, dans la famille royale, n'en ressentît pas le contre-coup. Poussée par Joseph II, Marie-Thérèse, le lendemain de la mort de l'électeur de Bavière (30 décembre 1777), avait fait occuper militairement toute la basse Bavière, comme fief de l'empire. A ce coup hardi, Frédéric II avait répondu en conduisant en personne une armée sur la frontière de Bohême, prêt à envahir les possessions autrichiennes, si les troupes impériales n'évacuaient pas la Bavière. C'est à ce propos que Louis XVI, en roi de France qui voyait juste, plutôt qu'en bon mari, disait à la reine :

« L'ambition de vos parents va tout bouleverser. Ils ont commencé par la Pologne; maintenant la Bavière fera le second tome. J'en suis fâché par rapport à vous (18 février 1778). »

Il avait fait plus que blâmer l'Autriche, il avait donné à ses agents, dans toutes les cours, l'ordre de faire connaître que la France désapprouvait l'occupation de la Bavière. Il s'agissait pour Marie-Thérèse d'empêcher que la France allât plus loin, et que cette

désapprobation ne se tournât en condescendance pour l'ambition prussienne. C'est pour éviter ce danger que l'impératrice, d'abord plus mère que souveraine, qui ne voulait pas qu'on rendît sa fille « importune au roi, odieuse à la nation, par une indiscrète ingérence », devenue, le péril croissant, plus souveraine que mère, la faisait obséder par son ministre, et lui écrivait à elle-même ces mots que la jeune reine ne pouvait lire « sans pâlir », dit Mercy, que la « rupture de l'alliance serait sa mort ».

On lui dictait ce qu'elle avait à répondre au roi. La leçon apprise par cœur, au moment voulu, elle la récitait. Les entretiens avec le roi étaient longs, et non sans larmes. Pour les ministres, la pauvre femme était bien empêchée. Quoiqu'elle se fît donner par Mercy des notes qu'elle copiait de sa main, et dont elle brûlait les minutes, il lui eût été difficile de les soutenir contre des personnages rompus aux équivoques et aux finesses du langage politique. Moitié par légèreté de nature et de jeunesse, moitié par la volonté de sa mère, à laquelle Mercy avait dû écrire un jour : « qu'il serait bon qu'elle daignât ne pas trop recommander à sa fille de s'abstenir d'affaires », celle-ci avait si longtemps tardé à s'en occuper, que la langue même lui en faisait défaut. Le mot propre lui manquait pour exprimer ce qu'elle en entrevoyait. Son instinct seul devinait, dans les cir-

conlocutions et les euphémismes des explications des ministres, ce qui importait à la conservation de l'alliance, et tantôt par des caresses, tantôt par des menaces, elle réussissait soit à les y maintenir, soit à les y ramener.

IX

Ce fut au plus fort de ces préoccupations, parmi ces intrigues qui s'agitaient pour ôter le pouvoir au ministre dirigeant, Maurepas, et le rendre au ministre tombé, Choiseul, que la reine accoucha, le 20 décembre 1778, d'une fille. On espérait un fils; le désappointement fut grand. La pauvre enfant ne fut reçue que comme le gage d'un autre accouchement. Deux mois s'étaient à peine écoulés que, déjà impatiente, la grand'mère écrivait :

« Je ne serais guère flattée si le premier début du roi en sa qualité de mari, après les couches de ma fille, devait nous annoncer une nouvelle grossesse, encore pendant huit mois (28 février 1779). »

Au mois de juin suivant, on commençait à perdre de nouveau patience, et, comme on croyait en voir la

cause dans quelque retour de la « nonchalance » du roi, les mêmes gens qui avaient pensé une première fois à lui donner des goûts de galanterie revenaient à l'idée de lui faire prendre une maîtresse, c'est-à-dire de le débaucher pour le rendre plus mari.

Ce que Marie-Thérèse craignait de sa fille, c'est qu'elle ne retombât dans ses négligences envers lui. Marie-Antoinette essaye de la rassurer. Elle sent trop la nécessité d'avoir des enfants « pour rien négliger pour cela ». En même temps, faisant un retour sur ce qu'on avait pu lui reprocher : « Si j'ai eu anciennement des torts, disait-elle, c'était enfance et légèreté. Mais, à cette heure, ma tête est bien plus posée. »

Aveu touchant, qui aurait pu donner à réfléchir à Marie-Thérèse, si la politique de la souveraine n'eût caché à la mère que le tort « d'enfance et de légèreté » n'était imputable qu'aux auteurs du mariage. De la petite fille nouvellement née, la grand'mère et la reine se parlaient peu; l'une lui en voulant sans se l'avouer d'être venue au monde au lieu du petit-fils dont elle avait si grand besoin, l'autre s'en taisant, peut-être parce qu'elle n'en avait pas toute la joie qu'en toute autre condition une mère en aurait eue. Écrivant à Marie-Thérèse que « sa fille a marqué reconnaître sa mère pour la première fois, et qu'elle est venue lui tendre les bras » : « Je crois, dit-elle, que je l'en aime mieux depuis ce temps. » L'avait-elle

donc, avant ce temps, aimée moins? Est-ce que, n'ayant pas donné un héritier au trône, et sentant qu'elle n'était mère qu'à demi, elle gardait, pour le jour où elle le serait tout à fait, quelque chose de l'amour maternel?

Une autre fois, parlant à sa mère du travail de la dentition qui donne la fièvre à la petite fille :

« Je suis touchée, dit-elle, de la douceur et de la patience de cette pauvre petite au milieu de ses souffrances. »

Touchée ne semble-t-il pas un peu froid? Qu'aurait dit de moins toute personne des entours témoin de ces souffrances?

Un soir, la reine veut rester auprès de sa fille et se priver de spectacle; mais, sur l'avis du médecin qu'il n'y a pas à s'inquiéter de l'état de la petite malade, et le roi tout le premier l'y engageant, la reine va au spectacle.

Paroles et conduite, combien tout eût été différent, si, au lieu d'une fille, il se fût agi d'un fils!

Les premiers effets satisfaisants du changement d'état de la reine, jeu plus rare, plus de soin de sa santé, suppression des exercices dangereux, plus de réserve avec les favoris et les favorites, n'avaient pas eu la suite qu'on espérait. Dès le milieu de mars 1780, tous les amusements avaient recommencé de plus belle; on y avait ajouté des « divertissements con-

traires aux usages »; par exemple, les jeux de Colin-Maillard, avec des gages à racheter et des pénitences bizarres, le tout durant fort avant dans la nuit. Les bals de nuit se prolongeaient fort avant dans la matinée du lendemain. Enfin, oubliant ce que lui avait coûté, étant dauphine, le danger des favorites, elle s'y jetait de nouveau, et, pour comble, elle y entraînait le roi. La seule des dames de la cour chez laquelle allait Louis XVI était la favorite en titre, la comtesse de Polignac. Chose triste à dire, cet odieux mot de favorite qui, après la mort de Louis XV, était sorti du langage de la politique et du monde, y rentrait par une jeune reine restée, en dépit de tout, honnête femme, et coupable seulement d'une amitié inconsidérée!

Cependant, sur le point si important de l'intimité conjugale, le changement favorable paraissait définitif. On se souvient que la reine s'était trop peu inquiétée du premier complot formé contre la vertu de son mari et que, soit confiance en elle, soit désir obscur d'arriver, fût-ce à ce prix, à être de nouveau mère, elle avait paru en prendre gaiement son parti.

Elle s'émut à la nouvelle qu'on en renouvelait la tentative. Le roi qui l'en vit préoccupée dut s'en ouvrir à elle. Il lui dit « qu'il l'aimait bien de tout son cœur, et qu'il pouvait lui jurer qu'il n'avait jamais éprouvé

ni sentiment ni sensation pour aucune femme, hormis pour elle » (17 juin 1779).

La petite conspiration qui voulait le pousser aux aventures galantes n'en continua pas moins. Mercy, quoique rassuré par ce qu'il appelle « la tournure totale du caractère du prince », redoubla de vigilance. On soupçonnait la complicité d'un des premiers valets de chambre du roi ; il le fit surveiller.

On s'était flatté de l'espoir que la reine prendrait enfin goût aux affaires. Marie-Thérèse, par de fréquentes et intéressantes confidences sur la politique, Mercy, par les développements qu'il y donnait, par les explications et les conseils qu'il y mêlait, s'évertuaient de leur mieux à la convaincre de la nécessité de s'y appliquer. Ils y tenaient fort, également soucieux du maintien de l'alliance, par moments en péril, et de ce qu'ils appelaient la gloire de la reine. On comptait peu sur Louis XVI, dont l'insuffisance rejetait tout le monde sur sa pauvre femme, jugée par malheur plus capable que lui, mais qui ne l'était pas assez pour un rôle dirigeant. On la flattait de l'idée que, dans toutes les difficultés entre le roi et son gouvernement, elle n'aurait pas de peine à l'emporter et à décider, pour peu qu'elle le voulût et qu'elle y mît toute l'application et tout l'esprit de suite nécessaires. Elle écoutait, elle saisissait le gros des choses, elle avait des saillies de sens politique ; il lui arriva

même de donner pour le choix des ministres des conseils qu'on fit bien de suivre. Mais, comme il n'était que trop aisé de le voir, les affaires l'ennuyaient. Elle s'y portait moins par sa volonté propre que par impulsion, et, même dans ses démarches les plus judicieuses, le sentiment avait plus de part que la réflexion. Par exemple, s'il y eut une affaire où la réflexion dût jouer le premier rôle, ce furent les difficultés que suscitaient aux deux cours alliées les menées du roi de Prusse. Surveiller son ambition, s'en défier, douter de sa loyauté, en un mot, être en tous points sur ses gardes avec un prince sans délicatesse sur les moyens d'agrandir son pays, c'était à la fois le devoir et l'intérêt, et, pour y pourvoir, l'attention la plus soutenue, le sens le plus rassis n'étaient pas de trop. La reine n'y mit guère que du sentiment. Elle se prit « d'horreur » pour l'homme ; c'était assez d'une crainte salutaire des desseins du politique.

Aussi, après les éclats de passion où elle s'emportait en recevant les confidences de sa mère ou les avis de Mercy sur les menées de ce redoutable ennemi des deux pays, après des efforts intermittents d'attention donnée aux difficultés de la politique intérieure, elle se laissait reprendre aux distractions violentes.

Peut-être croyait-elle les avoir méritées par un genre de travail qui, après tout, n'était pas de son état. C'étaient, outre les amusements habituels selon les

saisons, promenades le soir, bals d'Opéra, spectacles, le jeu en toute saison, un jeu immodéré, et tout ce qu'un tel jeu engendrait de friponneries. Puis, par mobilité de goût, ou peut-être lassitude momentanée et regrets des ruineux amusements du jeu, Marie-Antoinette organisa sur le théâtre de Trianon des petits spectacles où elle jouait en personne. Mercy l'y vit et l'admira dans le rôle de Colette du *Devin de village*. Telle était la succession des plaisirs par lesquels Marie-Antoinette se défendait des affaires ou se dédommageait de l'ennui d'y avoir touché. Plaisirs dont les moins innocents n'étaient qu'imprudents, et dont on blâmait moins le genre que l'excès.

X

De toutes les habitudes fâcheuses de la reine, celle qui persista le plus longtemps, et, comme il arrive, en s'aggravant, ce fut sa faiblesse dans ses amitiés pour certaines femmes de la cour. On qualifia cette faiblesse en donnant le nom de favorites à celles qui en étaient l'objet. Deux d'entre elles se partagèrent la faveur de Marie-Antoinette, et, pendant quelque temps, se la disputèrent par des condescendances intéressées pour ses dissipations, la princesse de Lamballe et la comtesse Julie de Polignac.

On veut croire que ce qui fit rechercher d'abord à ces deux femmes, diversement aimables et brillantes, l'amitié de Marie-Antoinette, ce fut l'attrait de ses qualités charmantes. Mais, une fois en possession de cette amitié, il n'est que trop vrai qu'au lieu d'en

goûter honnêtement les douceurs, ou de n'en user que pour des fins innocentes, elles disputèrent à qui en tirerait le meilleur parti, soit dans leurs rivalités entre elles, soit dans des vues d'ambition et de fortune pour elles-mêmes et pour leurs familles. Elles y firent servir la pire des autres faiblesses de la reine, après le besoin d'amusement, la passion du jeu. C'est par l'appât du gros jeu que Marie-Antoinette, refroidie à certains moments par tout ce qu'elle entrevoyait de leurs mobiles intéressés, revenait fréquenter leur salon, en dépit des bonnes résolutions qu'elle avait prises et de ses promesses réitérées à son frère Joseph II et à sa mère. Elle avait fini par y amener le roi, qui, d'une aversion naturelle pour le jeu, en était venu peu à peu à un goût de complaisance puis d'habitude, et qui, après avoir pourvu sur sa cassette aux folles dépenses, souffrait qu'on mît la main sur le trésor public. A la fin les vrais mobiles de ces amitiés se trahirent.

Ce fut d'abord la princesse de Lamballe, qui par son âpreté aux grâces pécuniaires, poussée jusqu'à l'audace de demander sur les domaines de Lorraine une redevance annuelle de 600 000 livres, finit par fatiguer la reine jusqu'à devenir une cause d'embarras et de déplaisance. La comtesse de Polignac profita de la disgrâce de la princesse de Lamballe pour abuser encore plus de la facilité de la reine.

La comtesse de Polignac, écrit Mercy (1776), sans aucune place à la cour, d'une conduite assez équivoque, « fort mince d'esprit », faisait ôter au comte de Jessé la place de premier écuyer pour la faire donner à son mari, colonel sans services militaires, alors qu'on pouvait l'être à vingt-cinq ans. Aussi mince d'esprit que sa femme, pour mettre ses fonctions au niveau de l'idée qu'il se faisait de son mérite, il décidait qu'au lieu des cent cinquante chevaux de la feue reine, Marie-Antoinette en aurait trois cents dans ses écuries, et il l'obtenait.

Un des amis de la comtesse, le comte de Vaudreuil, qui avait sa fortune aux colonies, ne pouvant rien en tirer à cause de la guerre, elle lui faisait donner une rente de 30 000 livres tant que durerait la guerre. Et le roi, défenseur honnête mais passif du trésor, s'y prêtait à la seule condition qu'on tiendrait la chose secrète. Lui, qui d'abord se laissait traîner chez la comtesse sur les pas de la reine, y avait pris goût, jusqu'à s'y rendre seul et y jouer. La convoitise de la favorite augmentant avec la facilité de Marie-Antoinette, il y eut un moment où cette femme, qui avait obtenu, pour elle et pour les siens, tant en grandes charges qu'en autres bienfaits, près de 500 000 livres de rentes, en vint à demander un domaine d'un tel prix, que la reine recula. Quel était ce prix ? on peut s'en faire une idée par la transaction à laquelle,

après des difficultés doucement faites par la bienfaitrice à l'effrénée solliciteuse, on finit par s'arrêter. 400 000 livres pour payer les dettes de la comtesse, plus une terre de 35 000 livres de revenu, et 800 000 livres pour la dot de sa fille. C'est moyennant ces sommes que la favorite tint quitte, pour cette fois, la souveraine. On persuada au roi qu'il complairait à sa femme en approuvant l'arrangement; il l'approuva. Pour la reine, il faut lui tenir compte de ce qu'écrit Mercy du regret qu'elle témoigna qu'on n'y eût pas fait plus de résistance, et du « germe de dégoût qui lui en vint dans l'âme », dit-il, contre sa favorite.

S'il est vrai qu'à cette date la reine eût fini par sentir quelque dégoût dans la plus emportée de ses amitiés, il ne paraît pas, à en croire d'autres correspondances, que ce sentiment persista. La duchesse de Polignac retrouva toutes les bonnes grâces de la reine. Elle ne s'en sépara qu'en 1787, pour passer à l'étranger sur cette injonction si touchante de la reine : « Au nom de l'amitié, partez, quand il en est temps encore. Songez que vous êtes mère. Adieu, la plus tendre des amies! le mot est affreux, mais il le faut. Voilà l'ordre pour les chevaux. Je n'ai que la force de vous embrasser! »

Quant à la princesse de Lamballe, longtemps négligée, presque oubliée, elle fut pour Marie-Antoinette l'occasion de donner le rare exemple d'une amitié

qui se relâche dans la prospérité, qui se renoue dans l'infortune. Reçut-elle en effet de la reine, informée qu'elle revenait pour reprendre sa place auprès de la famille royale menacée de l'extrême danger, ces lettres où Marie-Antoinette la suppliait de ne pas se jeter dans la gueule du tigre? Est-elle authentique, celle qui tomba souillée de sang de la chevelure de la princesse égorgée, et où la reine lui écrivait « qu'elle préférait à la douceur de la voir la certitude qu'elle était en sûreté »? On voudrait le croire, et il est tout au moins vraisemblable, à la façon dont la princesse de Lamballe s'offrit à la mort plutôt que de jurer « haine à la royauté », qu'il se soit échangé de telles lettres entre la reine et cette courageuse femme, devenue, de favorite déchue, l'amie des dernières épreuves.

La joie ne devait pas être donnée à Marie-Antoinette d'annoncer à sa mère une seconde grossesse. Celle-ci en était douloureusement impatiente.

« Voilà assez politiquer, écrit-elle avec une grâce qui adoucit l'expression de cette impatience, revenons à nos tendres intérêts. Point d'apparence de grossesse; cela me désole. Il nous faut absolument un dauphin (2 août 1780). » Et, trois mois après, Marie-Antoinette n'osant plus lui en parler, quoique la manière dont elle vit avec son mari, dit-elle, lui donne toute espérance, celle-ci découragée, et

comme sous le pressentiment de sa fin prochaine : « Mes chagrins de toute espèce, écrit-elle, sont trop grands et augmentent journellement, et je suis sans secours ni aide. A mon âge, cela ne se peut plus supporter et ma santé va grand train. »

La lettre est du 3 novembre 1780. Le 29 du même mois, la grande impératrice mourait, et d'une mort admirable. Sa fille pouvait dès lors reprendre pour son compte ces tristes paroles, encore plus vraies de sa situation que de celle de Marie-Thérèse : « Je suis sans secours ni aide. »

Dans la lettre du 2 août précédent, Marie-Thérèse blâmait les veilles. C'est en effet à l'abus des veilles que le médecin de la reine, Lassonne, attribuait l'ajournement indéfini des espérances. Mais, cette fois, le roi ayant fait ses preuves, Marie-Antoinette ne pouvait plus s'en prendre qu'à elle-même, et la crainte qu'elle éprouve d'en parler à sa mère témoigne assez qu'elle le sentait. Mais à qui la faute de l'abus des veillées, et de tous ces autres genres de dissipation, amusements violents, bals, gros jeu, où la reine dépensait sa vie? Je veux qu'elle fût, dans sa jeunesse, d'humeur légère, facile aux entraînements et aux influences, inappliquée, sans beaucoup de force pour le bien comme l'en accuse sa mère, tenant fort à ce qu'elle voulait, et sachant y arriver par les moyens propres aux gens à la fois volontaires et faibles. En

quoi toutes ces dispositions-là étaient-elles incorrigibles ? Elles le furent le jour où, à peine adolescente, ayant besoin de passer quelques années de plus sous l'œil de sa mère et parmi les grands exemples qu'elle donnait à sa nation comme femme et comme souveraine, au lieu de s'y prendre comme dans toute famille sensée, s'informant du physique et du moral du jeune prince auquel on la destinait, on la maria à l'aventure, et on la jeta en proie à la fatalité. Supposé qu'à la place de chacun de ses défauts, elle aurait eu la vertu opposée, c'est à peine si elle eût pu se défendre. Si donc, avant d'être mère, sa conduite donna prise à la critique, et si, même ce changement d'état accompli, on la voit, après quelques vaines résolutions de réforme, se laisser aller de nouveau aux plus fâcheux de ses penchants, à qui faut-il s'en prendre ? Est-ce à elle ou à la politique, qui avait fait ce mariage sans nom, où il ne manquait qu'une femme et qu'un mari, et dont on ne peut parler sans une douloureuse pitié pour celle qui devait être la femme, sans un secret mépris pour celui qui ne pouvait pas être le mari ? Malheureusement cette politique était celle de Marie-Thérèse, mariant ses filles non pour elles, mais pour l'Autriche. Elle y persévera jusqu'à sa mort, et elle en poursuivit sans relâche Marie-Antoinette, ne trouvant pas sans doute, dans son patriotisme héroïque, qu'on payât trop cher des

misères domestiques de sa fille le maintien de l'alliance entre les deux pays. Quelquefois pourtant la nature parle, mais elle parle après le devoir, jamais plus haut; et, si Marie-Thérèse a des regrets du mariage, c'est à cause de sa stérilité, qu'elle est plus près de reprocher à sa fille qu'à elle-même.

Sur cette première période de la vie de Marie-Antoinette, un jugement trop sévère serait une injustice. Elle y semble moins à blâmer de fautes où sa destinée eut plus de part que sa volonté, qu'à louer de ce qui fut vraiment la victoire de sa volonté sur sa destinée. Sans compter qu'il y aurait plus à la plaindre qu'à la blâmer de la fatigue et du vide des lendemains dans sa vie dissipée, et, pour rappeler la belle pensée de Lucrèce sur l'imperfection de nos plaisirs, « de ce je ne sais quoi d'amer qui nous tourmente même au milieu des fleurs ».

Il y a un mot de Marie-Thérèse sur les fautes de conduite de sa fille. « Seul, un revers, écrit-elle à Mercy, pourrait la corriger. » Mot bien dur sous la plume d'une mère, première cause d'un mal qui ne pouvait se guérir que par un revers. Rien, d'ailleurs, n'était plus vrai, et l'événement ne le prouva que trop. Tant que Marie-Antoinette ne trouva que les affaires pour modérer ses dissipations, elle n'en vit que les ennuis, et ne s'y engagea qu'avec le désir d'en sortir au plus tôt. Il fallut l'y pousser, le roi manquant de

plus en plus à la royauté. Elle s'y mêla sans s'y fixer, n'y ayant aucun goût ni aucune préparation, sentant bien qu'on ne lui saurait aucun gré de la nécessité qui l'y jetait malgré elle, et que la nation ne l'y appelait point. On croit voir, sur une mer de plus en plus mauvaise, une barque démâtée que gouverne mal un patron inhabile. Sa femme et ses enfants sont avec lui. Effrayée du péril qui s'accroît, la femme prend le gouvernail des mains du mari; mais bientôt elle le lui abandonne découragée, n'ayant réussi qu'à lui ôter le peu qui lui restait de confiance. Pour une barque ainsi gouvernée, il n'y a de fin que le naufrage.

Dans le rôle que la force des choses lui fait jouer malgré elle, Marie-Antoinette garde auprès du roi la place et les sentiments de sujette et de femme. Sans doute elle fait quelquefois allusion à la faiblesse de Louis XVI : il le fallait bien; c'était la seule explication qu'elle pût donner de tant de démarches contradictoires qui fatiguaient les amitiés les plus dévouées. Peut-être même, si l'on regardait dans ses lettres comme dans les pièces d'un procès, y verrait-on percer, sous l'allusion, quelque chose qui ressemble à du dépit. Mais le respect est conservé, et ce dépit ne vient que d'une affection inquiète jusqu'à l'angoisse. Quand les suprêmes épreuves furent arrivées, un seul sentiment domina dans le cœur de

Marie-Antoinette, ce fut le dévouement de la reine au roi, de la femme au mari, jusqu'au moment où l'union conjugale, que resserrait de plus en plus leur commune agonie, reçut, par la mort, sa dernière perfection.

Ce sentiment avait tenu trop de place, dans sa vie, pour n'en avoir pas une dans ses dernières pensées. Après l'adieu à sa famille, à ses tantes, à ses frères et sœurs, qui termine l'admirable lettre en manière de testament, qu'elle écrivit à madame Elisabeth, le 16 octobre 1793, quelques heures avant de monter dans la fatale charrette, elle dit de ce cœur qui va bientôt cesser de battre :

« J'avais des amis; l'idée d'en être séparée pour jamais, et leurs peines sont un des plus grands regrets que j'emporte en mourant; qu'ils sachent bien que, jusqu'au dernier moment, j'ai pensé à eux. »

On n'a pas tant de qualités supérieures et charmantes sans avoir quelque partie du talent de l'écrivain. Ce que j'ai cité de la correspondance de Marie-Antoinette prouve que cette fille adoptive de la France, qui « se sentait Française jusqu'au bout des ongles » (1777), l'était par une des qualités qu'on y prise le plus. Sa correspondance, c'est elle, sans ce plumage dont elle eut tort un moment d'attifer sa tête charmante, mais dont on eut plus tort encore autour d'elle de se scandaliser. Il est vrai que son

style n'a pas de traits, et c'est de quoi lui ôter le suffrage de ceux à qui le style uni et simple ne plaît pas. Mais ceux qui se défient des traits comme de pensées qu'on aiguise, ou de sentiments dont on est assez maître pour en faire des pensées, ne refuseront pas le don de l'expression à celle qui a eu si abondamment le don de sentir.

Ces lettres font détester la crédulité cruelle qui aida les meurtriers de Marie-Antoinette à déshonorer la femme pour frapper plus impunément la reine. La légèreté à tout croire et à tout dire des personnes souveraines est un travers de notre pays, qui a tué Marie-Antoinette par la main de furieux qui eurent peut-être des honnêtes gens pour complices. Sa mort devrait rendre à jamais impossible en France la calomnie politique.

XI

Il est une mémoire qui n'a pas peu gagné à la publication de ces correspondances. Mais ce mot de gain sied-il ici? Il s'agit en effet de madame Élisabeth, et pour gagner, qu'avait-elle donc perdu? Protégée par son obscurité relative contre les jugements passionnés des partis, pour elle l'impartialité et la pitié sont venues d'abord et de tous côtés. La Révolution elle-même l'avait tuée comme on fait un coup dont on a honte, sans en parler. *Le Moniteur* met son nom au bas d'une liste d'exécutés, le 10 mai 1794. C'est tout. La défendre contre les ineptes calommnies que vomit contre elle, devant le tribunal révolutionnaire, Fouquier Tinville, sans troubler sa présence d'esprit, ni faire hésiter sa parole, ni altérer l'angélique douceur de son visage, personne n'y a songé. C'est qu'il ne s'est ren-

contré, depuis ces jours de sang, ni une faction assez ennemie de tout ordre social, ni un écrivain assez dépourvu du sens moral, pour avoir intérêt à chercher, dans ce charnier qu'on appela les procès-verbaux du tribunal révolutionnaire, des motifs sérieux pour un jugement historique. Où manquaient, non seulement les griefs, mais jusqu'aux plus légères apparences de prétextes à accusation, on n'a pas à en faire d'inutiles apologies, et il semble que, dès le lendemain de sa mort, madame Élisabeth ait reçu de la conscience publique la réparation encore contestée à Louis XVI et à Marie-Antoinette.

Désormais elle nous apparaît sous des traits auxquels ni les recherches de l'érudition historique, ni les vicissitudes des opinions sur la révolution française n'ont rien changé, comme la plus innocente des trois royales victimes, et celle qui, par la pureté virginale de sa vie, a le plus contribué à donner au triple sacrifice le caractère d'une rédemption.

Mais, s'il est vrai que cette vertu sans tache n'eut pas tout d'abord sa perfection, et qu'à l'exemple de beaucoup de saints, madame Élisabeth eut à se corriger de penchants qui pouvaient devenir tout au moins des défauts, il semble que la sœur de Louis XVI s'élève dans l'estime des hommes et que, pour être le résultat de victoires remportées sur elle-même, sa sainteté n'en a que plus de prix.

Si, de plus, celle que nous représentons assise au coin du foyer maudit, modeste et résignée, se dérobant à tout, sauf au devoir, eut beaucoup d'esprit, et du plus vif, de celui qui, par les fautes qu'il fait faire, ajoute aux difficultés de la vertu, l'aimable figure, française une fois de plus par le trait caractéristique du pays, n'en est-elle pas plus originale?

Ainsi se montre, dans ses lettres, madame Élisabeth. Elle est, par les grands côtés, la même que nous connaissions déjà; mais elle l'est avec plus de profondeur dans le solide, et plus de grâce dans l'aimable.

Une singulière indépendance d'humeur est le premier trait que révèlent les lettres de cette princesse. C'est sous cet aspect, fort inattendu, que la vit, pour la première fois, Marie-Antoinette. La veille même du jour où elle allait devenir sa belle-sœur: elle écrivait à sa mère : « On dirait qu'Elisabeth, qui a six ans, est un peu sauvage. Elle a un air déterminé et doux en même temps. Je l'apprivoiserai, je l'espère (15 mai 1770). »

Un premier coup d'œil a révélé à la jeune dauphine les deux traits dominants de madame Élisabeth : la sauvagerie et la douceur. Laquelle l'emportera?

A un an de là, le contraste persiste, et les deux penchants se balancent. « Élisabeth n'est pas un caractère méchant, écrit Marie-Antoinette, mais plutôt

entier et rebelle. Elle a sept ans, et gagne beaucoup, et l'on surprend chez elle des traits de sensibilité qui sont charmants (7 décembre 1771). » A l'âge de huit ans, son éducation demandait beaucoup de ménagements. Elle souffrait malaisément qu'on lui résistât. Étant allée dans un couvent, elle voulut assister à la messe en costume de novice ; il ne s'en trouvait point à sa taille ; elle en fut très mortifiée. Elle était fière, entêtée de son rang. Les dames d'une maison religieuse avaient donné à sa sœur Clotilde et à elle une petite fête. Tandis que Clotilde baisait à la joue les religieuses l'une après l'autre, Élisabeth ne leur donnait que sa main à baiser.

Nous la retrouvons en 1778, de sept ans plus âgée. Elle est devenue sombre, retirée en elle-même. Ses sentiments religieux s'exaltent; elle veut se faire carmélite. Louis XVI déclare qu'il ne le lui permet qu'à sa majorité. Elle résiste, elle se dépite. Mais la douce main qui avait essayé d'assouplir la sauvage enfant de six ans réussit à calmer la jeune fille de quatorze ans. Marie-Antoinette continue à bien espérer de cette nature à la fois difficile et aimante. Elle voit dans son obstination un caractère, dans sa fierté « un bon point de direction », dans sa sensibilité un moyen « de lui faire comprendre l'avantage et le bonheur d'être aimée ». Élisabeth était très bienfaisante. Sa belle-sœur pensa qu'en lui donnant la liberté de faire

plus de bien et de le faire à sa façon, « on lui ôterait l'idée de s'enterrer »; elle conseilla au roi de l'émanciper et de lui constituer une maison.

Louis XVI suivit ce conseil, et, dès le mois de mai 1778, Élisabeth était maîtresse de ses actions.

Franchissons avec la correspondance l'intervalle qui sépare 1778 de 1789. La Révolution a éclaté. L'indépendance d'humeur de madame Élisabeth prend tout d'abord le caractère d'une double opposition à la Révolution et à la politique de Louis XVI. On n'a guère le courage d'en vouloir à la pieuse princesse de n'avoir rien aimé de la Révolution; on n'est pourtant pas fâché de voir qu'à toutes les vertus qui lui ont valu une douce vénération parmi les hommes, elle a joint la générosité qui lui fit comprendre et admirer les grands élans d'une nation qui se régénère. Elle dit de la nuit du 4 août : « La noblesse, avec un enthousiasme digne du cœur français, a renoncé à tous ses droits féodaux... C'était à qui ferait le plus de sacrifices. Tout le monde était magnétisé. » C'est penser et parler en vraie sœur du Louis XVI ami de Turgot. Même après le retour de Varennes, elle a des paroles d'admiration pour la fête de la Fédération du 14 juillet 1791 :

« Spectacle superbe, dit-elle comme en soupirant, si l'on avait le cœur gai. »

Elle ne s'étonne pas que l'on sorte de France. « Si

j'en étais dehors, dit-elle, je crois que ce serait pour longtemps. » Mais tout de suite le bon sens et les grands sentiments lui font ajouter : « Il serait fâcheux que tout le monde pensât de même; car notre pauvre patrie serait encore plus malheureuse » (30 mars 1790). Elle fait plus que parler, elle agit. Louis XVI l'avait pressée de partir avec ses tantes; elle aima mieux rester près de lui.

Et cependant, si quelqu'un exerce sa patience et lui donne sujet de remporter des victoires contre son humeur indépendante, c'est ce frère aux mains de qui elle voyait périr la royauté et la fortune de sa famille. Ses lettres offrent plus d'un trait où semble percer, sous le regret affectueux, un secret dépit de n'avoir ni le conseil ni la décision. « Nous laissons tout faire, écrit-elle à madame de Bombelles; et ce qu'il y a de pis, c'est que nous persuadons à tout le monde que nous ne sommes pas fâchés de ce qui se passe (27 avril 1790). » Quatre mois après, faisant allusion aux incertitudes de Louis XVI sur son projet de fuite : « Si tu veux savoir, écrit-elle à la même, des nouvelles de ma petite santé, je te dirai que j'ai toujours beaucoup d'engourdissement dans les jambes. Peut-être, si j'avais le courage de me guérir, je dirais que je ne le désire pas (29 août 1790). » *Je* désigne ici le Roi.

Et, six semaines après : « Les jambes du malade reprennent de la vigueur, et dans peu peut-être pourra-

t-il marcher; mais il y a si longtemps que son sang se porte à cette partie-là et lui en ôte l'usage, que je ne me résoudrai à le croire guéri que lorsque je le verrai marcher. »

Le 24 octobre suivant, elle n'a plus guère d'espérances. « Le malade a toujours de l'engourdissement dans les jambes; il est à craindre que cela ne gagne les jointures, et qu'il n'y ait plus de remède. » Triste, mais vive peinture de ce pauvre roi, qui ne sut ni attaquer ni se défendre, ni refuser ni consentir; jugeant les autres par son cœur inoffensif et doux, au lieu de les juger par son bon sens; ne désespérant jamais, ce qui n'est une qualité que chez les gens qui agissent; d'ailleurs, si pesant d'esprit et de corps, qu'il dut lui arriver souvent de confondre son peu de goût à se remuer avec la prudence; tantôt résigné à son rôle de plus en plus humiliant de roi sous la dictature de l'anarchie, tantôt se laissant tenter de reprendre le tout et finissant par abandonner aux mains de la Révolution quelques lambeaux de plus de la dépouille royale.

C'est un des traits à l'honneur de ce pauvre prince, qu'il n'eut pas un moment la pensée de se défendre par la guerre civile. S'il fut résolu sur un point, c'est sur celui-là; il le fut à la manière d'un homme qui n'en avait pas même admis la délibération ni dans ses conseils ni avec lui-même. Il est bien vrai que, la fuite réussissant, c'était la guerre civile; mais il ne le crut

pas un moment, et, s'il se décida si lentement à quitter les Tuileries, c'est peut-être qu'il lui fallut du temps, pour se persuader que la guerre civile ne sortirait pas de sa fuite. Madame Élisabeth n'y met pas tant de scrupules. Loin d'avoir peur de la guerre civile, elle la croit nécessaire ; et, si elle se trompe, il faut avouer que ce sont là de ces erreurs viriles comme le grand Corneille en fait commettre à ses héroïnes :

« Tu es bien plus parfaite que moi, écrit-elle à madame de Bombelles ; tu crains la guerre civile ; moi, je t'avoue que je la regarde comme nécessaire. Premièrement, je crois qu'elle existe ; parce que, toutes les fois qu'un royaume se divise en deux parties, et que le parti le plus faible n'obtient la vie sauve qu'en se laissant dépouiller, il m'est impossible de ne pas appeler cela guerre civile. De plus, jamais l'anarchie ne pourra finir sans cela, et je crois que plus on retardera, plus il y aura de sang répandu. Voilà mon principe ; il peut être faux : cependant, si j'étais roi, il serait mon guide, et peut-être éviterait-il de grands malheurs (1er mai 1790). »

Où nul homme vivant ne pouvait sauver la Révolution en même temps que la royauté, on ne peut dire quelle eût été la bonne politique. Mais, si le *principe* de madame Élisabeth est faux, elle juge sainement l'état des choses, et sa clairvoyance sur le mal comme son erreur sur le remède sont également d'un homme.

Si madame Élisabeth gardait cette liberté de jugement à l'égard d'un frère aussi aimé que respecté, on peut croire qu'elle ne se gênait pas pour juger sa belle-sœur. Entre ces deux femmes, il n'y eut d'ailleurs, à aucun moment, incompatibilité, et l'on est heureux de n'avoir pas à reprocher à ces deux grands cœurs une faiblesse qui les eût rendues injustes l'une pour l'autre. De bonne heure elles avaient mêlé leurs larmes dans des épreuves de famille. Quelque temps après la mort d'une fille de Louis XVI (juin 1787), la reine avait mené sa belle-sœur à Trianon, où elle lui avait ménagé quelques-unes de ces surprises, « en quoi elle excellait », écrit madame Élisabeth. « Ce que nous y avons fait le plus, ajoute-t-elle, c'est de pleurer sur la mort de ma pauvre petite nièce. » Deux belles-sœurs pleurant ensemble sur le berceau vide d'un enfant apprennent à se connaître et ne doivent pas être loin de s'aimer.

Plus tard, la politique et les périls de la famille royale amenèrent entre Marie-Antoinette et madame Élisabeth des dissentiments.

La différence de situation, dans le malheur commun, devait leur suggérer deux politiques différentes. Marie-Antoinette cherchait les conseils de l'étranger et l'appui de sa famille paternelle. Pour Élisabeth, une seule conduite peut tout sauver : c'est l'union de la famille royale, non comme la veut la reine, par la

prépondérance du roi et la subordination de ses frères, mais « par les vertus, les sacrifices »[1], l'union par des sentiments tout français, et sans influence étrangère; et, enfin, la défense, fût-ce au prix de la guerre civile. Elle craint les amitiés de la reine; « ses gens d'affaires lui font peur » (21 octobre 1791). On voit par plus d'un passage de ses lettres qu'elle a les yeux sur Marie-Antoinette, qu'elle n'est pas sûre de ses démarches. Elle ne la blâme point, mais elle la défend comme on défend une personne qui a donné prise. Dire que la reine « n'a pas tous les torts qu'on lui impute », c'est faire entendre qu'elle n'est pas sans torts. « On pourra, écrit madame Élisabeth, avec une conduite soutenue, regagner l'amour des Parisiens. » On l'avait donc perdu par la conduite contraire.

De son côté, Marie-Antoinette n'ignorait pas les arrière-pensées et les critiques, quoique discrètes, de sa belle-sœur. Avec les vertus de l'esprit de famille, peut-être en avait-elle le préjugé le plus ordinaire, qui est de suspecter l'étrangère entrée dans la famille par le mariage, et, si sa bonté l'empêchait de croire à tout, peut-être en croyait-elle assez pour rester défiante. Elle aimait beaucoup ses deux frères, et le comte d'Artois, en particulier, avec passion. Or,

1. « Il faut que tout le monde fasse des sacrifices. »

comment les aimer sans entrer dans leurs griefs contre Marie-Antoinette? De là, sinon des brouilles entre les deux belles-sœurs, du moins des froideurs, des silences et tout au moins une amitié intermittente. « La reine est fort bien pour moi en ce moment, » écrit madame Élisabeth, le 25 juin 1787. Il n'en était donc pas ainsi tous les jours.

XII

De ce fond d'indépendance d'abord farouche, puis apprivoisée, mais persistante, d'opposition, de préjugés et de préventions, c'est-à-dire de tout ce qui divise les familles, sortit, comme d'un état de tentation, cette sœur qui, pressée par son frère de quitter la France, aima mieux partager sa captivité aux Tuileries, en attendant qu'elle la partageât au Temple, et cette belle-sœur qui, le 20 juin 1792, dans les Tuileries envahies, menacée des dernières violences par la foule qui la prenait pour la reine, disait au chevalier de Pardoux, qui, pour la sauver, l'avait nommée par son nom :

— Taisez-vous, et sauvez la reine!

Si ce ne fut pas la religion toute seule qui opéra un si grand changement, ce fut du moins un cœur ca-

pable de tous les renoncements qu'elle enseigne et de tous les sacrifices qu'elle commande. Le christianisme qui transforma madame Élisabeth n'est pas le christianisme contentieux des théologiens ni celui des encycliques : c'est ce christianisme intérieur qui met la charité même avant la foi, qui accepte le malheur comme une occasion de mérite ou comme une expiation des fautes, et qui apprend à la fois à bien conduire la vie et à la bien quitter. Les lettres de la princesse en offrent, non des professions expresses, mais, ce qui vaut mieux, des effets édifiants et touchants. J'ai entendu des catholiques accuser madame Élisabeth d'être dévote : elle n'avait, selon moi, qu'une piété exacte, avec les grands sentiments qui la vivifient.

Il est très vrai que la bonne princesse est fort occupée du choix de son confesseur. Ce n'est pas du moins pour en trouver un commode. Par le portrait qu'elle a tracé de l'ecclésiastique chargé du soin de sa conscience, on va juger si la confession élève ses sentiments ou les rabaisse. « Ma nouvelle connaissance, écrit-elle à madame de Raigecourt, veut connaître à fond ce que l'on pense, et n'est point une connaissance sèche; elle aide beaucoup à se corriger (28 mars 1791). » Et, le 23 août de la même année : « Je sors à l'instant d'avec cette personne; l'esprit, la bonté, la douceur sans faiblesse, la connaissance

parfaite des hommes, une manière d'attirer la confiance, une vertu qui se fait aimer et inspire le désir d'être imitée, voilà son portrait mal esquissé, mais qui peut ajouter à tout ce que je t'ai dit et te faire deviner le reste. » Elle avait dit quelques lignes plus haut : « Si je ne fais pas de progrès, je saurai bien à présent à qui m'en prendre, et les excuses manqueront parfaitement. » Elle méritait d'avoir la main heureuse, et elle l'avait eue en effet. C'était un directeur de conscience tel qu'il le fallait en ces tristes jours ; il avait l'art de préparer à ces morts qui viennent avant le temps, et que Dieu n'envoie pas. C'était l'ecclésiastique vénérable qui devait assister Louis XVI à l'échafaud, l'abbé Edgeworth.

Les guides spirituels de madame Élisabeth sont de ceux qui savent élever le cœur de l'homme en lui enseignant l'humilité. C'est, entre autres, Duguet, dont elle goûtait la piété sensée et profonde sans raffinements. Elle dit à propos de lui : « La théologie à part, à laquelle je ne comprends rien, c'étaient de bien saintes gens que ces solitaires de Port-Royal. Quelle vie à côté de la nôtre ! Et nous osons nous plaindre (23 septembre 1790). » Les titres des livres dont elle fait sa lecture habituelle indiquent le caractère pratique de sa piété. C'est un *Traité de l'Oraison* ; c'est un livre sur la *Conformité à la volonté de Dieu*. Et, en les recommandant à son amie, elle dit : « Il y a

des choses pour les religieux, mais on ne lit pas cela (12 septembre 1791). »

Chrétienne sans théologie contentieuse, elle se garde également des excès de la spiritualité, et, dans des lettres, qui sont presque de direction, à sa trop pieuse amie, « elle calme la délicatesse de ses sentiments pour Dieu ». La religion de madame Élisabeth est celle qui tire le fidèle des langueurs d'un christianisme trop spéculatif, pour le porter aux actes de charité et d'édification, et tout d'abord aux devoirs prochains et pressants, ceux de la condition, de la situation, de la famille. C'est par cette religion qu'elle apprend, non seulement à se soumettre à la Providence, mais à quelles marques cette soumission se fait sentir. « Il faut, écrit-elle, que la soumission nous porte au calme; sans cela, elle n'est que sur nos lèvres et non dans notre cœur. » Et elle ajoute ces belles paroles : « Lorsque Jésus-Christ fut trahi, abandonné, il n'y eut que son cœur qui souffrit de tant d'outrages; son extérieur était calme et prouvait que Dieu était vraiment en lui... Ainsi, mon cœur, soumettez-vous et adorez en paix les décrets de la Providence, sans vous permettre de porter vos regards sur un avenir affreux pour quiconque ne voit qu'avec des yeux humains (15 février 1791). »

Forte de ce secours surnaturel, elle entre sans agitation et elle persévère sans défaillance dans le seul

rôle qui lui fût laissé au sein de cette famille vouée au martyre. Elle n'est point consultée, ou, si elle l'est, très certainement point écoutée. Toujours vaincue, plus vaincue que son frère et sa belle-sœur, parce que, des trois, elle est le plus loin des idées de la Révolution; point associée à ce qui avait été laissé de puissance à la royauté, mais associée à toutes ses disgrâces; tendant la joue aux soufflets qui s'adressent au visage de la reine; malheureuse pour tous plus que pour elle-même, elle trouve, jusque dans ce dévouement absolu, matière à ce mécontentement de soi-même que le christianisme suggère aux plus saints. Au retour de Varennes, veut-on savoir ce dont elle « s'aperçoit » ? C'est que « son âme n'est pas ce qu'elle devrait être pour son Créateur, et qu'elle n'a d'espoir, de grâce, qu'en la bonté de Dieu ».

Pour le chrétien fidèle, la consolation la plus efficace, la source des forces ravivées, c'est la pratique des sacrements. Il y eut un moment où les actes extérieurs de religion devenant impossibles, la pauvre princesse fut forcée de s'en priver. Elle s'y résigna.

« Je comptais, écrit-elle, avoir le bonheur de communier le jeudi saint et le jour de Pâques; mais j'ai craint d'être cause d'un mouvement dans le château et que l'on pût dire que ma dévotion était imprudente, chose que je désire éviter par-dessus tout,

parce que j'ai toujours cru que c'était le moyen de la faire aimer (23 avril 1791). »

Le christianisme n'a rien inspiré de plus touchant que ce sacrifice d'une âme affamée qui se prive du pain spirituel pour ne pas mettre les autres en péril.

Par les sentiments de madame Élisabeth sur la Révolution, on peut juger ce qu'il lui fallait faire d'efforts pour les dissimuler. Elle savait à quoi s'en tenir sur la Constitution de 1791, dont elle dit avec tant de justesse « qu'elle ôte à Louis XVI le peu de couronne qui lui restait » (18 mai 1790). Cependant on la voit assister aux fêtes données en l'honneur de la Constitution.

« Nous avons été hier à l'Opéra, écrit-elle, nous irons demain à la comédie. Mon Dieu ! que de plaisirs, j'en suis toute ravie ! Ce soir, nous avons encore une illumination superbe tout en lampions, et en machines de verre que, depuis deux ans, on ne peut plus nommer sans horreur (25 septembre 1791)[1]. »

L'ironie est poignante. Figurer dans des fêtes dont les badauds seuls étaient dupes, faire bon visage à cette joie hypocrite ou imbécile, madame Élisabeth en eut le courage. Mais, pour que rien ne manquât à son épreuve, ce courage même parut à certaines gens faiblesse. On en parla mal. Elle ne s'en indigne pas; à peine s'en plaint-elle.

1. Les lanternes.

« Tu diras, écrit-elle à madame de Raigecourt, que j'ai bien de l'orgueil; mais, en vérité, il y aurait eu des inconvénients réels, peut-être même pour ceux qui me blâment, à faire autrement. La plus grande preuve que je puisse t'en donner, c'est que je me suis déjà trimballée à deux spectacles, et que je le ferai encore à un troisième. Ce n'est certes ni mon goût ni mes principes qui m'y amènent; ce n'est que mon devoir. Mais il est des choses sur lesquelles rien ne pourra me faire ployer (28 septembre 1791). »

XIII

Madame Élisabeth sentait et pratiquait l'amitié comme Marie-Antoinette. Elle avait deux amies, toutes les deux dignes d'elle, mesdames de Bombelles et de Raigecourt. Elle s'inquiétait d'une toux de madame de Bombelles : « Tiens bien la parole que tu me donnes de te ménager, lui écrit-elle ; je te le demande en grâce, mon cœur ! Pense beaucoup à tes amies, cela te donnera le courage de t'occuper de toi. L'amitié, vois-tu, ma chère Bombelles, est une seconde vie qui nous soutient en ce bas monde (25 juin 1787). »

De l'humeur où nous la savons contre la Révolution, la prise de la Bastille n'avait pas de quoi lui plaire. Elle en avait été fort émue. Cependant elle l'est plus encore d'une lettre qu'elle a reçue de son amie.

« Que tu es aimable, mon cœur ! Toutes les affreuses nouvelles d'hier n'avaient pas pu parvenir à me faire pleurer; mais la lecture de ta lettre, en portant la consolation dans mon cœur par l'amitié que tu me témoignes, m'a fait verser bien des larmes (15 juillet 1789). »

Elle tenait tout ce que la reine avait prédit et espéré d'elle. Elle sentait « l'avantage et le bonheur d'être aimée ».

Un jour madame de Bombelles l'avait louée de son courage. Il y en avait sujet. On était au mois d'avril 1790; la princesse avait vu la religion atteinte par les mesures de l'Assemblée, les massacres commencer, et, de ses deux amies, l'une loin d'elle, à l'étranger. Cependant elle ne veut pas de l'éloge.

« Tu as bien tort, mon cœur, de me parler de mon courage. Je vous assure qu'il est bien moins grand que l'on ne pense. Je trouve qu'il faut en avoir bien peu pour supporter ce que l'on ne peut empêcher, et voici mon histoire. Mais c'est toi, ma petite, qui en as un bien grand. Envisager de sang-froid l'infortune de son mari et de ses quatre enfants, voilà ce que la religion seule peut faire supporter (19 avril 1790). »

M. de Bombelles, ambassadeur de France à Venise en 1790, avait refusé le nouveau serment et envoyé de Venise sa démission. Sa femme était

attachée à la maison de madame Elisabeth; elle avait dû quitter la princesse pour rejoindre son mari. Il restait à madame Elisabeth sa seconde amie, madame de Raigecourt. Elle l'avait mariée en lui donnant pour dot cinq années des étrennes de 30000 livres qu'elle recevait du roi. Elle l'aimait avec une tendresse qui lui était rendue. M. de Raigecourt avait émigré; sa femme hésitait à le suivre. La princesse l'y força. Madame de Raigecourt en avait un vif chagrin.

« Tu te tourmentes, lui écrit madame Elisabeth, pour te faire des reproches qui n'ont pas le sens commun. Pour te calmer tout à fait, je te ferai part d'une réflexion que j'ai faite après ton départ. Dans le premier moment, me suis-je dit, je n'ai pensé qu'au plaisir de la savoir dans un lieu bien tranquille; mais le public ne trouvera-t-il pas mauvais qu'elle m'ait quittée dans ce temps de trouble? Mais j'ai pensé que cela ne se pouvait pas à cause de ton état[1]; que de plus, si quelques gens à grands sentiments voulaient s'aviser de penser à cela, nous devions nous mettre au-dessus du malheur de leur déplaire par une très bonne raison : c'est que, Dieu t'ayant remis en dépôt le salut de ton enfant, aucune considération humaine ne doit t'empêcher de prendre

1. Madame de Raigecourt était sur le point d'accoucher.

les moyens possibles pour lui faire recevoir le baptême (24 octobre 1790). »

Les scrupules de madame de Raigecourt n'avaient pas cessé. Une circonstance vint les changer en remords.

Deux des dames de la princesse demandaient à la quitter; madame de Raigecourt l'apprend, elle veut revenir. La princesse lui ordonne de rester. Elle a tout arrangé. Des deux dames, une seule partira. « Sois bien tranquille, lui écrit-elle; si pareille idée te revient dans la tête, dis-toi bien que ton devoir envers Dieu, envers ta fille, ton mari et moi, te retient à Trèves. Que voudrais-tu que je fisse, s'il arrivait la moindre chose ici, si tu y étais? Ainsi, mon cœur, je te dis, dans toute la franchise du mien, que je ne me soucie pas du tout que tu viennes, et même que je n'ai pas besoin de toi (4 mai 1791). »

Et, parmi toutes ces tendresses et toutes ces tristesses souriantes, souvent elle a le mot piquant, de l'esprit, et du plus aimable. Elle veut bien « s'attacher au char de Monsieur, mais elle croit que les roues n'en valent rien » (15 juillet 1789). On se reverra « quand la liberté qu'on proclame tant sera pour tout le monde » (4 juin 1791). Elle parle de « ce monsieur qui a tant de cheveux et tant d'esprit » (16 octobre 1790). Et d'autres mots du même genre.

C'est de l'esprit, pour faire valoir sa bonté. Il sort de ce fonds de gaieté douce, qui est le don particulier des bons cœurs et l'accompagnement ordinaire d'une vie innocente. C'est par là que tant de courage a été possible, et aussi par cette heureuse mobilité de la nature humaine, qui suspend les plus grandes douleurs et qui semble la seule et la dernière force de l'homme dans les malheurs irréparables.

On risque si peu de faire tort à cette sainte mémoire, que j'accorde volontiers à certaines personnes d'un goût difficile que le ton de ces lettres est, en quelques passages, un peu bourgeois. On voudrait n'y pas trouver qu'elle « est embarrassée comme un chien » (18 mars 1791), ni « qu'elle a été pis qu'une bûche » (3 avril 1791), ni qu'elle « va trôler son âme de confesseur en confesseur ». On ne lit pas non plus sans surprise, dans la même lettre où elle parle si éloquemment de Jésus-Christ aux mains des bourreaux, cette singulière confidence « qu'elle aime à bien dîner, quoiqu'elle ne soit pas gourmande », et, dans une autre lettre, cette étrange exclamation : « Que la sainte paresse y trouve son compte ! (1 juin 1791). » Peut-être était-ce un reste de sa sauvagerie primitive, ou tout au moins l'effet d'une éducation négligée ; peut-être l'esprit de madame Élisabeth était-il moins élevé que ses sentiments.

C'est par l'élévation des sentiments que ces lettres sont si intéressantes, et que celle qui les a écrites est une figure si originale. Elle eut pour son frère le dévouement de l'épouse, et elle connut l'amour maternel sans être mère. Et dans un temps si fertile en belles morts, elle fit voir une manière inconnue de bien mourir. Dans la charrette où l'on avait fait monter avec elle vingt-trois condamnés des deux sexes, elle avait été placée sur le devant la première, à part, pour le plaisir de spectateurs dignes d'un tel spectacle. A la descente du Pont-Neuf, le mouchoir blanc qu'elle avait jeté sur sa tête s'étant détaché, l'exécuteur le ramassa et le lui tendit pour qu'elle s'en couvrît de nouveau. Elle ne le voulut pas, en sorte que, seule de toutes les femmes qui partageaient son sort, — il y en avait huit, — elle resta tête nue, et que la plus humble de ces vingt-trois victimes parut braver la foule à laquelle elle ne pensait déjà plus. Durant tout le trajet, elle garda l'attitude d'une personne recueillie en elle-même, et depuis longtemps résignée. Une fois seulement, on la vit échanger quelques paroles avec une de ses compagnes d'infortune, attachée, à côté d'elle, à la charrette. C'était une vieille dame qui n'avait pas pu faire encore son sacrifice. Elle l'y aida, non par des exhortations, mais en demandant à Dieu, pour elle, la force de la résignation, s'oubliant elle-même à ce moment où la religion invite le chré-

tien à garder pour lui ses dernières prières, et assistant sa compagne d'infortune de la dernière chose qu'elle eût encore à donner, l'exemple de son détachement et de sa foi aux réparations divines.

Par un raffinement de barbarie et pour réjouir les yeux des délicats de l'échafaud, on l'avait réservée pour mourir la dernière. Elle eut à voir descendre une à une du tombereau les vingt-trois victimes de cet hécatombe. Elle les salua toutes avec un sourire, les yeux au ciel, comme pour leur montrer où elles allaient bientôt se rejoindre. Le dernier qui la précéda sur l'échafaud était un prêtre. Elle put recevoir de lui pour elle-même les consolations qu'elle avait données aux autres. Enfin, son tour venu, est-il vrai, ou seulement vraisemblable, que l'exécuteur ayant arraché le fichu qui couvrait sa poitrine, elle ait dit : « Au nom de Dieu, monsieur, couvrez-moi »? En tout cas, vrai ou non, ce mot de fermeté héroïque et de pudeur blessée, elle était digne de le dire, et si elle ne l'a pas dit, digne qu'on le lui prêtât.

XIV

Entre sa femme et sa sœur, Louis XVI, dans cette *Correspondance*, est très effacé. Ses lettres n'apprennent rien de nouveau sur son caractère ni sur sa politique; mais elles remettent en vue des choses que le souvenir de sa belle mort ôtait jusqu'à l'idée de regarder de près. Il a des vertus où il eût fallu des talents, et des vertus privées où il en eût fallu de publiques. Il ne vient guère de lui que des empêchements. Son courage ressemble trop à de l'apathie, son penchant à ne pas désespérer à de l'imprévoyance. Le malheur de Louis XVI est inouï; on s'étonne d'en être moins touché que de celui de sa famille. Que manque-t-il donc à ce roi qui avait la bonté, la justice et la résignation? Je n'ose le dire, et peut-être est-ce déjà trop de le chercher. C'est qu'un roi n'est pas fait

pour offrir sa face aux affronts, que ce qui sied à un saint ne sied pas au chef d'une nation, et que, si la nation ne veut plus de son chef, un vaincu de cette sorte n'a pas le droit de baisser la tête.

L'attitude de Louis XVI devant ses ennemis me fait admirer Charles Ier, en face de l'armée de Cromwell, dont il est le prisonnier, récusant hautement le tribunal que lui a donné la révolution victorieuse, appelant de la violence militaire aux principes de la constitution, faisant par sa résolution et sa dignité pleurer ses juges, et peut-être persuadant à quelques-uns qu'en violant la loi du pays, il avait cru de bonne foi la défendre ; enfin, la lutte terminée, ne tendant pas la gorge au fer comme un agneau, mais s'y présentant d'un tel visage que ceux qui le tuèrent porteront éternellement la tache d'avoir assassiné un vaincu !

Il est vrai qu'on n'a pas donné à Charles Ier le beau nom de roi *martyr*. Il s'est même trouvé en Angleterre de graves historiens pour lui reprocher son « incurable duplicité » et pour l'appeler « le moins scrupuleux et le moins chanceux des fourbes [1] ». En France, on qualifie moins sévèrement les perplexités

1. Charles was not only a most unscrupulous, but a most unluky dissembler.

(MACCAULAY'S *History of England.*)

de Louis XVI, et même les dénégations de son interrogatoire devant une assemblée qui l'avait condamné dans son cœur, et qui n'était plus pour lui qu'une émeute législative victorieuse. Et nulle accusation ne fera jamais foi contre ce testament sublime où il donnait à ses ennemis le pardon du chrétien et de l'innocent, et où il rendait à la France le même compte qu'il se croyait sur le point d'aller rendre à Dieu.

C'est dans ce testament qu'il faut chercher Louis XVI, et aussi dans ses premières années de règne, où il semblait qu'un jeune roi, chaste, sensé et bon, dût suffire à la régénération de la France. Toutes les lettres de ces commencements sont admirables. L'avènement de Louis XVI ne ressemble à aucun autre. C'est la justice qui veut redresser tous les torts, la bonté qui veut soulager tous les maux, la puissance qui veu être l'assistance universelle. C'est plus encore : c'est le pouvoir souverain que reçoit avec une gravité mélancolique un prince qui ne s'y trouve pas assez préparé. Il l'accepte comme un devoir qu'il n'est pas libre de refuser. Quelle suite de nobles lettres, depuis les premiers jours de 1774 jusqu'au moment où la nation et la royauté, d'abord si unies, se séparent et se cherchent dans des ténèbres de plus en plus épaisses, n'ayant plus pour se parler que des mots auxquels elles n'attachent pas le même sens ! Quelle source jaillissante de

paroles heureuses! « Il vaut mieux se faire aimer que se faire craindre, et je veux être aimé (1er juin 1774). » — « Il n'y a pas de petites choses quand il s'agit du bien du peuple (15 septembre 1774). » — « Nous aurons à tenir ce que l'édit ne promet pas » (15 juin 1774). Et quand il se fait inoculer : « C'est un exemple public que je dois au salut de tous mes sujets » (4 juin 1774). Et sur la question de savoir si les dames de la halle seront admises à le complimenter : « Je ne dois pas oublier que je suis le roi de tous, grands et petits, et que l'art de se faire aimer est le moins coûteux de tous les moyens de gouvernement (8 juin 1774). » Et, à propos de pillages de grains et de retranchements à faire aux dépenses de son sacre, pour y pourvoir : « Je veux qu'il n'y ait pas de fêtes à Paris, et que l'argent que la ville y destinait soit employé à la sûreté et au soulagement de ses habitants (juillet 1774). » Et en parlant de la suppression des corvées : « Prendre, malgré lui, le temps du laboureur, même en le payant, serait l'équivalent d'un impôt; à plus forte raison, le lui prendre sans le payer (février 1776). » Le jour où il rendit une ordonnance pour adoucir les peines de la désertion, il avait accompagné la mesure d'une amnistie générale pour tous les délits militaires. « Il est bon, écrivait-il, que le jour où je donne une loi de douceur et d'humanité soit aussi un jour de clémence (7 décembre 1775). »

Tout cela sort d'un cœur où abondent tous les bons sentiments. C'est là le trait de Louis XVI. Chez lui, le cœur est la seule source des pensées. Il semble qu'il ne lui en vienne guère d'autre part. Et celles qui lui viennent de là, il a tout à la fois les paroles heureuses pour les exprimer, et, pour les faire prévaloir, la volonté et le ton du commandement. Mais le cœur ne suffit que là où la politique n'est que la bienfaisance. Quand les choses ne furent plus de celles qui se jugent par le cœur, et se décident par les premiers mouvements, au moment des difficultés de la politique, le roi des beaux jours de l'avènement disparut ; une intelligence égale aux épreuves ne prit pas la place d'un cœur inactif et découragé, et il n'y eut plus qu'une victime auguste se débattant trois ans entiers contre le coup mortel.

1866.

BILLAULT

SES DISCOURS POLITIQUES

I

L'éclat des derniers discours de M. Billault, la grandeur de ses services, sa mort prématurée, les regrets sincères qu'elle a causés, même parmi ceux qui, ne l'approuvant ni dans le passé ni dans le présent, sentaient néanmoins que sa vie était une force et une garantie pour tous les intérêts honnêtes, tout cela autorisait la famille de cet homme illustre à recueillir et à publier ce qu'il a laissé de plus digne de mémoire. De là deux beaux volumes imprimés avec un juste soin par l'Imprimerie impériale. Ils donnent de l'homme, de son caractère et de ses ta-

lents, une image fidèle qui justifie l'affection de ses amis et qui adoucira, avec l'aide de sa mort et du temps, les préventions de ceux qui furent ou se crurent ses adversaires.

Une notice très bien faite, et écrite tout de sentiment par M. Albert Huet, qui fut attaché à M. Billault comme chef de son cabinet, raconte brièvement sa vie et analyse ses œuvres « présentées à leur date et dans les circonstances qui les ont provoquées ». Rien, dans cette notice, ne sent l'apologie contentieuse. M. Huet parle de l'homme qu'il a aimé comme s'il ne soupçonnait pas qu'il pût être contredit. Il épanche ses regrets sans penser qu'il rend témoignage. Je n'ai connu M. Billault que par des relations fugitives, mais je l'ai connu assez pour comprendre qu'il ait mérité de tels regrets, et pour y mêler les miens.

Ce recueil nous le présente sous un aspect un peu différent de l'homme public que nous croyions connaître. M. Albert Huet veut qu'il ait été « libéral jusqu'à sa dernière heure ». Je comprends que, dans sa tendre vénération pour un patron illustre, il revendique pour lui cette qualité : il n'y a pas aujourd'hui de titre mieux porté. Tout le monde se prétend libéral, conservateurs aussi bien que libéraux. Quand tout le monde veut s'appeler du même nom, c'est pour moi, je l'avoue, le moment de me défier. Je ne conteste

pourtant pas que M. Billault n'ait été libéral. Comment l'était-il? J'aurai plus tôt fait de chercher comment il ne l'était pas.

Il n'était pas le libéral formaliste, pour qui la forme passe avant le fond, les droits constitutionnels avant les droits réels; qui, au moment où il abuse, se plaint de ne pas user; qui ne veut pas des libertés que lui mettent en main les mœurs plus puissantes que les lois, et aime mieux celles que les lois, mobiles comme les événements, peuvent lui donner ou lui ôter.

Il n'était pas non plus cette autre sorte de libéral pour qui le pouvoir, quel qu'il soit, est l'ennemi. On l'appelait sous le dernier règne, et il s'appelle encore aujourd'hui l'opposant quand même. Je l'ai connu. Il semblait croire que la liberté et le pouvoir sont inconciliables, que leur union ne peut être qu'hypocrite et forcée. Il parlait avec dégoût de la police, comme si l'ordre public pouvait subsister sans police. Pour lui, le banc des ministres était le banc des accusés. Il n'admettait pas l'excuse des bonnes intentions. Il voyait dans toutes les lois présentées des pièges, dans toutes les affaires des intrigues, dans toutes les dépenses des concussions, bien décidé, si le hasard des révolutions le poussait malgré lui au pouvoir, à n'y pas réussir, afin de mieux prouver que le pouvoir est incompatible avec l'honnêteté.

M. Billault n'a été libéral ni de la première façon ni de la seconde.

Il ne juge pas de la qualité des gouvernements par leur forme, mais par leur efficacité. Il raille les attachements théoriques. Il se donne pour un esprit « positif et pratique avant tout ».

« Il ne s'agit pas d'un changement dans le mode d'être des gouvernants, écrivait-il en 1832, mais bien d'un changement dans la situation des gouvernés... La forme gouvernementale est comme l'outil de l'ouvrier. Que sans cesse on s'occupe de l'outil, et jamais de l'ouvrage à faire, voilà ce qu'il y a de déplorable, voilà ce qui frappe nos efforts de stérilité. »

Trente ans après, il dira aux apologistes du gouvernement de Juarez :

« Eh quoi! suffit-il donc d'écrire sur son drapeau le mot de République, pour avoir le droit d'opprimer son pays? »

L'ouvrage à faire est, comme il le disait dès 1832, « le progrès social à réaliser » par un gouvernement qui sera le meilleur, par cela seul qu'il y pourvoira le mieux. Voilà la pensée de M. Billault. Il y a eu une doctrine célèbre, la doctrine parlementaire ; d'illustres docteurs en avaient fait une science; M. Billault ne lui a pas donné une heure de son temps. Je n'ai pas vu dans ses deux volumes une page, une ligne sur ce qu'on a tant appelé « le jeu des institu-

tions »; jeu malheureux, où tous les joueurs ont perdu.

Il croyait que « l'outil » était trouvé, et que cet outil, c'est la liberté conquise en 1789, laquelle ne dépend d'aucune forme de gouvernement et n'a rien à craindre de personne. Il croyait que la société française possède le droit et ne peut pas perdre le moyen de regarder dans ses affaires, et d'en parler de façon à être entendue de ceux qui gouvernent. Il croyait que le vrai libéralisme consiste à employer toutes les forces au service du « progrès social », et que le temps est venu de faire, non plus la théorie, mais les affaires de la liberté. C'est ainsi qu'il était libéral, et j'en sais beaucoup qui pensent que c'est l'être de la meilleure façon.

II

Au nombre de ces affaires, il en est une qui, dès son début dans la vie publique, lui parut à bon droit la plus pressante; c'est l'amélioration du sort des classes populaires. Adoucir le sort des « travailleurs » — le mot est sous sa plume dès 1833 — est en effet le grand devoir, la grande tâche de notre temps.

« L'apostolat véritable dans notre âge, écrivait-il alors, appartient à ceux qui feront couler l'aisance et la moralisation dans le sein des masses. »

A cette époque, où le libéralisme de la tribune et de la presse n'était, selon lui, que de « l'*antiministérialisme* quand même », il fait appel à la sympathie pour nos semblables, « vertu chrétienne, écrit-il, sous le nom de charité, énervée par les philosophes modernes sous celui de philanthropie, étouffée sous

le nom de fraternité, la sympathie comme l'entendait saint Paul, une réciprocité de bienfaisance et d'affection ».

Il recommande l'aumône, mais l'aumône moderne, une aumône d'inspirations morales pour le cœur, de science pour l'esprit, de travail pour le corps. Joignant l'action aux paroles, tandis qu'il demandait à la science d'alléger les rudes travaux qui pèsent d'un poids si lourd sur la majeure partie de l'espèce humaine, de ménager les forces intelligentes par la substitution des forces mécaniques, il fondait à Nantes une société protectrice de l'ouvrier. Avec le concours de négociants pénétrés des mêmes principes et convaincus des mêmes devoirs que lui, il ouvrait deux écoles destinées à former, l'une des ouvriers habiles, l'autre des patrons capables de les diriger. Il voulait organiser pour l'ouvrier une providence sociale qui, le prenant au berceau, le suivrait jusqu'à la tombe; mots que je trouverais bien ambitieux, s'ils étaient d'un homme qui rêve le bien, et non d'un homme qui le fait.

On ne remarqua pas ses réserves si sensées et si précises sur la forme du secours à donner, sur la latitude qui devait être laissée à l'État quant à l'opportunité et aux voies et moyens, ni la mesure qu'il conseillait de garder dans l'expression légale de la reconnaissance de la dette, « pour ne donner, disait-

il, ni au malheureux qui souffre, et qui est si facile à abuser, ni aux factieux toujours prêts à exploiter ses souffrances, textes ou prétextes aux fausses interprétations ». On ne vit pas non plus, on ne voulut pas voir, parmi les moyens d'acquitter la dette, la revision du régime industriel et commercial, l'organisation de grands travaux en prévision de chômage, les traités de commerce, les institutions de prévoyance, de secours mutuels et d'épargne. On ne prit pas au sérieux les conditions sévères que faisait M. Billault à ce créancier si redoutable, ni la dette morale qu'il mettait à sa charge, à côté de la dette de la société et pour l'alléger d'autant, ni l'invitation qu'il lui adressait de pourvoir à son présent par le travail, à son avenir par la prévoyance, de respecter les lois et de ne pas troubler la paix publique, « de toutes les obligations la première et la plus sacrée », sous peine de perdre « tout droit de réclamer, dans sa misère, la dette qu'à ces seules conditions la société peut contracter envers lui ». On traita tout cela de précautions oratoires pour atténuer la violence de l'innovation. On regarda ces maximes de modération comme une vaine rhétorique à l'usage des factieux qui savent se posséder. On le disait de toutes parts, et peut-être ai-je été de ceux qui l'ont pensé.

Aujourd'hui que la force des choses nous a amenés là ; que c'est à la fois la politique du présent et la

politique de l'avenir; qu'on ne peut s'y dérober, sans manquer de prévoyance et sans être accusé de manquer d'entrailles; que chaque jour voit des applications heureuses des moyens recommandés par M. Billault, son discours sur le *droit au travail*[1], où l'on avait cru voir une caresse à la force, une avance au socialisme par un républicain retardataire, que sais-je? une intrigue pour remplacer M. Dufaure, est un des actes qui lui font le plus d'honneur. Tout le monde n'y voulait voir que de la politique : ce n'était qu'une bonne action. Mais une bonne action qui manque d'à-propos peut quelquefois être une faute, et, si je suis bien convaincu que le motif qui fit agir M. Billault était un sentiment généreux, je ne le suis pas encore que son discours fût opportun.

Il n'en est pas moins un de ses meilleurs. Il l'est par l'à-propos qui lui est venu du temps, de l'apaisement des passions, d'une intelligence plus exacte et plus courageuse des devoirs de la société moderne; il l'est par la vérité de l'émotion. Cette émotion ne lui fait d'ailleurs rien dire de trop. Il a gardé, parmi tous les écueils de la question, le sang-froid et la souplesse d'esprit qui rendaient sa parole si redoutable.

Rien de ce qui fut applaudi dans ce discours n'est embarrassant pour ses enfants. Nulle déclamation ne

1. 14 septembre 1848.

fait suspecter sa sincérité. Il ne voulait ni supplanter personne, ni se rendre nécessaire; il s'exposait plutôt à devenir inutile. Il le devint en effet; son discours lui coûta sa réélection, et ce qui prouve une fois de plus sa sincérité, c'est qu'il avait prévu son échec.

III

Je ne croyais pas être si à l'aise pour louer un discours sur le droit au travail. Je le suis moins pour louer la campagne oratoire de M. Billault, de 1840 à 1848. C'est peut-être parce que j'ai reçu indirectement quelques horions de son élòquence aggressive. Député à cette époque, j'étais assis sur les bancs de cette majorité si harcelée par M. Billault. J'ai peine à croire que nous fussions si coupables. Si la politique pour laquelle nous votions alors, non sans quelques retours mélancoliques, n'a pas réussi, la politique de nos contradicteurs n'a pas été plus heureuse. Ce qui se préparait en 1848, à l'insu de tous, devait donner tort à tous.

Appréciant, dans *le Moniteur*, un recueil des discours de Royer-Collard, j'y notais certaines parties

d'où la vie s'est retirée. Or, s'il en a été ainsi de discours dont chacun avait la valeur du chapitre le plus médité d'un livre, quelle apparence que les improvisations de M. Billault, de 1840 à 1848, aient échappé à la fragilité de l'éloquence politique? Dans les deux recueils que je rapproche, que je ne compare pas, tout ce qui est exagéré est refroidi. Seulement, chez M. Royer-Collard, c'est du travail de style perdu ; chez M. Billault, ce ne sont que des paroles envolées.

M. Billault était à un degré très éminent ce que nos voisins les Anglais appelaient un *debater*. Pour *débattre* une affaire, pour discuter une dépêche, y démêler les contradictions, en interpréter les omissions, il n'avait pas son égal. Je vois encore avec quelle sûreté, parmi les pièces qu'il étalait sur le marbre de la tribune, sa main tombait sur celle que demandait son argumentation ; avec quelle malice il l'élevait en l'air pour la faire voir à tous ; avec quelle aisance il discutait, tout en compulsant son dossier. Le mot de dossier m'échappe ; c'est qu'en effet certains discours étaient plutôt d'un très habile avocat que d'un orateur. Encore arrivait-il à l'avocat, surtout dans la discussion des affaires étrangères, de plaider sur un dossier où manquait la pièce principale. C'est cette pièce qui, dans ce genre de discussion, fait toujours défaut à l'opposition, ce qui l'expose à décider sur ce qu'elle ignore. De là bien des injustices et le discrédit du

droit de contrôle. M. Billault n'y mêlait du moins aucune déclamation. Il critiquait le Gouvernement en homme appelé par ses talents à gouverner à son tour. Il ménageait les ressorts qu'il pouvait avoir un jour à faire jouer lui-même. Enfin, s'il y avait une bonne raison à trouver contre la politique dirigeante, il la trouvait. C'était pour les conservateurs le moment de cette mélancolie dont je parlais tout à l'heure. Nous étions de mauvaise humeur, comme des gens qui, après une longue et laborieuse marche, doutent s'ils sont dans le bon chemin.

Je me sens bien assez désintéressé pour faire grand cas des discours de M. Billault durant cette période; mais pour les admirer, j'aurais à m'ôter une conviction que chaque jour enracine en mon esprit : c'est que, dans la critique des gouvernements, les attaques vont toujours au delà des fautes, et que ce qui se dit de trop ne profite qu'à l'esprit de renversement.

M. Billault le sentait bien, et il m'en fit un jour l'aveu. C'était peu de temps avant sa mort. Je lui parlais de ses succès; il me parlait lui de ses difficultés. Il me les énuméra.

— Il y en a une entre autres, me dit-il, qui pèse sur tous les hommes qui ont joué un rôle par la parole. Ce sont des emportements de discussion qu'ils ne peuvent ni avouer ni démentir.

Ce scrupule l'honore d'autant plus qu'il était de ces

opposants qui redressent les gouvernements comme on redresse ce qu'on veut empêcher de tomber. Dès 1846, il s'était séparé de ceux qui se déclaraient pour la révolution à outrance. Il n'avait pas porté de toasts à l'émeute dans les banquets de 1848; il ne s'était point compté parmi les vainqueurs de Février, et loin d'*acclamer*, selon le vocabulaire du temps, la République, dont le nom pas plus que la chose ne disaient rien de net à son esprit pratique, il n'avait fait qu'en « prendre son parti ».

Si l'on eût connu ces détails, le 14 septembre 1848, jour où M. Billault prononça son fameux discours sur le droit au travail, on eût pu ne pas goûter le discours ni l'acte, mais on eût épargné les intentions de l'homme. On avait connu, mais on oublia un autre fait, d'autres paroles prononcées le 29 mai 1846, qui marquaient la suite et la persistance de ses premières préoccupations démocratiques.

« Avez-vous le moins du monde songé, demandait-il au pouvoir d'alors, à cette grande question, je ne dis pas de l'organisation du travail, — je ne parle que de choses vraiment pratiques, — mais de l'amélioration du sort des classes laborieuses, question qui touche si intimement à la morale et à notre prospérité manufacturière? »

Ce n'est pas le 14 septembre 1848 qu'on pouvait se souvenir des choses qui mettent un homme politique

d'accord avec lui-même, expliquent son présent par son passé, modèrent les préventions et rendent possible la justice. En ce temps-là, chaque acte, chaque parole était jugée d'après la force qu'en recevait immédiatement l'attaque ou la résistance. M. Billault lui-même, en ne prenant pas la peine de se prévaloir de l'ancienneté de ses sentiments sur la condition des classes populaires, encouragea l'étonnement public et ses premières injustices. Faute de rappeler qu'il était, dès 1833, engagé de parole et d'action au succès de cette cause, il se donna l'air de débuter dans le socialisme.

Le scandale fut grand. Le mot de droit au travail venait des barricades. Proposer de l'inscrire dans la Constitution, même sous l'euphémisme « d'une dette de la société envers le travailleur dénué et souffrant » parut, dans un homme qui se donnait à peine pour un républicain du lendemain, la témérité calculée d'un ambitieux impatient.

Le scrupule de M. Billault sur ses discours d'opposant explique pourquoi je leur préfère, avec tout le monde, ses discours de ministre. C'est toujours le très habile *debater;* j'y retrouve le dossier compulsé d'une main si leste et si sûre, la pièce produite à propos, la logique pressante, la malice, que tempère, sans en ôter la pointe, la gravité du rôle; mais la grande éloquence s'y montre. Elle s'y montre, inspi-

rée par la cause qui, parmi les hommes politiques éloquents, fait les plus éloquents, la cause de l'autorité. Je ne veux pas dire que l'opposition ne soit pas éloquente; mais elle l'est plus, et dans un ordre plus élevé, quand elle devient le pouvoir. Il n'y a qu'à lire, pour s'en convaincre, les discours des gouvernants autrefois opposants, ou, dans les discours d'opposants autrefois gouvernants, tout ce que leur passage aux affaires leur a donné de connaissance des hommes, appris de vérités d'expérience, suggéré de vues supérieures sur la marche des sociétés humaines, et leur a ôté de témérité dans les affirmations, de préventions contre les personnes, de goût pour les vains applaudissements, — toutes choses dont l'opposition n'a garde de se défendre. C'est même sa force dans le présent; mais c'est ce qui fait vieillir si vite son éloquence. Combien d'opposants qui auraient besoin de devenir gouvernants pour rajeunir!

C'est de tout ce que M. Billault avait pris et laissé, en passant de l'opposition au pouvoir, que s'est formée l'éloquence de ses derniers discours. Dans l'opposition, il n'avait été que le plus vif des orateurs diserts. Ministre, il trouva le secret des grandes qualités qui font survivre les discours aux circonstances qui les ont inspirés. J'ajoute qu'en servant la politique de Napoléon III, il était entré dans sa vraie voie. Tout son passé l'y avait préparé. Sans parler de ses impres-

sions d'enfance, de son père tombé en disgrâce sous la Restauration pour crime de fidélité à la mémoire de Napoléon Ier, il servait un Gouvernement qui donnait satisfaction à ses plus anciens sentiments d'homme public. Esprit pratique, il avait à défendre une politique active et efficace; démocrate libéral, il voyait ses doctrines sur le droit au travail passées à l'état de faits, sa sollicitude pour les classes laborieuses devenue un des premiers devoirs du Gouvernement, sous un souverain chez qui le soin des petits était une vertu. Lui qui avait été si chatouilleux sur la politique étrangère, et qui voulait voir au dehors notre drapeau si haut, il le voyait, partout où l'avait appelé l'honneur national, victorieux et respecté. Les actes qu'il avait à défendre, il eût pu les conseiller. En expliquant la politique du souverain, il contentait ses propres sentiments, et s'il n'était, comme on le lui a dit, que l'avocat de l'empereur, il plaidait pour la même foi politique.

Dans le changement de fortune qui d'un opposant fait un ministre, il peut arriver que le ministre ne se souvienne pas assez de l'opposant, et que, contredit à son tour, il ne respecte pas la liberté de la contradiction. On a vu de ces parvenus de gouvernement s'irriter qu'on usât contre eux du droit dont ils avaient abusé contre d'autres et accabler leurs contradicteurs de leur résipiscence. On serait trop peu juste envers

M. Billault, si l'on se bornait à dire qu'il ne fut pas de ces hommes-là. S'il savait se souvenir, pour ne s'en être pas toujours gardé, des faiblesses de l'opposition, de ses illusions, de ses impatiences, de « ces paroles regrettables qui, aux embarras réels d'une situation, viennent ajouter les embarras artificiels de la discussion publique », il n'oubliait ni la sincérité des convictions, ni le droit de l'opposition, ni les services que peut rendre aux gouvernements les plus forts une contradiction sensée et loyale. Aussi n'eut-il pas la disgrâce des récriminations, et s'il est juste d'en faire un mérite à la discrétion de ses contradicteurs, il faut dire que M. Billault la leur rendait facile, non seulement en respectant leur droit, mais en ne les appelant jamais que sur le terrain où ils pouvaient le suivre.

IV

Je ne sais si la maxime que la fonction fait l'organe est tenue pour une vérité scientifique ; mais ce que je crois fermement, c'est que tant valent les fonctions de l'esprit, tant vaut l'esprit lui-même. En fait d'éloquence, par exemple, où la fonction c'est la cause même à laquelle on emploie le talent de la parole, si cette cause est d'un intérêt secondaire, si c'est de la pure chicane de parti, j'ai peur que la faculté oratoire ne s'abaisse au niveau de la besogne qu'on lui fait faire. C'est ce que j'ai remarqué en particulier chez M. Billault. Aussi longtemps que l'habile avocat du barreau de Nantes, nommé député par l'opposition, fit le métier d'opposant quand même, et que, par la force de l'habitude, il confondit la tribune avec la barre, il ne fut guère,

en dépit de son talent, qu'un avocat embarrassant.

Député à la même époque que lui, de 1841 à 1848, j'ai entendu de lui peu de discours qui ne me parussent de la plaidoierie, sinon de la chicane. Quelque chose pourtant me disait que l'homme valait mieux que cela, et qu'il était fait pour un autre rôle que celui de taquiner le pouvoir. Je pensais que, pour prendre de l'ampleur, il ne fallait à ce petit homme laborieux, avisé et spirituel, que passer de son banc de député au banc du gouvernement. Sa voix même, un peu monotone, avait quelques belles notes qui n'auraient, me disais-je, toute leur valeur que s'il chantait un autre air.

La transformation qui fit du *debater* un orateur s'opéra et s'accomplit par degrés dans le cours des trois années — 1861-1863 — qui le virent, successivement, président du premier Corps législatif, puis deux fois ministre de l'intérieur, enfin ministre sans portefeuille. Ce fut comme une succession de postes de plus en plus élevés. Avec les difficultés de la fonction grandissait chez lui le talent.

Je suis sûr de n'exprimer que les sentiments de M. Billault, en disant que ce fut l'empereur Napoléon III qui le commença et qui l'acheva. D'abord il parut comme l'essayer au maniement des personnes, en lui confiant la présidence du Corps législatif, puis le rompre à la discussion des affaires du pays en l'ap-

pelant à deux reprises au ministère de l'intérieur, jusqu'au jour où, en le chargeant, avec le titre de ministre sans portefeuille, de traiter les questions de politique extérieure, c'est-à-dire la partie la plus personnelle de sa politique, le souverain finit par lui déléguer sa pensée et sa parole.

En cette dernière qualité, M. Billault eut à défendre la politique impériale sur les grandes questions alors en litige, sur celles du Mexique, de la Pologne, de l'Italie. C'est dans un solennel débat sur la question polonaise qu'il vit un jour, en face de lui, se lever un contradicteur aussi puissant qu'inattendu, le prince Napoléon.

Orateur de nature, et, dès son premier discours, au premier rang, le prince laissait volontiers à l'adversaire la gêne des précautions oratoires et des ménagements pour les personnes. Avec lui, il fallait être prêt à tout, principalement à l'imprévu. M. Billault sut lui répondre, sans oublier que tous les moyens ne sont pas bons pour avoir raison contre un prince qui porte le nom de Napoléon.

Ce discours et d'autres non moins mémorables firent penser aux grands exemples de la tribune contemporaine.

On alla jusqu'à prononcer le nom du plus grand orateur de gouvernement qu'ait suscité le régime parlementaire de notre pays, M. Guizot. Il est très vrai

qu'en plus d'un endroit M. Billault rappelait la gravité et l'autorité de ce noble esprit. Il n'est pas jusqu'à certains accents de cette grande voix que M. Billault ne parût imiter, bien qu'en réalité il y arrivât naturellement par le caractère élevé de sa discussion.

Le Sénat comptait dans ses rangs plus d'un membre des anciennes assemblées qui ne trouvait pas indigne de M. Guizot ces belles paroles par lesquelles M. Billault terminait de sages conseils donnés à l'Italie :

« Ainsi donc, que l'Italie choisisse. Elle est pressée. En moins de trois ans, elle a obtenu des résultats merveilleux, et cependant ses désirs ne sont pas encore satisfaits. Mais qu'elle y songe bien : oui, les tronçons se sont subitement réunis pour former un corps; les branches séparées et languissantes se sont tout à coup transformées en un arbre magnifique et plein de sève, qui s'épanouit au soleil de l'indépendance et de la liberté : mais le chêne met des siècles à conquérir sa force, et le temps ne respecte que ce qu'il a fondé [1]. »

Cette ampleur, cette couleur rappelait un autre modèle. On croyait entendre par moments comme un écho des discours de Napoléon III. Et lui-même ne semblait-il pas se reconnaître dans son ministre, quand, à propos d'une altercation entre le prince Napoléon et M. Billault : « Je viens de lire votre dis-

1. Séance du Sénat, du 22 février 1862.

cours, écrivait-il à celui-ci, et, comme toujours, j'ai été heureux de trouver en vous un interprète si fidèle et si éloquent. »

Ainsi, en appliquant à la politique la maxime de la physiologie, « la fonction fait l'organe », on peut dire que, chez M. Billault, devenu comme le porte-parole d'un des souverains qui ont su le mieux parler à une grande nation, ce fut la hauteur de la fonction qui fit l'excellence de l'orateur.

M. FÉLIX RAVAISSON

A PROPOS

DE LA PHILOSOPHIE EN FRANCE

AU XIX[e] SIÈCLE

I

Il est des livres dont il est toujours temps de parler : ce sont ceux qui ont été écrits pour durer, et qui traitent de choses d'un à-propos éternel. Tel est l'ouvrage de M. Félix Ravaisson. Composé il y a deux ans, sur l'invitation du ministre de l'instruction publique d'alors, pour figurer dans une collection de rapports destinés à former une sorte d'exhibition des progrès intellectuels de la France mis en regard des progrès de son industrie, ce qui ne devait être qu'un rapport sur nos travaux philosophiques est devenu,

8.

sous la plume de M. Ravaisson, une œuvre originale. Au lieu d'un compte rendu rédigé à la hâte, sur une commande officielle, nous possédons l'exposé méthodique d'opinions personnelles et habituelles à l'auteur, auxquelles il manquait, pour se produire, le stimulant d'un de ces devoirs qui forcent l'écrivain le plus réservé de prendre la plume, le penseur le plus circonspect de donner sa pensée au public.

L'œuvre était pleine de difficultés. J'en vois une première, qu'on pourrait appeler, d'un terme de droit, préjudicielle : c'est la difficulté pour tout critique de bien juger les écrivains de son temps. S'il ne s'agissait que d'exprimer avec plus ou moins d'esprit l'impression ou la prévention passagère qui fait, pour quelques jours, la fortune d'un auteur ou d'un livre, tout le monde y est bon, et je comprends qu'il n'y ait chose dont plus de gens se mêlent plus volontiers en ce temps-ci, qu'on fasse plus au pied levé, où l'on se croie plus compétent. Mais pour prévoir et dire à l'avance ce que penseront après nous de ce même auteur et de ce même livre tous les esprits cultivés, ou ce que, plus rassis, nous en penserons nous-mêmes, il y faut à la fois un esprit si judicieux et un cœur si sincère, que très peu d'hommes en sont capables et que le plus capable y hésite. Est-on bien sûr, en effet, quand on parle des contemporains, d'être absolument sans illusion et sans intérêt ? Connaissons-

nous assez notre esprit, pour y démêler ce qui nous appartient en propre de ce que les autres y ont mis, et notre goût, pour être certains que tout en est bien à nous?

A cette difficulté s'en ajoutait une autre. Faire un travail historique et critique, à titre de rapporteur désigné, et pour une occasion solennelle, n'est pas la même chose qu'écrire librement et à son heure un livre pour contenter son goût. Sans doute, en chargeant des hommes éminents de rapports de ce genre, il était bien entendu que chacun donnerait, non pas un jugement administratif, mais sa propre opinion en toute liberté et sous sa responsabilité personnelle. Mais, en pareil cas, le plus indépendant, sans se l'avouer à lui-même, n'use pas de toute la latitude qu'on lui accorde. N'oublions pas que c'est à propos d'une exposition universelle qu'on a eu la pensée de résumer ce qu'a fait la France du XIXe siècle pour les progrès de la civilisation et pour l'avancement de l'esprit humain.

Pourquoi choisir ce moment plutôt qu'un autre? Pourquoi ce résumé à propos d'une fête industrielle à laquelle était convié le monde civilisé? C'est qu'apparemment on nous croyait capables d'y faire bonne figure, et que l'on n'était pas fâché de prendre les étrangers, nos hôtes, à témoin de la part qui nous revient dans le travail intellectuel du XIXe siècle.

Comment alors ne pas risquer, soit de faire, par une illusion patriotique, cette part trop belle, soit, pour échapper au piège de l'apologie, de ne pas la faire suffisante? Garder à l'égard des hommes et des œuvres une juste mesure, faire sentir sa responsabilité par son impartialité, écrire de conviction un livre original qui fût, en même temps, par l'élévation et la gravité, une sorte de document d'État : tel était, ce semble, le programme d'un travail de ce genre, et, pour y réussir, quel esprit était assez sûr et quelle plume assez habile?

Enfin, à ne parler que des difficultés propres au travail demandé à M. Ravaisson, comment le faire court, — ce qui est la condition de tout résumé, — et le faire complet? La science philosophique a plusieurs branches, et chaque branche a ses questions particulières. Fallait-il faire un choix, au risque d'omettre des travaux estimables, ou valait-il mieux dresser un état détaillé de tout ce qui s'est écrit sur chaque question, et dans une sorte de bilan général de notre avoir philosophique, évaluer chaque apport individuel?

Pour qui connaît à quel point M. Ravaisson est un esprit appliqué et pénétrant, et comment, dans la variété de ses aptitudes et de ses goûts, il sait être aussi attentif à chaque chose que l'homme d'une seule science, ne se payant pas plus de l'apparent que de

l'approximatif, il y avait sujet de s'inquiéter pour lui, non du résultat, mais de l'effort que lui coûterait un tel travail. Si cet effort a été grand, je n'ai pas de peine à le croire; mais il n'y paraît pas, tant l'ouvrage est libre, aisé, abondant et comme écrit d'un seul jet.

Pour se défendre de l'illusion des jugements sur les contemporains, M. Ravaisson n'a pas eu à se surveiller; il lui a suffi de garder la belle situation qu'il s'est faite dans la science et dans la critique. M. Ravaisson n'est d'aucune école. Il aimerait mieux être accusé de n'avoir pas d'opinion que loué pour avoir un système. Aussi a-t-il des admirateurs plutôt que des partisans. Je lui en sais pourtant de très vifs parmi ceux de nos jeunes philosophes qui donnent des promesses. Mais ce qui les attire, c'est moins une doctrine particulière que l'indépendance d'esprit qui cherche la vérité en dehors de toutes les doctrines, et qui s'aide des meilleures sans s'y assujettir. Je remarque que les plus fervents sont les chercheurs, et ceux qui, comme le maître, savent croire sans affirmer.

Quant à ce patriotisme étroit qui, dans une appréciation de tous les produits de notre travail national, en forme d'une exposition publique, nous eût attribué plus que notre dû, je ne louerai pas M. Ravaisson de s'en être gardé. Pour ne pas tomber dans un tel travers, il n'était pas besoin de tout l'esprit qu'on lui connaît.

II

Mais ce n'était pas trop de tout cet esprit pour traiter le sujet d'une façon pratique. La méthode adoptée par M. Ravaisson a été une véritable inspiration. Sans rien négliger de ce qui a été publié de notable sur la psychologie, sur la morale, sur l'histoire de la philosophie, il fait porter le principal de son travail sur la métaphysique, comme la partie la plus élevée de la science, celle où la gloire de faire avancer l'esprit humain est à la fois la plus haute et la plus bienfaisante.

Prenant successivement tous les hommes qui ont écrit avec notoriété sur le double objet de la métaphysique, Dieu et l'âme, il leur demande ce qu'ils ont trouvé de nouveau, les uns pour confirmer, les autres pour infirmer la croyance universelle. Je dis : les uns

et les autres, car, aux yeux de M. Ravaisson, ne sont pas seulement philosophes ceux qui croient, avec le plus grand nombre des hommes, à l'existence de Dieu et à la spiritualité de l'âme, mais quiconque recherche si la métaphysique est une science, et même, en poussant les choses plus loin, quiconque, de bonne foi et avec la gravité scientifique, conteste qu'il existe des réalités qui répondent à l'idée de Dieu et à celle de l'âme. En un mot, de même qu'il y a de notre temps des philosophes qui sont spiritualistes, il y a des idéalistes, des positivistes et des matérialistes qui sont philosophes. Si, parmi tous ces philosophes, également sincères, le spiritualisme a le droit de revendiquer les plus illustres, les autres se recommandent par la science et le talent.

Spiritualiste très convaincu, les jugements de M. Ravaisson sur les idéalistes et sur les positivistes ne sont et ne pouvaient être qu'une controverse. Dire que cette controverse est courtoise, ce serait en dire trop peu. La courtoisie est autre chose que la sincérité, et, dans les querelles des opinions, elle ne suppose pas nécessairement qu'on croie ses contradicteurs désintéressés. Non seulement M. Ravaisson ne fait pas aux siens le tort de douter de leur désintéressement, il croit volontiers que ces hautes spéculations excluent tout autre intérêt que celui de la vérité. Même sur les points où le cœur pourrait être

troublé de ce qui fait le dissentiment entre les esprits, sa controverse ne se passionne jamais. Les affirmations les plus téméraires se défendent, à ses yeux, par la bonne foi des personnes et par les libertés de l'esprit humain. Après tout, quand il plaît à l'âme de se nier elle-même, elle fait encore œuvre de pensée. Elle ne croit pas s'abaisser, en jugeant la vérité supérieure à l'esprit qui la conçoit. Pour M. Ravaisson, si toutes les spéculations philosophiques ne se valent pas, tout spéculatif est digne de respect.

Il raisonne avec les idéalistes et les positivistes comme avec des frères en philosophie, frères égarés, il est vrai, mais seulement pour s'être trompés de route en cherchant la vérité.

Sa manière de raisonner, tant soit peu socratique, consiste à les faire convenir que, leur système établi, leur preuves administrées, au moment où ils croient n'avoir rien oublié, il reste quelque chose qu'ils n'ont pas aperçu ou pas expliqué et que ce quelque chose est le tout. Penseur d'une extrême pénétration, ce qu'ils n'ont pas su voir dans leur propre fonds faute d'un regard assez perçant, il le leur fait distinguer et toucher du doigt. Il excelle à découvrir les inexactitudes secrètes, les défauts de jointure, les échappatoires par lesquelles on se dérobe aux objections du dehors et du dedans, les artifices involontaires du langage, le moment où ce ne sont plus les choses qui

mènent les mots, mais les mots qui mènent l'écrivain. Nul ne sait mieux que lui en quel coin de nous se cache cette complaisance pour nous-mêmes qui fait que nous intéressons notre amour-propre même à notre abaissement. Nul n'aperçoit plus vite ce piège du désespoir, où par une sorte de générosité singulière, nous donnons tête baissée, en poursuivant le problème de notre origine et de notre fin.

Il examine ces philosophies qui nient l'âme ou pour qui Dieu n'est qu'un état d'esprit provisoire que traverse l'humanité, mais où elle ne doit pas s'arrêter. Au matérialiste, il montre le point resté obscur d'où pourra sortir, en un jour de logique plus rigoureuse, jour de grâce, disons-le, la croyance à l'esprit. Dans l'idéaliste, il se félicite de constater la notion de l'absolu ; car c'est par là que, la bonne foi aidant, l'idéaliste arrivera du Dieu idée au Dieu vivant, créateur et conservateur de l'esprit. La civilité n'est pour rien dans les espérances de M. Ravaisson ; c'est par une connaissance profonde des ressources de la nature humaine, c'est parce qu'il s'en fie à l'esprit du soin de résister à ce qu'on le force à dire contre lui-même, que, tranquille sur la fin des négateurs de Dieu et de l'âme, il prévoit pour eux un heureux retour à la vérité, par un suprême effort de leur esprit, revenant sur son abdication et reprenant l'empire.

Quant aux spiritualistes, il les approuve, non comme

les disciples d'une école, mais comme de libres chercheurs de la vérité commune, et il les loue de la seule façon qui ne soit pas suspecte, par leurs propres pensées, et par la fidélité expressive avec laquelle il les expose.

Il y a là des mots d'un grand prix sur quelques-uns des spiritualistes sortis de l'École normale supérieure, entre autres M. Janet, depuis longtemps sur la brèche, qui apprend la science pour combattre les savants sur leur terrain; M. Caro, qui porte dans la polémique philosophique une modération si persuasive, et un talent d'écrire si littéraire; M. Lachelier, leur élève, à ce que je crois, que les spiritualistes attendent, et dont les débuts sont d'un professeur accompli, et d'un penseur plein de promesses.

III

C'est de tout ce qu'admet ou conteste M. Ravaisson, de tout ce qu'il ôte ou qu'il laisse, à propos de chacun des écrivains qui figurent dans cette revue, que se compose, comme par parties détachées, sa doctrine philosophique.

Nulle part il n'en donne la formule. Nulle part il ne dogmatise, et ce n'est pas le moindre de ses mérites. La foi seule a des dogmes. Le vrai philosophe ne parle de l'invisible et de l'incompréhensible qu'à la façon du poète et de l'artiste parlant de l'idéal, comme d'une chose qu'il poursuit sans pouvoir l'atteindre, qui semble fuir à mesure qu'il avance, et dont néanmoins il ne peut pas plus se détacher que de lui-même.

C'est de cette sorte que M. Ravaisson parle de Dieu

et de l'âme. Il en a plusieurs expressions, qui sont à la fois diverses et adéquates. Il ne détermine rien, sachant bien que l'essence du spirituel est de ne comporter aucune détermination. Quoique ses termes soient toujours précis, et que sa logique, toujours serrée, porte en avant et soutienne le lecteur qui essaye, à sa suite, de monter les degrés de l'échelle mystérieuse, il n'y a pas un moment où, par une imitation téméraire de l'observateur en présence des phénomènes de l'ordre physique, il ose décrire ce qui ne tombera jamais sous le regard d'un mortel. Ses pensées n'affectent pas les prétentions du syllogisme : on dirait plutôt des élans vers l'infini, et comme de rapides visions de l'invisible.

Les très bons esprits, qui veulent que la philosophie conclue, tout comme les sciences d'observation, trouvent la doctrine de M. Ravaisson un peu fuyante et évasive. Je sais bien à quoi elle se dérobe : c'est aux témérités de l'affirmation. Non qu'elle penche jamais du côté opposé, qui est le doute ; elle reste dans cette manière de croire qui est bien plus persuasive que l'affirmation elle-même, et qui n'en a pas les airs tranchants. Le premier acte de la vie philosophique de M. Ravaisson a été de se soustraire au dogmatisme d'alors, que personnifiait avec tant d'éclat Victor Cousin. L'hommage qu'il rend au chef de l'école éclectique a paru un peu court. Je ne répondrais pas que sa plume n'eût été retenue par quelque

souvenir personnel du peu de goût qu'avait M. Cousin pour les dissidents. En tout cas, ce qu'il en dit est exquis, et cet éloge réservé d'un esprit supérieur, qui fut un philosophe incomplet, est peut-être plus près de la justice dernière que les effusions d'apologie qu'a provoquées le juste regret de sa mort.

Que M. Ravaisson ait été payé ou non pour ne pas aimer le dogmatisme, toujours est-il qu'aucun philosophe de notre temps n'y a moins de penchant. Il n'impose son opinion à personne, et même en ce travail où il fait acte de juge, et où sa fonction de représentant officiel de la philosophie dans l'enseignement l'oblige, sinon à tracer un programme, du moins à indiquer une direction, il ne veut pas qu'on ait à souffrir de lui ce qu'il n'a pas souffert des autres, et, s'il invite les gens à penser comme lui, il n'y contraint personne.

Il ne peut pas faire, d'ailleurs, qu'on ne se sente du penchant à le prendre pour guide. Un doux guide, qui n'a rien du maître, et qu'on suit parce qu'on est attiré.

Il a le don le plus rare de l'écrivain, et je dirais volontiers le don de grâce chez le philosophe, il a le charme. S'il contredit, c'est en ôtant à la contradiction tout air d'agression contre l'adversaire ou de complaisance pour lui-même. Il cache la personne derrière les raisons. On est heureux d'être de son opinion;

contredit ou critiqué, on a plutôt envie de s'examiner de plus près que d'abonder dans son sens, ou, si l'on y persiste, c'est avec une conviction qui ne s'est accrue d'aucun intérêt d'amour-propre.

Il y a une autre raison de cet attrait particulier de son livre, c'est la beauté de la doctrine elle-même, c'est tout ce qu'à la suite des grands esprits qui ont fréquenté les sphères supérieures, et dont il est à la fois le disciple si indépendant et l'interprète si fidèle, M. Ravaisson découvre à son tour de ce « trésor inné » — le mot est de lui — qu'explore la métaphysique. Trésor inné, instinct, de quelque nom qu'on appelle cette parcelle du divin dans l'homme, le plus grand métaphysicien est celui qui en a la notion la plus claire, ou plutôt le sentiment le plus naïf. Plus il paraît s'élever et nous élever avec lui au-dessus de la terre, plus en réalité il nous rapproche de nous-mêmes, plus il s'enfonce vers ce point central de notre être où est l'âme, où est Dieu. En sorte que les choses en apparence les plus inaccessibles à l'esprit en sont si près, qu'elles s'y confondent, et que c'est l'esprit lui-même qui se touche et qui se voit face à face.

La lumière que fait en nous le métaphysicien de génie est celle-là même dont Pascal a dit, parlant de la raison dans ses rapports avec la foi : « La suprême démarche de la raison est de reconnaître qu'il y a une infinité de choses qui la surpassent. » Qu'est-ce

à dire, sinon qu'en ne voulant reconnaître que les choses qui l'égalent, la raison borne elle-même sa vue et s'enferme dans une prison? Au contraire, quand elle se voit surpassée et que néanmoins elle sent que ce qui la surpasse ne lui échappe pas; quand, à l'exemple de Sixte-Quint jetant ses béquilles, elle se débarrasse des liens d'une logique qui la retient plus qu'elle ne la soutient, et continue de marcher là où manque la route, c'est alors qu'elle est vraiment la raison à « sa suprême démarche », pénétrant dans son royaume natal, et entrant en commerce avec l'absolu et le divin.

Il y a une profonde joie attachée à cet état. Jean-Jacques Rousseau semble l'avoir senti quand il fait dire au vicaire savoyard, non sans quelque mélange de déclamation, dans une apostrophe à l'*Être des êtres* : « Le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi; c'est mon ravissement d'esprit, c'est le charme de ma faiblesse de me sentir accablé de ta grandeur ! »

Oserai-je dire que cette joie ne m'est pas inconnue, et qu'à la différence des choses qui sont à la mesure de ma raison, et dont la connaissance me laisse soit un reste de doute, soit de la sécheresse, soit l'amer sentiment de l'imperfection de tout ce qui est fini, les choses qui surpassent ma raison, et la connaissance même qu'elle a d'être surpassée, m'élèvent le

cœur et me disposent, comme le Vicaire savoyard, à l'adoration ? C'est à ce ton que m'a mis, tout le temps qu'elle a duré, la lecture du beau livre de M. Ravaisson. Je lui ai l'obligation de m'avoir fait vivre quelques heures dans le monde du surnaturel, qui est presque plus la patrie de notre pensée que le monde sensible, et de m'avoir donné des vues de l'Être absolu et parfait, qui ne sont que des vues plus claires de mon propre fonds.

IV

Il faut aller chercher dans Descartes le premier modèle du langage philosophique tel que le manie M. Ravaisson. Et puisque les qualités ne s'imitent pas, c'est de son fonds et à son tour qu'il a l'enchaînement de Descartes, et cette propriété qui donne à chaque mot la valeur d'un chiffre, et qui fait de la métaphysique une mathématique éloquente. Il en a même la phrase lente et périodique, qui semble l'allure naturelle des spéculatifs, lesquels sont plus préoccupés de regarder au fond de leur esprit, que d'épargner des efforts d'attention à leurs lecteurs. Il est telle page de M. Ravaisson où il faut prendre un peu de peine pour ne rien perdre de sa pensée. La difficulté ne venant point de l'insuffisance de l'expression, mais des obscurités relatives d'une matière si au-dessus

de la réflexion commune, le plaisir de les pénétrer dédommage de l'effort d'attention qu'il a coûté. Et, s'il y a, en effet, de la peine, par quel plaisir profitable n'en est-on pas payé !

C'est en profane que j'ai parlé de ce beau travail. Je sais tout ce qui me manque d'autorité pour recommander un ouvrage de métaphysique, et de quel petit exemple est le profit personnel que j'en ai tiré. J'ai pourtant osé en donner mon sentiment, par reconnaissance pour l'auteur d'abord, puis, le dirais-je, par le plaisir qu'on prend à louer les gens qui semblent se dérober aux louanges. M. Ravaisson est de ceux-là. Esprit philosophique éminent, s'il a trop peu produit, c'est peut-être pour n'avoir voulu produire que des choses durables, et, dans ce cas, n'y a-t-il pas sujet de prendre exemple sur ce qu'il a fait, plutôt que de regretter qu'il n'ait pas fait plus? Hors du bruit et des polémiques du jour, il donne à la méditation le temps que d'autres donnent à la dispute, et, s'il n'a pas eu les caresses de la popularité, il a échappé aux complaisances dont on les paye. Quoiqu'il possède, autant qu'homme de notre époque, le sens critique, qui en est le trait distinctif et l'originalité, il n'en a pas le faible, qui est de triompher des défauts d'autrui. Même dans les livres dont il combat les doctrines, bien loin que les défauts des auteurs lui cachent ou lui gâtent leurs qualités, il semble qu'il ait de l'obligation aux uns et aux

autres de le rendre plus attentif à ses propres pensées. Les néologismes même les plus étranges ne le fâchent pas; il aime mieux y voir des nuances de pensées ou des efforts ingénieux pour arriver à la précision, que la prétention qui veut imposer par les mots, ou l'illusion si ordinaire qui les prend pour des choses.

Peut-être même pousse-t-il trop loin sur ce point la libéralité d'esprit ou l'indifférence. Qu'il lise, sans en être choqué, dans l'Américain Emerson, « que l'univers est une *extériorisation* de l'âme », je ne m'en étonne pas; Emerson écrit dans une langue ouverte à tous les genres de hardiesses, et il est d'un pays où l'on ne se gêne pas pour si peu. Mais comment citer sans sourciller d'affreux mots tels que ceux-ci, qui se lisent dans des métaphysiciens français : *phénoménisme*, *représentationisme*, et autres du même goût? N'est-ce donc pas assez des inévitables obscurités de la matière, sans qu'on l'obscurcisse encore par une terminologie barbare?

Doué comme un Grec contemporain de Platon, musicien, peintre, assez avant dans les sciences pour en suivre et en apprécier avec compétence les progrès, M. Ravaisson est de son temps, en tout ce que son temps pense ou fait de bon. Serviable à tous les jeunes talents philosophiques, il l'est sans affecter l'air d'un patron et sans qu'ils aient à se croire des élèves. Enfin, esprit rare et charmant, par la can-

deur, la profondeur et le désintéressement, il était fait pour la gloire de connaître la vérité et de la persuader aux autres, et il méritait de recevoir un rayon de ce qu'il appelle « l'universelle lumière ».

1870.

DANIEL STERN — MADAME D'AGOULT

A PROPOS DE *MES SOUVENIRS*.

I

Il est bien à craindre que les préoccupations du jour n'aient ôté plus d'un lecteur à ce livre, le plus agréable qu'ait produit un auteur dont tous les livres sont d'un écrivain.

Ce mot dit bien des choses et chacun l'entend à sa façon. A mon sens, l'écrivain est, avant tout, l'auteur chez qui la critique ne trouve rien qui ne soit à lui, rien qui lui vienne de la mode, et, comme on dit, rien qui date. Il est bien entendu que le soin de rester lui-même ne doit pas être poussé jusqu'à la peur de ressembler à quelqu'un, et que l'écrivain prendra garde

d'être ou plus nouveau que la dernière mode ou suranné. Bref, il faut qu'il n'en paraisse rien, et que la facilité qui s'apprend par le travail serve partout à le cacher.

Le trait caractéristique de l'écrivain, c'est de savoir se passer des mots parasites. On entend par là ces façons de parler qui, un moment en faveur, après avoir été dans toutes les bouches et s'être glissées sous toutes les plumes, disparaissent tout à coup pour faire place à d'autres. Ce sont d'ordinaire des mots violents par lesquels on croit se donner l'air de sentir plus vivement que les autres, bien qu'on ne s'en serve guère qu'au moment où l'on ne sent rien du tout. Il est donné à bien peu d'auteurs d'écrire d'original la langue de tout le monde, et de ne laisser échapper aucune expression qu'ils n'aient pensée, où ils n'aient mis leur empreinte personnelle, et comme leur cachet.

L'auteur de *Mes Souvenirs* est de ce petit nombre. Parmi les écrivains du sexe qui se sont distingués de notre temps, il n'en est aucun chez qui la langue appartienne plus en propre à l'écrivain. Pour la comparer au plus illustre, George Sand, si le cours du style de George Sand est pur, n'est-ce pas à la façon des fleuves, dont le flot, clair et limpide au plus profond du courant, ne laisse pas de charrier des impuretés le long de ses rives? De même qu'on y reconnaît les traces de tous les tours d'esprit qui se sont succédé

dans notre pays tout le temps qu'elle a écrit, on y pourrait noter les mots parasites qu'ils ont mis en honneur. Les romanciers sont plus sujets à ce défaut que les autres écrivains. Le roman est de tous les genres celui où l'auteur se sert le plus du lecteur; quand il lui a pris son tour d'esprit et ses sentiments, il est inévitable qu'il lui prenne sa langue.

On pousserait trop loin l'éloge du style de Daniel Stern si l'on disait qu'on ne s'y heurte à aucun mot parasite. J'y rencontre, — non sans me signer, — « une certaine bonté qui naît de l'*impressionabilité* des nerfs ». Voici, dans un coin des *Esquisses morales*, *exceptionnellement*, si en usage dans les prospectus des magasins en liquidation. Ailleurs, on y parle de nos âmes sceptiques qui ne savent plus aimer et haïr que *fragmentairement*. Et encore ailleurs : « Nous vieillissons *fragmentairement*. » Je sais la date de cet odieux adverbe. Il était fort employé par Pierre Leroux, au temps où ce penseur confus passait pour un philosophe. On en trouverait d'autres moins barbares, qui sont entrés dans l'esprit de l'auteur par la porte banale de la mémoire, et se sont placés sous sa plume à ces moments de relâchement auxquels n'échappent pas les plus attentifs, les plus présents à ce qu'ils font. Mais c'est là la très rare exception : la langue de Daniel Stern n'est qu'à elle.

Cependant chaque écrivain a un devancier direct

et porte comme un signe de descendance. On l'a remarqué pour George Sand, qui descend en ligne droite de J.-J. Rousseau pour le tour des sentiments, de Bernardin de Saint-Pierre pour la description. Le devancier de Daniel Stern est Chateaubriand. C'est « ce gentilhomme vers lequel, dit-elle dans *Mes Souvenirs*, m'attiraient de secrètes affinités, et dont je ne prononce pas le beau nom sans qu'il s'éveille en moi d'incroyables solennités ». Elle a le même faible sur le point de la naissance; elle a, comme lui, cet art, qui du reste ne trompe personne, de parler comme en passant et par manière d'acquit de ses aïeux, et de demander pardon de sa noblesse à ses amitiés roturières. Elle prend soin, ainsi que Chateaubriand, de donner à tout ce qu'elle écrit un grand air. Elle éviterait volontiers le simple pour ne pas tomber dans le commun, et le naturel par peur du familier. Un mot dira toute ma pensée : son style tient avant tout à ne pas déroger. Quelques phrases çà et là, dans le goût de celle que je viens de citer, prouveraient qu'en cela elle est allée trop loin, et que le maître dont le nom éveillait en elle « d'incroyables solennités » a failli la gâter [1].

1. Est-ce Chateaubriand ou Daniel Stern qui a écrit ce passage de l'*Histoire des commencements de la République des Pays-Bas* ; « Le génie de Barnevelt qui veillait sur la liberté, et l'épée de Maurice, à demi tirée déjà hors du fourreau, impatientés d'une juste vengeance, allaient forcer les dieux à prendre parti pour le droit ? »

Les bons juges font le plus grand cas des deux ouvrages historiques de Daniel Stern : l'*Histoire des commencements de la République des Pays-Bas* et l'*Histoire de la Révolution de* 1848.

Le premier a été couronné par l'Académie française sur le rapport d'un maître et d'un appréciateur consommé en fait de travaux d'histoire, M. Mignet. Il n'a laissé rien à dire de caractéristique ni sur le sujet ni sur le style dont ce livre est écrit. Ayant eu moi-même à en donner mon avis, comme juge du concours, je garde un souvenir très présent du caractère élevé de l'ouvrage, et de cette manière d'écrire qui se défend également de la recherche du pittoresque et de l'abus des termes généraux. C'est la grande tradition, suivie avec liberté. S'il y manque des documents nouveaux, quelques-unes de ces trouvailles qu'on fait au plus épais de la poussière des archives, on en est dédommagé par le récit complet et saisissant de tout ce qu'il importe de savoir de cette époque, si glorieuse pour la Hollande, où ce petit pays a été si grand par ses grandes actions et par la succession étonnante de ses grands hommes.

Aussi longtemps que l'histoire gardera son principal objet, et comme sa prérogative, qui est d'instruire le présent par ses ressemblances avec le passé, et non de l'amuser du spectacle de ses différences, on ne pourra pas trop estimer cet art de tirer tout l'agrément

d'une œuvre historique de ce qui doit y servir à l'enseignement des hommes.

Je ne me trouve pas compétent pour juger l'*Histoire de la Révolution de* 1848. S'il ne s'agissait que de donner à ce livre la louange très méritée de bien narrer les faits et, dans l'impossibilité d'être impartial, de les narrer sans passion, enfin d'être écrit d'un bon style, ce ne serait pas la peine de prendre la plume. Dès longtemps, le jugement des lecteurs éclairés est fait, et je m'évertuerais à leur apprendre ce qu'ils savent. Mais, s'il s'agit du fond même du livre, de l'opinion qui en est l'âme, c'est de la politique, et je me récuse. Il se peut bien que l'opinion de l'auteur ne soit pas la mienne; et il y a toute apparence que, parlant d'un livre où il en aurait professé et préconisé une autre, je chercherais plus à la contredire qu'à m'y ranger. J'en parlerais d'un ton chagrin, et je ne convaincrais personne. Sans compter qu'ayant eu l'honneur de connaître Daniel Stern, il ne me siérait pas de chercher querelle à sa mémoire.

J'ai pourtant contre cette histoire deux préventions ou deux préjugés, comme on voudra, que je dois confesser.

D'abord, c'est de la politique faite par une femme.

Ensuite, c'est l'histoire d'une révolution politique racontée par un contemporain.

Pour parler de la première prévention, est-ce donc

que les femmes ne s'entendent pas à la politique? Si, vraiment; elles s'y entendent, comme à toutes les choses qui sont réservées aux hommes, non parce qu'ils en ont seuls l'intelligence, mais parce que seuls, dans toutes les sociétés civilisées, ils ont pu s'en occuper avec convenance. Rien n'égale la pénétration des femmes, si ce n'est leur curiosité; et, quant à la politique, pour peu qu'elles aient un intérêt de cœur à s'en mêler, et qu'il s'agisse par exemple de prévoir, pour les écarter d'un homme aimé, les périls où l'expose la politique, de discerner ses vrais amis de ses partisans intéressés, elle peuvent voir beaucoup plus loin que celui sur qui elles ont à veiller. Mais, s'il s'agit de politique spéculative, il semble qu'elles n'y peuvent guère apporter que l'esprit de chimère. J'en ai un témoin considérable et bien compétent : c'est Daniel Stern. Parlant des femmes dans ses *Esquisses morales*, « elles portent dans tout, dit-elle l'esprit de chimère, et jusque dans la politique, quand elles y touchent ». Est-ce un aveu qu'elle s'y serait elle-même trompée? Est-ce quelque exemple qu'elle aurait eu sous les yeux en écrivant cette pensée? En tout cas, s'il est une vérité vraie, c'est celle-là, à condition toutefois qu'on amende la proposition, et qu'on mette *surtout* à la place de *jusque*.

Ma seconde prévention, c'est que cette *Histoire de la Révolution de* 1848 a été écrite au lendemain des

événements, beaucoup trop tôt pour y voir clair. A peine avait-on eu le temps de se remettre du plus gros du trouble que les esprits les plus fermes en avaient ressenti. On y touchait encore, quand Daniel Stern prit la plume pour en faire l'histoire. Dirai-je qu'on y touche encore aujourd'hui, et presque d'aussi près qu'en 1848, au sortir d'une révolution qui a réveillé les mêmes passions et rouvert les mêmes perspectives vers l'inconnu? Pour mon compte, bien que mon âge m'en ait rendu témoin, et que j'aie vu le drame des premières galeries, si quelque historien m'interrogeait sur les faits auxquels j'ai assisté, où j'ai été partie, *pas parva*, je me récuserais, n'étant pas sûr encore, après trente ans, d'avoir bien vu ce que j'ai vu, ni d'avoir dégagé mon jugement de mes impressions. Que serait-ce si cet historien, passant outre à mon témoignage, me donnait à lire un livre où il prétendrait m'instruire ou redresser mes souvenirs sur des faits où j'aurais figuré de ma personne, ne fût-ce que comme un des personnages du chœur, dans la tragédie antique? Je le trouverais bien osé, pour ne rien dire de plus. En tout cas, je serais sans qualité pour le juger et je m'en abstiendrais. C'est ce que je fais pour l'*Histoire de la Révolution de* 1848, n'en pouvant rien dire où je ne fusse juge et partie.

Il n'y a pas de politique dans *Mes Souvenirs* et dans les *Esquisses morales*. Car je n'appelle pas de

ce nom quelques allusions discrètes que fait l'auteur à ses prédilections démocratiques et libérales, et je me garde bien de les critiquer. Je ne suis pas pour contredire son .goût pour la démocratie; car j'en tiens moi-même, et les idées que j'en ai me sont venues dans l'esprit par le cœur. Pour le libéralisme, c'est différent; je n'ai jamais su démêler, chez la plupart de ceux qui l'ont professé de mon temps, ce qui était de doctrine sincère et ce qui servait de couverture à la passion de gouverner, sans en avoir le talent. Ce libéralisme-là n'est pas celui de Daniel Stern. Mais elle me semble avoir prêté de ses généreuses rêveries à la moins rêveuse de toute les opinions politiques.

I

Mes Souvenirs se composent de deux parties. La première raconte la vie de l'auteur jusqu'à son mariage (1806-1827). Dans la seconde, elle peint la société où elle a vécu; la cour, où sa naissance et son mariage lui donnaient ses entrées; les salons du faubourg Saint-Germain, « dans le cercle le plus exclusif de la vieille noblesse ». Elle y voit certains personnages célèbres par leur situation, ou par la mode, et elle esquisse leurs portraits. C'est moins un récit, que des notes volontairement décousues sur ce qu'elle appelle « le côté extérieur et accidentel de sa vie ». Pourquoi ces deux parties différentes? Pourquoi le livre « de sa vie intime » se ferme-t-il au moment où, selon ses paroles, elle se trouva, par des « brisements de cœur, en dehors de ce qu'on appelait le monde »,

et où les confessions allaient succéder aux confidences? C'est là que l'attendait une curiosité assurément plus sympathique qu'indiscrète. Cette curiosité, elle n'a pas voulu la contenter. De là, chez ses amis eux-mêmes, dont la sympathie et l'absolution étaient toutes prêtes, un peu de mécompte qui en a prévenu plus d'un contre ces pages venues comme à la traverse, au lieu de celles qu'ils attendaient. Je ne suis pas sûr de m'être défendu de cette impression, et ma préférence pour la première partie n'a peut-être pas d'autre cause. Je trouve la seconde moins intéressante. Il y a trop peu de faits nouveaux, et la plupart des célébrités y sont trop passées de mode, pour mériter tout ce fini de style. C'est dans cette partie du volume que se marque une légère disproportion du travail à la matière.

Les qualités mêmes de la première partie sont un tort de plus pour la seconde. On pense à tout ce que cet art de parler de soi eût donné de charme à des confidences où nous aurions vu, non plus la jeune fille dont les parents disposent, mais la femme qui dispose d'elle-même, et qui fait sa destinée. Il y aurait eu là des analyses de cœur, des épanchements et des retenues, mille nuances de sentiment et de pensée, et, le récit des « brisements de cœur » arrivé, des accents d'éloquence où ce beau style aurait eu tout son prix. Car pour des souvenirs d'enfance et

d'adolescence, des visites à Francfort à la grand'mère Bethmann, des amitiés de petite fille pour les oiseaux, les chiens et les lapins, des détails d'éducation, des portraits de maîtres à danser, des petits secrets entre amies de pension au *Sacré-Cœur*, il suffit, en fait de style, de cette simplicité distinguée qui tient les choses entre le négligé et la toilette.

Ce qu'eût été le récit des « brisements de cœur », on peut s'en faire une idée, en lisant, au chapitre XV de cette première partie, le charmant récit, j'allais dire l'épisode d'un amour de jeune fille pour un homme dans l'âge mûr. La jeune fille est l'auteur même de *Mes Souvenirs ;* l'homme d'âge mûr était le comte de Lagarde, qui fut, au temps de la Restauration, un personnage considérable. Général commandant à Nîmes, en 1815, on l'avait vu, dans une émeute excitée par les agents de Trestaillons, pousser son cheval au plus épais de la foule, et, quoique blessé grièvement, « menacer les émeutiers de sa main mourante ». Diplomate, il avait fait apprécier, dans son ambassade en Espagne, ses talents pour la négociation. La finesse de son esprit, la grâce de ses manières, « une connaissance du monde qui l'avait laissé indulgent », tout, jusqu'à l'air de souffrance qui paraissait sur son visage amaigri, avait séduit la jeune fille que préparait à l'idée d'avoir un tel homme pour mari tout ce qu'elle entendait dire, chaque jour,

de mariages sans union des esprits et des cœurs.

Ce qui rend la chose plus touchante, c'est que la passion de la jeune fille n'est pas d'abord partagée. Elle plaît à M. de Lagarde, c'était bien le moins; mais seule elle aime. Averti enfin par tout ce qui se trahit du secret le mieux gardé, quand ce secret est un amour, dans la voix, dans le regard, dans l'attitude de la personne qui aime, dans la différence dont elle entend et écoute, M. de Lagarde s'interroge; il hésite entre la joie et la peur de se croire aimé. Bref, il s'en va prendre conseil d'une femme du monde qui a été sa maîtresse, et qui cherche à lui faire épouser une de ses filles. Naturellement il n'est pas encouragé. On lui fait sentir qu'il n'est plus à l'âge où l'on court de telles aventures. De son côté, la jeune fille n'ose pas faire un pas en avant; j'en dis trop peu, elle n'en souffrirait même pas l'idée. De part ni d'autre n'échappe le mot qui finirait le roman. Un jour pourtant, à la veille d'un voyage, prenant congé de la jeune fille, M. de Lagarde lui dit: « Je pars », et, après un temps, ajoute d'une voix altérée : « A moins que vous ne m'ordonniez de rester. » *Restez!* était sur les lèvres de la jeune fille. Elle ne le dit pas, et la chose finit pour M. de Lagarde par un prosaïque mariage avec une de ses parentes.

Pour conter une si agréable histoire, dont les personnages, par leur distinction d'esprit et de condition,

donnent tant de prix à leurs sentiments, pour peindre ces combats tout intérieurs, cette émulation de délicatesses et de scrupules, ce commerce de plus en plus intime tout en étant de plus en plus silencieux, ce n'était pas trop de toutes les grâces et de toutes les finesses du style. Il n'en manque aucune à ces pages charmantes, où, sous le récit d'un passé lointain, grondent les souvenirs amers d'un passé plus rapproché, où éclate, à la fin, le regret d'une occasion perdue « de se retenir dans les voies aplanies », et de goûter dès le temps de la jeunesse « le repos qu'on ne devait connaître qu'à l'autre bout de la vie ». Qu'elle n'eût pas été, sous la même plume, l'histoire de ces années passées hors des « voies aplanies », mêlées de courtes joies et de longs chagrins, alors que la jeune fille, devenue femme, eut « à se chercher, à douter », à souffrir, à se sentir « misérablement déchirée dans toutes les fibres de son cœur, pour finir par la paix des solitudes, la tardive sagesse qui croît sur les tombeaux, comme le lierre sans parfum, au fruit inutile » ! Elle avait le dessein de nous conduire jusqu'à cette fin. La seconde partie du volume n'avait été qu'une excursion passagère dans d'autres souvenirs, « avant de reprendre le récit plus personnel de sa vie intime ». Arrivée là, la peur de raviver d'anciennes blessures a-t-elle été plus forte que la tentation si douce d'en achever la cicatrisation en les montrant à des regards

amis? Nous ne pouvons que trouver respectable le motif qui a retenu sa plume; mais comment nous défendre d'un regret en pensant à ce que nous y avons perdu?

III

Le petit volume des *Esquisses morales* nous donne, sous la forme de maximes, de pensées et de portraits, une partie de ce que l'auteur nous a refusé sous la forme de confidences. Au lecteur à deviner tout ce qui se cache ou se déguise de sa vie active sous ces aveux discrets de sa vie réfléchie, de transformer en actions cette morale, de trouver les clefs de ces portraits. C'est un plaisir mélancolique que ne manquent pas de se donner ceux qui ont été dans l'amitié de Daniel Stern, et qui ont le privilège de la voir à découvert dans ces pages où les autres lecteurs ne peuvent que la soupçonner. L'estime singulière qu'ils font avec raison de ce petit livre est un témoignage de la vérité avec laquelle il a été écrit. Si *Mes Souvenirs* sont l'ouvrage le plus agréable de Daniel Stern,

le plus solide de ses titres littéraires sont les *Esquisses morales*.

Après Pascal, après La Rochefoucauld et La Bruyère, il n'y à plus guère de chance de trouver des pensées qui s'imposent à tous les esprits, et s'y impriment à titre d'évidences. Penser des axiomes en philosophie morale veut à la fois un penseur et un écrivain. Aussi la bonne fortune en est-elle rare, surtout dans notre société moderne où les affaires du présent laissent si peu de temps à la vie intérieure et nous tirent à chaque instant hors de chez nous. Il semble même que le génie de notre pays se détourne de plus en plus de cet ordre de spéculations, dont il a donné de si parfaits modèles. Mais, à défaut de pensées axiomes, en trouver où le vrai se mêle au spécieux et la raison à l'humeur, et qui, au lieu de la pleine lumière, nous ouvrent des demi-jours mêlés d'ombres sur nous-mêmes, est un talent donné à peu, et l'honneur n'est pas médiocre d'y compter dans les premiers. L'auteur des *Esquisses morales* est de ceux-là.

Parmi les pensées du recueil, la plupart sont des jugements sur les mœurs et les usages de notre siècle, des réflexions critiques sur les grands sujets qu'on y agite, religion, politique, philosophie, éducation publique, institutions sociales, ou de courtes peintures des travers contemporains. Ces pensées et ces peintures, après nous avoir intéressés nous-mêmes, inté-

resseront-elles nos descendants? Seront-ils aussi curieux des particularités de notre temps que nous le sommes de celles des deux derniers siècles? Nos mœurs démocratiques qui développent en chacun de nous l'esprit d'individualité au détriment de l'esprit sociable; nos querelles politiques et tout ce qu'elles suscitent de déclamations, noircissent le papier, chargent l'air de vaines paroles; nos ridicules, dont le plus général est la prétention de gouverner; notre bourgeoisie, le plastron de tout ce qui tient une plume, même dans les partis qui ont le plus besoin de ménager ses incorrigibles préjugés; nos salons, où l'esprit d'égalité nivelle tout le monde, laisse parler les sots et fait taire les gens d'esprit; nos chimères, nos rêves de perfectibilité indéfinie, toutes ces choses amuseront-elles les âges futurs en proportion de ce qu'elles ont incommodé le nôtre? En tout cas, elles ont eu dans Daniel Stern un de ces témoins, d'espèce si rare, qui savent peindre ce qu'ils jugent. Tout n'est pas neuf sans doute dans les *Esquisses morales*, ni de première découverte, mais rien n'est indifférent.

Ce témoin, qui sait si bien voir et entendre, n'est-il pas quelquefois dupe de ce qu'il entend et de ce qu'il voit? Et puisque j'ai parlé de nos chimères, s'en est-il toujours défendu? Écrivant sur les femmes, Daniel Stern nous dit que ce qui les égare, c'est l'esprit de chi-

mère. Tandis qu'elle le voyait chez les autres, a-t-elle su le voir en elle? Est-ce vérité ou chimère que de vouloir qu'on laisse au génie féminin « tout l'essor dont il est susceptible », et qu'on permette aux femmes de « conquérir l'égalité fondamentale par une égale possibilité de développement intellectuel » ? Elle les veut « doctes », le savoir ne faisant pas, dit-elle, qu'elles aiment moins, témoin Héloïse. Elle estime qu'une mère, en allaitant son fils, peut « rêver avec Platon et méditer avec Descartes », que son humeur en sera plus sereine et que son lait n'en sera pas moins bon. Elle met les plus gros défauts des femmes au compte de leur mauvaise éducation et à la charge de la société, qui n'en veut pas d'une meilleure. Si elles « pleurent trop abondamment », si « la plupart, sans transition, passent de l'hypocrisie au cynisme », si « elles trouvent moyen de n'être pas vraies jusque dans leurs épanchements », si « leur jeunesse est maussade et si leur vieillesse n'a rien d'auguste », la faute en est aux hommes de ce temps-ci « qui ne connaissent que deux sortes de femmes, la femme de joie et la femme de peine, l'une qui les amuse après boire, l'autre qui leur apprête à manger. »

Je trouve ces peintures bien sévères. Celle des « hommes de ce temps-ci » est peut-être vraie des viveurs qui paraissent plus nombreux qu'ils ne sont, parce qu'ils trouvent des auteurs pour les célébrer, et que

la renommée les multiplie ; mais combien sont-ils en comparaison de ce nombre infini d'hommes qui vivent dans une honnêteté moyenne entre les grandes vertus et les grands vices ? Quant aux femmes, est-il bien vrai que l'abondance des larmes vienne chez elles de la mauvaise éducation plutôt que de leurs nerfs, qui sont les maîtres, même chez les mieux élevées, ou de la tendresse du cœur, qui, chez toutes, est le don divin?

Qu'il y en ait qui passent de l'hypocrisie au cynisme « sans transition », qui sont fausses jusque dans leurs épanchements, bien que l'épanchement suppose la vérité qui déborde, ne sont-ce pas là de vilains types que Daniel Stern aurait eu la malchance de rencontrer sur son chemin? Si c'est dans le monde aristocratique ou parmi les gens d'esprit, c'est affaire à eux de se défendre et de voir s'ils se reconnaissent dans le miroir où Daniel Stern les invite à se regarder. Pour moi, dans le monde que j'ai fréquenté, soit que je l'aie mal observé, soit bonne chance, j'ai vu des exemples tout différents, et, puisque l'occasion s'en présente, je crois qu'il n'y a ni indiscrétion, ni vaine galanterie à en louer les femmes qui m'en ont laissé l'impression dernière.

Mais supposé que les choses se passent comme le dit Daniel Stern, et que la faute en soit aux « hommes de notre temps », en quoi « l'égalité fondamentale par une égale possibilité de développement intellectuel »

y porterait-elle remède ? Je veux bien me figurer une jeune mère qui « rêve avec Platon ou médite avec Descartes en allaitant son fils », quoiqu'elle me plût davantage, souriant à l'enfant et rêvant doucement à la joie d'être mère. Est-il bien sûr que ce régime recommandé par Daniel Stern serait favorable aux devoirs de la maternité ? Les femmes ne sont pas curieuses à demi. Elles le sont des choses élevées beaucoup plus que des choses frivoles, et de philosophie, pour peu qu'elles s'en mêlent, plus que bien des philosophes de profession. La contention d'esprit que suppose cette dernière sorte de curiosité est-elle bien hygiénique, et, puisqu'il s'agit d'allaitement, ne serait-il pas à craindre que le lait d'une liseuse de tels penseurs n'en fût pas un peu échauffé ? Mais j'admets la chose comme possible; combien de femmes à qui leur condition permettrait de pousser assez loin la culture intellectuelle pour se rendre familiers les plus grands sujets de la pensée ?

Au degré de civilisation où nous sommes arrivés, on compte sur les doigts les hommes qui, préparés par leur éducation à commercer avec Platon et Descartes, osent s'en donner le sévère plaisir. Quel progrès ne resterait-il pas à faire pour qu'on vît un jour les livres de ces sublimes esprits remplacer les romans aux mains des mères nourrices ? Ce sont là d'aimables chimères; mais peut-être ne messied-il pas d'être chi-

mérique sur ce point à une femme supérieure à qui le monde des Platon et des Descartes était ouvert. Vouloir pour les autres femmes un régime dont apparemment elle s'est bien trouvée, c'est à la fois une noble ambition pour son sexe et beaucoup de modestie pour elle-même, sans compter qu'elle rêve avec grâce dans un style excellent.

Je crois voir un mélange de l'esprit chimérique et du préjugé populaire dans l'image que se fait Daniel Stern de ce qu'elle appelle « notre pédagogie ». A l'en croire, cette pédagogie meurtrière « supprime le penser et le vouloir et déshabitue l'homme de vivre ». Nos études sont des « travaux forcés qu'il faut supprimer comme les bagnes, qui refoulent presque toutes les vocations et faussent presque toutes les destinées ». Donc, plus d'éducation commune, plus de pédagogie. C'est à « respecter et protéger les individualités » que tout doit tendre. Le comment ne préoccupe guère l'auteur, quoique, pour un objet de cette conséquence, le comment soit le tout. La chose fût-elle possible, dût-on inventer autant de sortes de pédagogies qu'il y a « d'individualités », et trouver le moyen de dégager, dans chaque enfant, le trait individuel pour le cultiver à part, que ferait-on de plus, en fin de compte, que ce que fait notre système d'éducation commune? Est-ce que le propre de cette éducation si décriée n'est pas d'offrir à chacun, dans la variété des objets

d'études, tout ce qui peut l'avertir de sa vocation, l'exciter, l'inviter à se produire, dans le même temps qu'on enseigne à tous, qu'ils y soient ou non portés par leur vocation, tout ce qu'il y aurait pour eux honte ou dommage à ignorer?

Savez-vous un libéré « de ces travaux forcés » qui, devenu maître de sa destinée, ait reproché à l'éducation publique de n'avoir pas connu sa vocation, ou l'ayant connue, de l'avoir refoulée? Pour mon compte, j'en sais beaucoup qui se reprochent honnêtement d'avoir été avertis de la leur, et de n'avoir pas assez profité de l'avertissement. Et puis, qu'entend par vocation l'auteur des *Esquisses?* Est-ce que la vocation est un don fait à tous, une propriété de l'homme, comme l'instinct est une propriété de l'animal? Cela sentirait fort un certain socialisme, où il est de dogme qu'il y a chez tous égalité d'aptitudes, et, par conséquent, droit à une égale rétribution. Mais cette doctrine n'a pas encore pour elle, que je sache, le consentement du genre humain. En attendant, par l'augmentation croissante des budgets de l'éducation commune, par la multiplication des écoles, l'Europe moderne, et la France en particulier, témoignent assez qu'au lieu de faire, à l'exemple de Jean-Jacques Rousseau, un système d'éducation pour chaque Émile, il faut pourvoir à l'enseignement des moins doués, de ceux, en nombre infini, qui, n'ayant ni vocation ni des-

tinée marquée, doivent toute leur vie subsister par les forces qui leur viennent de la société et par les exemples qu'ils en reçoivent.

Daniel Stern a compté beaucoup d'amis dans le monde des lettrés ; elle en a eu d'illustres. Je doute que sa prévention violente contre nos études lui soit venue d'aucun d'eux. Je crois en connaître plusieurs qui sont sortis de ces « bagnes », et dont le nom a commencé par des succès dans ces « travaux forcés ». Je ne les ai jamais entendus railler l'*Alma mater* comme Daniel Stern appelle ironiquement l'Université. S'il en est qui se sont tournés contre cette mère et qui ont, comme on dit, battu leur nourrice, je vois là un des effets de la corruption politique : ils auront cherché la faveur des « amis du progrès », en reniant de bouche une opinion saine pour un paradoxe profitable.

Au reste, ces maximes contestables tiennent à peine autant de place dans les *Esquisses morales* que ma critique dans cet article. Je ne voudrais pourtant pas les retrancher du recueil ; elles s'y présentent sous une forme si piquante, les erreurs y sont mêlées de vérités si ingénieuses, qu'on ne peut pas se fâcher contre les uns sans être bientôt apaisé par les autres. Il va sans dire, d'ailleurs, que je leur préfère les pensées où tout est vrai. Il en est quelques-unes qui, par le fond et par l'expression, mériteraient d'être appelées des maximes-axiomes. Ainsi, les pensées sur l'uti-

lité des ennemis, sur ce qu'on entend dans le monde par un ami, sur les blessures de l'amitié et beaucoup d'autres encore, où, n'étaient quelques fins de phrases un peu molles, on croirait lire du Vauvenargues des bons endroits.

Il semble que les plus vraies et les plus neuves le sont par les confessions personnelles qui s'y devinent, par tout ce qu'on croit y surprendre de lointains ressentiments des peines et des joies passées. J'imagine que les amis de l'auteur qui peuvent reconnaître sous les généralités les vicissitudes de sa vie, et mettre les noms sur les choses, doivent y prendre le même genre de plaisir que fait un bon portrait à qui a connu l'original. J'ai cru reconnaître, quant à moi, dans la peinture de l'amitié entre frère et sœur, un idéal charmant, formé de ce j'avais lu dans *Mes Souvenirs* de la tendre amitié qui unissait Daniel Stern à son frère, le comte de Flavigny, un type de l'aristocratie en son sens propre, quand le mot veut dire à la fois naissance, dignité, bonté et bonne grâce. Tout en cette peinture est exquis. L'esprit, et il y en a beaucoup, ne sert qu'à faire mieux voir le cœur, et la finesse même est touchante.

Un petit nombre, parmi les pensées, sont des jugements littéraires sur les contemporains et des maximes de goût. Je ne sais guère de tête d'homme de notre temps qui ait été plus libre que Daniel Stern des illu-

sions et des idolâtries de la mode; aussi, en aucun endroit de ses œuvres, sa plume n'est-elle plus ferme et plus virile. Preuve que, si les femmes poussent l'esprit de chimère plus loin que les hommes, en revanche, quand elles se mettent à avoir du goût, elles leur en donnent des leçons.

Il y a pourtant des réserves à faire même sur ce dessus du panier. On peut, sans penser à la revanche, n'être pas d'accord avec l'auteur de tout ce qu'elle admire dans le génie allemand. Ce que nous en pensons aujourd'hui, nous le pensions même à l'époque de nos meilleures relations avec l'Allemagne, alors qu'avec notre imprévoyante générosité nous nous faisions ses prôneurs et ses hérauts. Tout en trouvant beaucoup à admirer dans les œuvres de Gœthe, nous n'en sommes pas arrivés à reconnaître en lui « la glorification des sentiments et des idées du XIX[e] siècle ». Quant à moi, pour la petite part qui m'est échue dans ces sentiments et ces idées, je n'en reconnais dans Gœthe ni le premier inventeur ni l'interprète le plus fidèle. Au temps où, pour le lire dans sa langue, j'apprenais l'allemand, et où je lui faisais à mon insu une qualité de plus de ce qu'il m'en coûtait pour le comprendre, je sentais plutôt le charme d'un enchanteur que l'autorité d'un maître. Je sais qu'en parlant ainsi je tombe sous l'accusation « d'infatuation et d'ignorance » dont Daniel Stern menace ceux qui ne sont

pas de son avis; mais, s'il n'y a pas moyen d'admirer modérément Gœthe sans en courir le risque, ce risque, je le cours, sauf à avouer, — puisqu'il vient d'être parlé des vocations, — que ma vocation n'est pas d'en faire un dieu.

Rien de plus naturel, d'ailleurs, que la superstition de Daniel Stern pour Gœthe. Par sa mère, elle était d'origine allemande. Habituée à voir les livres du grand poète sur la table du salon de sa grand'mère maternelle, parlant dès le berceau la langue allemande, il y avait dans cette superstition l'affinité de race, la force des impressions premières, peut-être une inspiration de piété filiale. Et puis Gœthe l'avait vue un jour chez son oncle Bethmann. Il l'avait fait asseoir près de lui, sur un banc où « il l'avait retenue interdite à ses côtés ». Au moment de se retirer, il avait mis sa main sur la tête de la jeune fille, et « l'y avait laissée, caressant ses cheveux blonds », elle « n'osant pas respirer et tout près de se mettre à genoux ». S'il avait suffi à madame de Sévigné, frondeuse la veille, de danser avec Louis XIV pour s'adoucir et désarmer, quoi de plus simple que des compliments de l'olympien de Weimar, une main posée sur « ses cheveux blonds » aient conquis pour toujours l'esprit et le cœur de Daniel Stern ?

Sauf sur ce point, où je prétends moins avoir raison que différer d'esthétique avec elle, je ne puis trop

louer la fermeté de son bon sens sur les principes des lettres et des arts, la justesse de ses jugements sur les œuvres.

Pour ne parler que des lettres, rien de mieux touché que ce qu'elle dit de « l'atteinte mortelle qu'ont reçue les lettres françaises du roman-feuilleton »; des longues préfaces où l'on démontre « la beauté du laid, son utilité, sa nécessité» ; « des sottes admirations » du vulgaire; de l'originalité que cherchent certains écrivains, « non pas même dans une extravagance qui soit au moins de leur cru, mais dans l'extravagance imitée des patrons à la mode ». Quel piquant portrait que celui des « aristocrates de la plume, des marquis, des princes du journalisme, qui s'entendent entre eux pour écarter, écraser de leur superbe le talent honnête qui croit encore à l'étude et au travail, à l'équité des jugements publics »! C'est mieux que du bon Vauvenargues; on dirait l'émotion de La Bruyère.

En lisant la préface de la troisième édition des *Esquisses morales*, j'ai trouvé qui a posé pour ce portrait des « princes du journalisme ». L'auteur s'y plaint des huit ans qu'a mis la première édition à faire son chemin « dans le silence absolu des journaux ». Le silence est, en effet, fort usité chez ces arbitres de la vente. C'est la manière la plus efficace et la plus commode de dire du mal d'un ouvrage dont on n'a pas

intérêt à dire du bien. C'est la pierre scellée sur un vivant. Mais il y a vivant et vivant, et deux éditions successives ont bien dédommagé Daniel Stern de cette longue attente à la porte du temple. Les journaux tout les premiers se sont employés à l'y faire entrer. C'est que, dans tout talent vrai, il y a une force qui s'impose et comme une voix qui appelle, et que, pour entendre cette voix, il se trouve dans le journalisme, à côté « des marquis et des princes », d'honnêtes critiques qui, fort heureusement, n'ont d'autres affaires que les affaires de l'esprit.

Décembre 1877.

RUBENS

DIPLOMATE ET NÉGOCIATEUR

Histoire politique et diplomatique de Pierre-Paul Rubens, par M. Gachard, archiviste général de la Belgique.

Tous ceux qui s'occupent de l'histoire du XVIe siècle, et en particulier du rôle qu'y joue la monarchie espagnole, connaissent les travaux de l'éminent auteur de ce livre, M. Gachard[1]. Tous lui sont redevables, soit d'informations précises et définitives sur les faits imparfaitement connus, soit de documents nouveaux sur les personnes et sur les choses. Il n'a été publié en ces derniers temps, sur Charles-Quint et Philippe II, aucun écrit dont les auteurs ne témoignent, par de nombreux renvois, qu'il ont consulté M. Gachard. Pousser plus loin qu'il ne l'a fait l'exacti-

1. Mort le 24 décembre 1885.

tude et la sûreté des recherches n'est guère possible. On risquerait sa peine à oser fouiller où la main de M. Gachard a passé. Tous les dépôts d'archives étrangères ont eu pour hôte, tour à tour, l'archiviste général de la Belgique; tous les chefs de ces dépôts l'honorent comme un des hommes qui ont fait le plus profiter l'histoire d'une fonction qui place l'archiviste au milieu même des sources. Sachant à fond les langues des grandes nations par qui se sont accomplis les événements les plus mémorables de la première moitié du XVIe siècle, il n'a éprouvé d'embarras devant aucune pièce ni eu besoin d'aucun guide. Savoir tirer des cartons les plus ignorés leurs secrets, faire dans les plus consultés quelque trouvaille échappée aux autres yeux, c'est chez lui une aptitude éminente, c'est un génie particulier.

Aux dons de l'archiviste, il joint les qualités essentielles de l'écrivain. Il en a la netteté, la clarté, l'ordre, une expression toujours juste, une plume toujours sûre qui trahit l'origine française de celui qui la manie. Quoiqu'il ait circonscrit son talent dans les limites de la pure recherche, de l'élucidation et de la discussion des sources, il a réussi à se faire lire avec plaisir par les gens qui n'ont à lui demander aucun secours pour leurs travaux. Il ne tiendrait même qu'à lui de devenir populaire; ce serait, par exemple, de tirer de l'obscurité honorable d'un recueil de bio-

graphies belges son article sur Charles-Quint et d'en faire un livre. Ce livre serait bientôt sur toutes les tables studieuses. Des amis, moins modestes pour M. Gachard qu'il ne l'est pour lui-même, le pressent de le publier. S'y décidera-t-il? Malheureusement, je le crois d'humeur à aimer mieux achever des recherches commencées, voire à en commencer d'autres, que de s'attarder à des soins de mise en œuvre dont il lui plaît de ne point se croire capable. Il faudra donc aller chercher le *Charles-Quint* dans le recueil belge, et c'est beaucoup demander, même aux plus curieux, en ce temps où ce sont plutôt les livres qui viennent chercher les lecteurs, que les lecteurs qui vont au-devant des livres.

L'auteur de l'*Histoire politique et diplomatique de Rubens* n'est pas, d'ailleurs, le premier qui ait traité le sujet, quoique je doute qu'il ne soit pas le premier qui l'ait compris. Il déclare de très bonne grâce qu'il a eu des devanciers; il n'a voulu, à l'en croire, qu'ajouter aux informations recueillies par eux. Quant à redresser les jugements de ceux qui se sont prononcés sur la cause avant que le dossier fût complet, il en laisse le soin aux lecteurs, au risque, pour ceux-ci, de ne pouvoir se rendre compte de ce que ses rectifications et ses découvertes ont fait pour l'histoire du grand peintre et pour celle de son temps. Il veut bien faire les honneurs des autres, il ne fait pas les siens.

Né à Paris [1], et naturalisé belge en 1830, M. Gachard, tout en gardant à la France un souvenir filial, s'est donné tout entier à sa nouvelle patrie. Il n'y a donc pas à s'étonner, qu'en dépit de l'impartialité imperturbable qui est son trait caractéristique, ayant à parler de Rubens, il ne se soit pas toujours défendu d'un peu de prévention pour une des gloires de son pays. Il y a des cas où l'on peut dire de l'impartialité ce que le proverbe dit de la vertu : « Pas trop n'en faut. » Que l'archiviste général de la Belgique ait un grand faible pour Rubens, c'est tout simple. J'ajoute c'est tant mieux pour son livre qu'anime, de la première à la dernière page, la conviction d'avoir, en racontant la vie politique du peintre, efficacement travaillé à un accroissement de sa gloire. L'important est que ce faible ne lui ait caché ni fait omettre aucun document propre à éclairer le jugement de ceux chez qui l'admiration pour Rubens n'est mêlée d'aucune partialité patriotique. C'est ainsi qu'ayant à proposer sur sa conclusion tout au moins des doutes, j'ai à le remercier tout d'abord de m'en avoir seul fourni le moyen.

Ce que je soupçonnais par le peu que je savais de la question, son *Histoire de Rubens* me l'a confirmé. Quand le succès justifie l'intervention du peintre dans

1. Le 12 mars 1800.

la politique, sa gloire n'y gagne rien; quand il échoue, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il a laissé perdre du temps pour y ajouter. Si, dans toutes les affaires où il s'est entremis, il eût été habile et heureux, je n'y verrais qu'une singularité intéressante dans la vie d'un grand artiste. Mais, s'il est vrai que, dans plus d'une, l'issue a prouvé qu'il n'avait pas toutes les qualités de son rôle, n'aurait-on pas raison de conclure que, chez lui, le diplomate a nui au peintre?

I

A quelle diplomatie Rubens fut-il employé? Il y a la grande et la petite. La première se fait par les ambassadeurs. Ce sont de très grands personnages. Il représentent le souverain qui les a accrédités. Partout où ils sont envoyés, ils portent le drapeau de leur nation. Les honneurs qu'ils reçoivent, les offenses qu'on leur fait vont droit à elle. Le respect des ambassadeurs est la première maxime du droit des gens. Cette diplomatie-là est une véritable participation au gouvernement d'un pays. L'autre, la petite, se fait en dehors ou à côté de la grande, par le moyen de commissions particulières et temporaires données à des agents, ou, comme on dit, à des sous-ordres. Ceux-ci n'ont pas de caractère public. Ils n'ont point qualité pour engager leur pays. Ils ne sont pas tout à fait

avoués, ce qui permet de les désavouer au premier embarras. Ils s'abouchent avec toute sorte de gens, écoutent à toutes les portes, reçoivent de toute main des informations, au risque de s'y tromper et de prendre quelquefois pour des renseignements certains des illusions d'espérance, de cupidité ou de haine.

C'est à la diplomatie de cette sorte que s'est mêlé Rubens, et il s'y est plus d'une fois fourvoyé. Espagnol pour être né à Anvers, au temps où cette ville était à l'Espagne, son talent l'avait fait bien venir des archiducs Albert et Isabelle, qui gouvernaient, pour le roi, les Pays-Bas espagnols. Il parlait plusieurs langues. Il avait vu, dans son atelier ou chez eux, les plus grands personnages de l'Europe. Il y avait pris le goût des mœurs aristocratiques et le vif désir d'appartenir à l'aristocratie de son pays. Il sollicita et il obtint de Philippe IV des lettres de noblesse; il eut un blason et ses entrées à la cour. Parmi ses titres à cette faveur, le rapport présenté au roi mentionne naïvement « que toujours il a vécu avec splendeur, ayant pour cela les moyens nécessaires ».

La première affaire où son intervention est constatée par des documents est la tentative d'arrangement qui se fit, en 1621, entre l'Espagne et les Provinces-Unies. La trêve conclue en 1609 était sur le point d'expirer; on pensait des deux côtés à la renouveler. Les archiducs Albert et Isabelle en avaient fait la

proposition à Philippe III; mais, ce prince ne voulant de trêve qu'à des conditions inacceptables pour les Provinces-Unies, les négociations à peine commencées avaient dû s'arrêter devant cet obstacle. Les choses en étaient là, quand, sur les renseignements donnés par un gentilhomme français qui commandait en Hollande une compagnie de cavalerie, la petite cour de Bruxelles se persuada qu'on pouvait espérer plus que le renouvellement de la trêve, et que le prince d'Orange prêtait l'oreille à un projet de réconciliation. On nommait une grande dame hollandaise très respectable, connue du prince, la dame de T'Serclaes, comme tenant de lui que, moyennant une récompense signalée, il disposerait volontiers les États à reconnaître l'autorité du roi. Les archiducs promirent, au nom de Philippe III, toutes les récompenses auxquelles le prince pouvait prétendre, et la dame de T'Serclaes fut chargée de l'en assurer. Maurice réitéra ses déclarations. Il ajouta que, si les États faisaient d'abord des difficultés au projet, il ne fallait pas trop s'en émouvoir; que, du reste, il instruirait secrètement les archiducs de ce qu'il y aurait à faire pour les lever.

Ceux-ci dépêchèrent à La Haye le chancelier de Brabant, Pecquius. Mais déjà, sur le seul bruit de son voyage, le peuple hollandais s'était ému. Pecquius, arrivant à Rotterdam, avait été insulté; à Delft, on

avait jeté des pierres et des blocs de tourbe sur la barque qui le menait à La Haye. Admis à l'audience des États généraux, il y recevait un refus énergique. Ce qui était moins à prévoir, c'est qu'il eut à entendre de la bouche de Maurice la même réponse. Le prince la rendit plus désobligeante en affectant la surprise qu'on l'eût chargé de faire aux États généraux une proposition qui ne pouvait que les indigner. A l'entendre, la cour de Bruxelles avait été mal informée de l'état des choses et des esprits dans les Provinces-Unies. C'était sa réponse publique. Il en fit une autre confidentielle pour la dame de T'Serclaes. Il y était dit qu'il regrettait l'insuccès du projet; qu'avec de telles gens — les Hollandais — il y fallait renoncer; mais qu'il proposerait une prolongation de la trêve, promettant de s'employer à en améliorer les conditions.

C'est dans le cours des pourparlers que Rubens, sans qu'on sache par quelle commission ni à quel moment, s'entremit dans l'affaire. On y voit engagés avec lui un cousin de sa femme et son beau-père. Le rôle qu'ils y jouent n'est pas expliqué clairement par les lettres de Rubens; mais leur but, parfaitement clair, est d'agir par l'intrigue sur le prince d'Orange. Quant à Rubens, on ne sait rien de ses démarches, sinon qu'elles étaient vues d'un mauvais œil à La Haye par les ministres étrangers, et notamment par

l'ambassadeur de France, de Beaugey, qui avait à recommander aux Provinces-Unies une tout autre politique que leur réconciliation avec l'Espagne. Dans une dépêche à sa cour, il écrit que l'infante « prête tous les jours l'oreille à ce que lui dit, sur le propos de la trêve, Rubens, peintre célèbre d'Anvers, connu à Paris pour les ouvrages qui sont dans l'hostel de la royne mère, lequel fait plusieurs allées et venues d'icy au camp du marquis de Spinola, et donne à entendre qu'il sait Maurice de Nassau d'humeur incline à la trêve ». Dans une autre, parlant d'un « pourtraict » du prince de Pologne que l'infante lui a recommandé de « tirer » :

« J'estime, dit-il, qu'il rencontrera mieux qu'en la négociation de la trêve, à quoi il ne peut donner que des couleurs et ombrages superficiels, sans corps ni fondement solide. »

Il va sans dire que je ne vois dans ces désobligeantes paroles ni une appréciation sérieuse des démarches de Rubens, ni surtout un jugement sur l'homme. Elles s'expliquent toutefois par les mœurs des chancelleries, sévères alors, comme elles le sont encore aujourd'hui, pour quiconque n'était pas de « la carrière ». De Beaugey regardait Rubens comme un intrus de la diplomatie. Rubens y était-il si indispensable qu'il dût risquer, pour ce qu'il y faisait, de s'attirer un tel dédain?

J'ignore s'il en parut quelque chose dans les rencontres éventuelles qui pouvaient mettre en présence Rubens et de Beaugey. En tout cas, ni ce qu'il en soupçonnait, ni l'équivoque de sa situation sans titre, n'empêchèrent que, dans un voyage à Paris, où il était appelé pour placer au Luxembourg les tableaux de la galerie Médicis, il ne se mît à travailler de plus belle à l'affaire de la trêve, s'occupant avec ardeur de lui faire des partisans et de contreminer ceux qui n'en voulaient pas. Il y a de lui, à la date du 15 mars 1625, une lettre à l'infante où, parmi des renseignements assez confus, je ne trouve de clair que des réflexions très dures pour la France. On y lit, entre autres : « Nos ennemis les Français... » mots qui étonnent du grand artiste qui avait peint pour la France et pour les Français l'apothéose d'Henri IV. Il est vrai qu'il était Espagnol. Passe encore s'il l'eût été de Madrid ; mais il l'était d'Anvers.

Les négociations pour la trêve cessèrent, après quatre années, par la mort de Maurice de Nassau. Il ne paraît pas, par le résultat, que l'intervention de Rubens ait été bien efficace. S'il est vrai, comme l'a dit un de ses biographes, qu'elle « contribua à développer son penchant naturel pour la politique », il faut croire, en effet, ce penchant bien fort, puisqu'il n'avait pas besoin de l'encouragement du succès.

Une occasion nouvelle s'offrit bientôt à lui de montrer à la fois combien lui plaisait son apprentissage de diplomate, et combien le succès lui était peu nécessaire.

II

Après la longue et sanglante lutte de Philippe II et de la reine Élisabeth et la paix qui, en 1604, y avait mis un terme, la rupture d'un mariage projeté entre le prince de Galles et l'infante doña Maria, fille de Philippe III, avait brouillé de nouveau l'Angleterre et l'Espagne. La guerre avait éclaté sur terre et sur mer. L'Angleterre n'y fut pas heureuse. Battue dans toutes les rencontres, elle ne paraissait pas d'humeur à continuer. Charles Ier pensait à se rapprocher de l'Espagne. A ce moment, Rubens était encore à Paris, où il avait assisté au mariage de ce prince avec Henriette de France, fille d'Henri IV. Parmi les personnes de la suite du duc de Buckingham, ambassadeur d'Angleterre, était un peintre qui, lui aussi, se mêlait de politique. Il n'en faisait peut-être pas de meilleure

que Rubens, mais il ne faisait certainement pas d'aussi bons tableaux. Il se nommait Gerbier. Les deux artistes ne furent pas longtemps sans se lier. C'est par Gerbier qu'avec l'agrément du duc, Rubens apprit l'intention où était l'Angleterre de se réconcilier avec l'Espagne. De son côté, il ne cacha pas à Gerbier ce qu'il savait des dispositions pacifiques de la cour de Bruxelles. Et voilà nos deux artistes se concertant pour coopérer en commun au rétablissement de la paix entre les deux pays.

De retour à Bruxelles, Rubens y fut rejoint par Gerbier, qui lui remit, avec une lettre de créance de Buckingham, deux mémoires à l'appui d'un projet de suspension d'armes. Communication en fut donnée par Rubens à l'infante, qui fit demander par Gerbier si le roi d'Angleterre voudrait faire avec l'Espagne un traité séparé, ou bien s'il préférait un traité collectif, comprenant toutes les puissances engagées comme alliées dans la guerre des deux nations. La réponse du duc fut qu'on optait pour le traité séparé. Il s'engageait, d'ailleurs, personnellement à y faire consentir les puissances alliées. Proposition et réponse, le tout fut soumis à l'approbation de Philippe IV.

Cette négociation venait le surprendre dans le moment même qu'il en menait à fin une toute contraire avec la France, et que, sous ses yeux, le ministre favori, le comte-duc d'Olivarès, signait avec le comte

de Rochepot, ambassadeur de France, un traité qui n'allait à rien de moins qu'envahir la Grande-Bretagne, à se la partager, à y rétablir la foi catholique.

Appelé brusquement à se prononcer sur les propositions anglaises, il en eut de la mauvaise humeur, et il s'en prit à l'infante ou plutôt, par-dessus sa tête, à Rubens. Qu'avait-elle à faire, écrivait-il à sa tante, d'employer un « peintre » en une négociation de cette gravité? « C'est, ajoutait-il, une chose préjudiciable à cette monarchie, qu'un homme de si peu de consistance soit le ministre que vont chercher les ambassadeurs étrangers pour faire des propositions d'un tel poids. S'il n'est pas possible de refuser à celui qui le propose l'intermédiaire dont il lui plaît de se servir, et s'il n'y a pas d'inconvénient pour l'Angleterre à ce que cet intermédiaire soit Rubens, ici l'inconvénient est très grand. » Qu'on juge de la contrariété de l'infante. Elle s'en tira comme elle put, alléguant l'exemple de l'Angleterre, qui se servait de Gerbier. C'était, après tout, une négociation de peintre à peintre.

La raison n'était guère bonne. L'infante le sent bien ; aussi, comme correctif, ajoute-t-elle que, s'il est donné suite à l'affaire, « il est clair que c'est à des personnes graves que la direction en doit être confiée ».

Quel déboire c'eût été pour Rubens, s'il eût pu se douter que sa protectrice faisait si bon marché de lui, et que, pour une facilité de correspondance entre la

tante et le neveu, on ne le mettait pas au nombre des « personnes graves » auxquelles on donne les missions décisives ?

S'il le soupçonna, il n'y parut pas au redoublement d'ardeur dont il fut pris pour cette négociation que, par un double jeu, Philippe III laissait continuer, en ayant l'air de la désapprouver.

Gerbier venait d'arriver à La Haye, où l'avait envoyé le duc de Buckingham, sous le prétexte d'un achat de tableaux et de curiosités pour lequel il avait besoin de se concerter avec son ami. Il obtint des États généraux un passeport pour Rubens. Mais celui-ci, au lieu de venir à La Haye, se rend à Bréda, d'où il propose à Gerbier de le rejoindre dans une petite ville neutre qui touchait aux États de l'Espagne. Gerbier croit à un piège. Il ne lui plaît pas d'aller si près de la frontière espagnole, au risque de donner à croire que l'Angleterre fait des avances à l'Espagne. Rubens insiste, et voici nos deux diplomates déclassés en train de se brouiller, lorsque Rubens reçoit l'ordre d'informer Gerbier qu'il n'y a plus lieu de s'occuper d'un arrangement entre l'Angleterre et l'Espagne, le traité entre Philippe III et la France étant de notoriété publique. Dans la lettre qu'il écrit à Gerbier sur leur commun mécompte, il se plaint en termes vifs du comte-duc d'Olivarès, dont « la passion, dit-il, l'emporte sur toutes autres raisons et considérations ».

Si l'on en croit une lettre de Gerbier, il alla jusqu'à souhaiter que la flotte espagnole fût battue par la flotte anglaise, « de façon que la fougue d'Olivarès servît à faire le bien en quelque manière ». Il confessait son extrême regret « de ce mauvais succès, tout au rebours de ses bonnes intentions ». Mais, ajoutait-il, « j'ai ce repos en ma conscience de n'avoir manqué d'apporter dans cette affaire toute sincérité et industrie, pour en venir en bout, si Dieu n'en eût disposé autrement ». En même temps, dans une lettre à Buckingham où il se rend le même témoignage, il déclare que ses maîtres, « nonobstant le succès tout contraire, ne changent pas d'avis à discrétion de fortune », et qu'ils sont résolus de ne pas abandonner le traité. Il supplie, en finissant, le duc de le conserver en ses bonnes grâces, nonobstant l'iniquité des temps.

De nouveaux échecs subis par la Grande-Bretagne déterminèrent Buckingham à faire de nouvelles ouvertures de paix à l'Espagne. De son côté, l'Espagne, qui n'avait qu'une médiocre confiance dans le maintien de son traité avec la France, paraissait incliner vers un retour à l'Angleterre. Rubens, à qui ce changement de dispositions de l'Espagne donnait raison, avait repris goût au jeu, et renoué sa correspondance avec Gerbier. Il était chargé de l'entretenir dans l'espoir d'une entente avec l'Espagne, mais sans prendre d'engagement. A côté de cette négociation, pour la-

quelle il avait des instructions de l'infante, il en ouvrait une autre pour son compte avec le résident du Danemark à La Haye, qui avait les mêmes vues que lui pour la paix entre les deux couronnes. C'était plus que du zèle, et l'infante le lui fit sentir, en ne répondant pas à la lettre où il demandait à la princesse d'agréer sa démarche.

Il y avait là une petite leçon, plutôt qu'un commencement de défaveur. En effet, ce fut sur la proposition que l'infante en avait faite au roi, que Rubens fut chargé de porter à Madrid toutes les dépêches échangées dans ces préliminaires, pour que la junte d'État en délibérât. Son arrivée à Madrid, fort remarquée par les ambassadeurs étrangers, était le sujet de commentaires dont on n'a pas l'habitude d'honorer les agents en sous-ordre. « Rubens, écrit l'un d'entre eux, a de fréquentes audiences du comte-duc d'Olivarès avec lequel il confère souvent et en secret, et d'une façon bien différente de celle que sa profession comporte. » Bref, il avait à Madrid la bonne situation d'un négociateur qui, après avoir été désavoué avec dédain, se voyait par un revirement subit dans les dispositions du souverain, invité à renouer les fils qu'on avait rompus dans sa main. Philippe IV, le même prince qui s'était plaint à sa tante de l'intervention « d'un peintre » dans une négociation, comme d'une tache à la considération de la monarchie espagnole,

trouvait bon qu'il se rendît à Londres pour y traiter de la paix avec le chancelier de l'échiquier, et, voulant qu'il y portât un caractère public, il le nommait secrétaire du conseil privé des Pays-Bas espagnols, et lui faisait don d'une bague enrichie de diamants.

III

Arrivé à Londres, Rubens recevait de Charles Ier un très bon accueil. Il visitait les ministres, à en rendre jaloux les ambassadeurs étrangers. Charles lui donnait audience, et nommait des commissaires pour négocier avec lui. Le chancelier de l'échiquier lui promettait qu'aussi longtemps que durerait la négociation avec l'Espagne, le roi ne renouvellerait aucune ligue offensive avec la France. Dans une dernière audience royale, Charles lui confirma la promesse faite en son nom par le chancelier, et, comme s'il eût voulu s'assurer contre sa propre faiblesse, il engagea Rubens à rester en Angleterre « pour y être témoin de ce qui se passerait entre lui et l'ambassadeur français, de Châteauneuf », — dont on attendait l'arrivée — « et aussi pour empêcher les Français de traverser

par des bruits faux et artificieux, selon leur coutume, la négociation commencée ». Cependant, en dépit de ces précautions contre les séductions de Châteauneuf, le roi lui faisait un accueil dont Rubens s'inquiétait. Craignant quelque changement dans les dispositions du prince, il fit un acte hardi qui risquait fort d'être une fausse démarche: il demanda au roi de lui écrire ce qu'il lui avait déclaré de bouche. Après quelques hésitations, Charles y consentit.

Dans ce commencement de succès inaccoutumé, grande fut la surprise de Rubens, en recevant du comte-duc d'Olivarès des reproches au lieu des louanges qu'il attendait. On n'a pas la lettre du ministre, et l'on ne peut que faire des conjectures sur ses griefs contre Rubens. Était-ce une prévention déjà ancienne du grand seigneur contre le peintre diplomate? Avait-il eu, par quelque infidélité, connaissance ou soupçon de la façon dont Rubens parlait de son « ambition et de sa fougue? » Les dépêches de l'artiste lui avaient-elles paru écrites d'un ton trop avantageux, ou son succès avait-il fait ombrage au puissant favori? Enfin, cette fois encore, le peintre diplomate n'avait-il pas péché par trop de zèle? Au moment où il arrachait à Charles Ier hésitant la promesse d'un engagement par écrit, n'avait-il pas été trop pressant? Était-il invraisemblable qu'après sa parole donnée, ce prince, réfléchissant aux raisons

qu'il avait eues d'hésiter et, comme il arrive, mécontent de l'homme auquel il avait cédé, en eût parlé avec mauvaise humeur devant quelque envieux du peintre, qui se serait empressé d'en faire sa cour au comte-duc?

La réponse de Rubens au ministre nous laisse à choisir entre ces diverses suppositions. Elle n'éclaircit rien. Rubens s'y défend, d'une manière générale, d'avoir en quoi que ce soit dépassé ses instructions. Il n'a de souvenir que de « n'avoir rapporté au ministre aucune nouvelle fausse à laquelle il aurait cru témérairement, ni aucune chose hors de propos ». Enfin, il ne pense pas « qu'il ait mal employé son temps ». Après cette courte apologie, en homme qui n'est pas sûr d'avoir persuadé le ministre, il le supplie de trouver bon qu'il retourne chez lui, « une prolongation de séjour en Angleterre ne pouvant, écrit-il, que lui être dommageable ».

Soit qu'Olivarès fût revenu d'un premier mouvement de dépit, soit que Rubens s'en fût exagéré la portée, celui-ci reçut l'invitation de rester à Londres, et la junte d'État lui adressa de Madrid des félicitations auxquelles s'associa le comte-duc, en y ajoutant ses remerciements personnels. En même temps qu'on le dédommageait à Madrid, à Londres, le chancelier de l'échiquier donnait une fête en son honneur. Ce premier succès allait être bientôt suivi d'un second.

Quoique lié par la paix avec la France, Charles Ier ne laissait pas d'incliner vers l'Espagne. Une convention intervint entre les deux gouvernements. L'Angleterre s'engageait à envoyer un ambassadeur à Madrid et l'Espagne à en envoyer un à Londres. Celui-ci devait s'embarquer le jour même du départ de l'autre. Déjà l'Anglais, malgré les démarches de Châteauneuf pour le retenir, faisait ses préparatifs de départ, quand on apprit à Londres que l'Espagnol ne bougeait pas. Naturellement, le cabinet anglais s'en prit à Rubens, et ce qui prouve qu'on ne le ménagea guère, c'est la violente contrariété qu'il en éprouva. « Je tiens pour si mauvais ce retard, écrivait-il à l'infante, que je maudis l'heure où je suis venu en ce royaume. Et plaise à Dieu que j'en sorte bien ! » Plainte et souhait qui font penser involontairement au mot de la comédie : « Qu'allait-il faire dans cette galère ? » L'infante leva les derniers empêchements, et Rubens réconforté n'eut plus qu'à s'occuper du cérémonial de l'entrée de l'ambassadeur, et des trois carrosses qui devaient amener ce personnage à Londres, le 11 janvier 1630.

Ce fut comme le moment de l'apogée diplomatique de Rubens. Il put enfin songer à regagner Anvers. Il quittait l'Angleterre avec des marques de l'estime particulière du roi. Charles Ier le faisait chevalier par un diplôme où sont louées

« sa sagesse, ses connaissances pratiques, l'intégrité et l'intelligence avec lesquelles il s'est employé au rétablissement des bons rapports entre les deux couronnes ». Il l'autorisait à joindre à ses armoiries un canton du blason royal. L'infante, de son côté, ne voulut pas être en reste avec le roi d'Angleterre. Par une faveur plus substantielle, elle accorda au fils aîné du peintre la survivance de sa place de secrétaire du conseil privé, et à Rubens lui-même, les honoraires de la place sans l'obligation de la remplir.

A peine en possession de ces accroissements d'honneur et de fortune, Rubens voyait revenir les jours de disgrâce. Philippe III ayant besoin, pour un service de guerre, de son ambassadeur à Londres, le conseil suprême de Flandre à Madrid eut à délibérer sur le choix du remplaçant. Trois personnes furent proposées et discutées. Rubens était du nombre. Il avait pour lui une longue résidence en Angleterre, la connaissance et la pratique des personnages les plus considérables de ce pays, la bienveillance de Charles Ier, enfin, le plus récent de ses titres, sa part notoire dans la réconciliation des deux pays. Cependant, le premier conseiller qui opina, le comte d'Oñate, fut d'avis de l'écarter. Sans contester ni ses talents, ni les avantages que lui donnaient ses relations avec la cour d'Angleterre, il déclara qu'il lui paraissait difficile de donner le titre de ministre du

roi « à quelqu'un exerçant un art et vivant du produit de son travail ». Tous les membres du conseil, sauf deux qui présentaient Rubens en deuxième ligne, — manière honorifique de l'écarter — se rangèrent à l'avis du comte d'Oñate. A Rubens on préféra un personnage dont il importe plus de savoir la qualité que le nom. C'était un secrétaire du roi, Juan de Necolalde.

Que Rubens en ait eu quelque dépit, c'est de l'homme, et c'est surtout d'un homme qui avait un faible pour les honneurs, et qui n'attendait pas toujours qu'ils vinssent le trouver. Mais qu'il ait été offensé à la façon dont l'est pour lui son sympathique historien, jusqu'à faire la réflexion que la postérité mettrait son nom fort au-dessus de celui du comte d'Oñate, c'est ce dont je me permets de douter. Au reste, la postérité a fait plus que cela pour Rubens; elle a ignoré jusqu'ici le nom de ce comte. Aujourd'hui qu'elle le sait par le livre de M. Gachard, j'estime que, s'il lui plaisait d'avoir un avis sur la chose, elle ne trouverait rien que de conforme aux mœurs de l'époque, à l'usage universel, et surtout à l'étiquette hautaine de la cour d'Espagne, qu'un secrétaire du roi, qui avait de la naissance, ait été jugé plus propre qu'un peintre au poste d'ambassadeur. Et je ne crois pas faire tort à Rubens en pensant qu'il en eut bientôt pris son parti.

IV

J'en vois la preuve dans la chaleur avec laquelle il s'employa, l'année suivante, à une affaire des plus délicates, et, de toutes les affaires dont il se mêla, celle où sa part d'initiative fut la plus grande.

Au mois de janvier 1631, on apprenait tout à coup à Bruxelles que la mère de Louis XIII, Marie de Médicis, s'était enfuie de Compiègne, où l'avait reléguée son fils, et qu'elle venait d'arriver à Avesnes, d'où elle envoyait demander à la gouvernante des Pays-Bas l'assistance du gouvernement espagnol contre le cardinal de Richelieu. De son côté, le frère du roi, Gaston, réfugié en Lorraine, faisait à l'infante le même appel contre le même ennemi. Quel genre de secours pouvait-on leur donner sans se brouiller avec la France? Tel fut l'objet d'une négociation qui s'ouvrit

entre les ministres de l'infante et les agents de la reine mère et de son fils.

Le négociateur indiqué pour cette affaire était l'ambassadeur d'Espagne auprès de l'infante, le marquis d'Aytona. C'est à lui, en effet, que l'infante en donna la commission. Mais, à ce moment même, il allait partir pour l'armée, et, soit qu'il y fût indispensable, soit plutôt qu'ayant peu d'usage de la langue française, il craignît les méprises, il pria l'infante de le remplacer par Rubens. La princesse agréa le choix et Rubens se vit chargé de suppléer l'ambassadeur d'Espagne. C'était une belle revanche de sa récente éviction par le conseil suprême de Flandre. Outre les nouvelles perspectives ouvertes à sa passion pour les affaires, Rubens dut en être d'autant plus flatté, qu'il n'avait pas eu à s'offrir, et qu'on était allé le chercher.

C'est là pourtant que l'attendait la plus sensible de ses disgrâces. Et, par malheur, il parut l'avoir méritée.

Il crut l'occasion unique pour l'Espagne de perdre le cardinal et d'affaiblir la France. Quoique sa condition de sujet espagnol ne dût lui laisser aucun scrupule sur la besogne où il s'entremettait, ce n'est pas sans quelque chagrin que l'on voit un grand artiste, si souvent l'hôte honoré de la France, sourire à l'idée « qu'on peut s'attendre à ce qu'une grande partie des

Français périsse par les discordes intestines, et que cette fière nation s'affaiblisse par ses propres mains. » De pareilles espérances n'étonneraient pas d'un politique, puisqu'il est passé dans les mœurs que le patriotisme excuse chez un politique les derniers excès de l'égoïsme national. Mais un grand artiste appartient à toutes les nations où ses œuvres sont connues, et s'il se fait honneur en restant patriote, je ne puis prendre mon parti qu'il le soit jusqu'à travailler à la destruction du pays où son pinceau lui a fait le plus d'admirateurs. Peut-être suis-je à cet égard sous l'empire d'un souvenir douloureux. Peut-être les paroles de Rubens ont-elles le tort de me rappeler les propos sauvages de ces professeurs allemands, la plupart redevables à nos louanges imprévoyantes de leur renom dans l'Europe savante, qui, en 1870, du haut de leurs chaires, prêchaient pédantesquement l'extermination de la France.

Dans la dépêche d'où sont extraites les cruelles paroles de Rubens, il expose les moyens d'action dont les deux fugitifs royaux déclarent disposer, les intelligences qu'ils ont en France, « le nombre infini » de princes et de gentilshommes que la reine mère, par l'espace de trente ans, a rendus ses obligés et ses affectionnés, la haine universelle dont le cardinal est l'objet, et qui va s'augmentant de jour en jour. Il énumère les places qui vont s'ouvrir aux gens de

Monsieur, les troupes prêtes et sur pied, les troupes à lever. De celles-ci, Rubens donne le chiffre. Tel duc lèvera 4 000 hommes de pied et 1 500 chevaux; tel prince étranger, le même nombre; un « personnage secret », 3 000 des uns et 500 des autres; sans compter, dit-il, « une infinité de personnes appartenant à la noblesse française, qui s'offrent à faire des levées en tel nombre, que Monsieur se trouve en peine pour s'en excuser ».

En présence de telles ressources, ajoute-t-il, comment hésiter? C'est la plus belle occasion qui se soit offerte pour l'Espagne en cent années. Il serait insensé de la laisser échapper. C'est au comte-duc à faire profiter l'Espagne d'une chose qui « est tombée comme du ciel » en ses mains, « pour donner du lustre et de la splendeur à son gouvernement ». Pour que tout cela ne s'en aille pas en fumée, quelle somme faut-il? Trois cent mille écus d'or, un peu moins que « la provision de deux mois pour les Pays-Bas[1] ». On n'en demande pas plus pour mettre Monsieur à cheval. En cas de succès, « l'entreprise s'alimentera elle-même dans les entrailles du royaume de France ». « Mais, conclut Rubens, dût-on échouer tout d'abord, fallût-il continuer le subside, à quoi les finances royales pourraient-elles être mieux employées

1. Lettre au comte-duc d'Olivarès.

pour la sûreté de l'Espagne qu'à soutenir la guerre civile en France ? »

Telle est en substance cette pièce que nous signale M. Gachard comme le document le plus propre à faire apprécier le « génie politique » de Rubens. Si grave que soit un jugement historique sous la plume de l'éminent archiviste, habituellement si peu enclin à juger, et qui, là même où personne ne pourrait décider avec plus d'autorité que lui, aime mieux laisser la décision aux lecteurs, il semble que, pour cette pièce diplomatique en particulier, il n'y avait pas lieu de se départir de sa circonspection accoutumée. Ce qu'une inclination bien naturelle pour le grand artiste flamand le porte à louer comme un spécimen de son « génie politique », j'y verrais, pour mon compte, la preuve la plus forte qu'après une pratique déjà ancienne des affaires, Rubens était resté un négociateur insuffisant et un conseiller de gouvernement bien novice.

Par exemple, de qui tient-il le détail des forces que Monsieur pense à opposer aux forces du cardinal? Des agents mêmes de Monsieur, « à la parole desquels, dit-il naïvement, il faut bien se fier, car on ne peut exiger des preuves écrites des intelligences secrètes de qui le tiennent ces agents ». Ainsi, dans une négociation de cette gravité, quand il en peut résulter une guerre civile à fomenter et à soudoyer

dans un pays avec lequel on ne veut pas rompre, il estime qu'on doit en croire sur parole les agents d'un prince fugitif! S'il avait de bonnes raisons d'ajouter foi à ce qu'ils rapportaient de la haine qu'inspirait le cardinal, comment n'a-t-il pas réfléchi que, plus l'expression de cette haine était violente, plus elle devait les tromper sur la force du cardinal et sur la faiblesse de ses ennemis? Il le voyait avec leurs yeux, et tout le jugement qu'il porte d'un tel homme, c'est que, par l'abus qu'il a fait de son crédit sur Louis XIII, il « attire sur tous les ministres favoris une infamie dont il pourrait rejaillir quelque chose même sur les ministres devenus, comme le comte-duc, favoris à force de mérite et de prudence, par leur dévouement à la grandeur de leur maître ». Tout au plus pensait-on ainsi du cardinal à la petite cour de Monsieur, parmi les courtisans qui le regardaient comme un grand prince. Mais celui-là même que visait personnellement la flatterie de Rubens, le comte-duc d'Olivarès, ne s'y laissa pas prendre, et la suite va prouver qu'on ne le persuadait point par des comparaisons adulatrices où il était présenté comme le modèle, et Richelieu comme la honte des ministres favoris.

En effet, lorsqu'on délibéra dans le conseil d'État sur le contenu de toutes les dépêches relatives à cette affaire, tous les membres du conseil se prononcèrent, à l'unanimité, contre l'intervention en France telle

que la proposait Rubens. Ce lui fut une grande déconvenue. Une circonstance y mit le comble. Le premier qui avait opiné et proposé la résolution était ce même comte-duc d'Olivarès, dont les compliments de Rubens n'avaient pas réussi à troubler la clairvoyance. Il ne laissa pas de rendre justice aux intentions de l'artiste; mais il ôta toute valeur à cette concession de courtoisie en critiquant avec vivacité ce qu'il avait trouvé, disait-il, dans la lettre de Rubens, « d'absurdités et de verbiage italien [1] ». La décision de Philippe III fut conforme à l'avis du conseil d'État. Dans la dépêche où il la notifie à l'infante, ses objections au plan de Rubens sont si précises et si catégoriques, que le roi semble y avoir en vue le peintre en personne, et lui vouloir donner une leçon sur la manière dont un négociateur doit examiner une affaire avant d'en donner son avis.

1 Muchos despropositos y chacheras italianas.

V

Malgré cet insuccès qu'aggravait le désaveu royal, on voit Rubens se raccrocher, comme on dit, aux branches, et continuer de s'offrir et de se remuer comme un négociateur disponible à toute occasion. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que Philippe III et les ministres, tout en se gênant si peu avec lui, n'entendaient pas renoncer à s'en servir. Ils le trouvaient bon pour tâter le terrain et pour frayer la route, au risque de se piquer aux premières épines. De son côté, l'infante, plus sincère d'ailleurs dans ses sentiments, ne manquait pas de se souvenir de Rubens dans les affaires embarrassantes. C'est ainsi qu'après une reprise des hostilités entre l'Espagne et les Provinces-Unies, qui avait coûté à l'Espagne la perte de plusieurs villes, elle chargeait Rubens d'aller à La

Haye sonder les dispositions des États généraux et celles du prince d'Orange sur un projet de traité entre les deux pays. Comme il se disposait à partir, les Hollandais reprenaient Maëstricht et ne voulaient plus entendre parler de paix. Mal accueillie d'avance à La Haye, la mission de Rubens n'était pas vue d'un meilleur œil à Bruxelles. Les États généraux de Flandre, qui avaient envoyé pour le même objet dix députés à La Haye, apprenant que Rubens avait reçu de l'infante des instructions auprès du prince d'Orange, décidèrent qu'il en serait demandé communication à cette princesse. Et, comme Rubens, sans se soucier de leur déplaisir, demandait un passeport pour La Haye, ils chargèrent trois de leurs membres d'adresser à l'infante de respectueuses remontrances sur ce qu'ils appelaient la « prétention » de Rubens. La princesse répondit, pour excuse, qu'il n'avait d'autre mission que de porter ses propres papiers à La Haye, pour les mettre sous les yeux des députés, qui seuls, disait-elle, avaient droit d'intervenir dans un traité commencé par eux.

Il y eut, à ce sujet, entre l'artiste et l'un des députés, un échange de lettres dont le résultat ne fut pas à l'avantage de l'artiste, quoiqu'il s'y fût montré très civil, et le député, qui était le duc d'Arschott, dédaigneux jusqu'à l'insolence. Les États donnèrent raison au duc, et ils ne laissèrent ignorer à l'infante ni à

l'ambassadeur de Philippe III que « ceste forme de procédé de Rubens leur était désagréable ».

Il semble que Rubens eût dû se le tenir pour dit et se retirer d'une affaire où il ne recueillait que des dégoûts; mais, soit qu'il fît trop bon marché de sa dignité, soit que l'infante l'encourageât secrètement à persévérer, n'écrivait-il pas, le lendemain de cette injure, aux députés partis pour La Haye, que, s'il eût été averti de leur départ, il les eût accompagnés? Sa lettre fut fort mal prise. On le lui témoigna par le choix qu'on fit du personnage chargé de lui répondre. C'était le même duc d'Arschott. Il n'y alla pas de main molle, et il ménagea d'autant moins ses termes, qu'au jugement des personnes les plus favorables à l'artiste, celui-ci avait donné prise sur lui. L'infante, une seconde fois mise en demeure d'expliquer la conduite de Rubens, en fut réduite à dire que la lettre aux députés était apocryphe.

Peu de mois après, la mort de cette princesse le laissait aux prises avec des inimitiés qui, même du vivant de sa protectrice, avaient commencé à se découvrir; mais rien ne le rebutait. Sans commission officielle, il s'introduisait dans les pourparlers de paix, qui, après de nouvelles alternatives de succès et de revers, venaient de se rouvrir entre l'Espagne et les Provinces-Unies, également disposées à en finir. Les Hollandais, battus en dernier lieu, et les Espagnols

vainqueurs sans assurances pour le lendemain, éprouvaient le même besoin de s'entendre, les uns pour ne pas ajouter à leurs pertes, les autres pour ne pas hasarder ce qu'ils avaient regagné. Les Espagnols firent les premiers pas; c'est par l'évêque de Gand que la négociation fut renouée. Aux premiers mots que lui en toucha ce prélat, Rubens se trouva prêt à se mettre en route pour la Hollande. Le prétexte était, cette fois encore, un voyage d'art; il s'agissait d'aller voir à Amsterdam de vieilles peintures italiennes. Le plan arrêté, on le soumit au successeur d'Isabelle, le cardinal infant. Ce prince, afin de se ménager la faculté d'un désaveu, se borna, pour toute réponse, à écrire à l'évêque de Gand « qu'il n'y avait pas d'inconvénient à ce que Rubens allât voir les peintures d'Amsterdam, et qu'il écoutât ce que lui diraient ses amis ». Ce n'était guère gracieux, et l'infante avait accoutumé Rubens à d'autres paroles. Son zèle n'en fut pas refroidi, et il présenta requête au conseil d'État hollandais pour obtenir un passeport.

A La Haye, on n'eut pas de peine à deviner que la visite aux anciennes peintures italiennes couvrait un projet de négociation pour la trêve. Le ministre de France, qui poussait à la continuation de la guerre, s'en émut et en fit ses plaintes aux États. Ceux-ci, n'osant pas accorder la requête, et ne voulant pas prendre sur eux de la refuser, s'en déchargèrent sur

le prince d'Orange. Ce prince laissa tomber la chose, et Rubens dut rester à Anvers.

Cette dernière amertume avait fait déborder le vase. Vaincu enfin, il écrit, le 16 mars 1636, à Pereisc, qui était de ses amis, non pas tout à fait la vérité, mais ce qui s'en éloignait le moins, « qu'ayant éprouvé quelques difficultés pour son passeport et fait naître de son côté des retards volontaires, les candidats ne manquant pas d'ailleurs pour l'emploi, il s'était retiré dans la tranquillité de sa maison ». Il ajoutait : « J'ai en horreur les cours [1] ». Faut-il prendre à la lettre cette dernière phrase ? demande M. Gachard. Puisqu'il nous le laisse à décider, j'avoue que la violence même des termes me rend la déclaration suspecte. Est-ce bien lui qui ne voulait plus des cours, ou les cours qui ne voulaient plus de lui ? Quoi qu'il en soit, c'est à partir de cette époque qu'il disparaît de la politique ! Quatre ans après, le 13 mars 1640, il disparaissait de la scène du monde.

1. Hò in horrore le corti.

VI

Tel est, en abrégé, d'après l'excellent ouvrage auquel j'ai emprunté plus d'une phrase, l'historique du rôle de Rubens dans la politique. J'y vois beaucoup d'agitation, d'allées et de venues, de voyages, de conférences avec des sous-ordres à qui n'appartenait, pas plus qu'à lui, le dernier mot des affaires qu'ils avaient à traiter, des demi-désaveux de ses maîtres, des disgrâces, plus d'un mauvais procédé dont il dut s'accommoder ne pouvant s'en venger, des lettres dédaigneuses auxquelles il fit des réponses que les panégyristes les plus prévenus trouvent trop humbles, peut-être quelques fautes de conduite, des contradictions qui pouvaient être interprétées comme de la duplicité, de quoi donner quelque apparence de vérité

à ce mot d'un ambassadeur de Venise qui le note comme « plein d'artifice ». Tout compte fait des faveurs et des disgrâces dont il est l'objet, ce sont les disgrâces qui l'emportent. Pour une fois qu'il est avoué et loué de ce qu'il a fait, combien de fois on l'abandonne, on le raille, on parle de lui comme d'une personne sans conséquence! Sauf sa commission à Londres, pour la paix entre l'Espagne et l'Angleterre, il n'est pas une affaire où le succès de son intervention ait payé sa peine et ses ennuis.

Les extraits que donne M. Gachard de sa correspondance, comparés avec les dépêches du même temps dans les mêmes affaires, trahissent souvent ce qui lui manque des qualités du négociateur. La première et la plus essentielle de toutes, celle où se reconnaît le génie de la négociation, la clarté y fait défaut. Qu'on rapproche, par exemple, de la dépêche qui nous est donnée par M. Gachard, comme le plus bel échantillon du « génie politique » de Rubens, la lettre où Philippe III notifie à l'infante les résolutions qu'il a prises contrairement aux plans proposés par Rubens. Celle-ci brille par toutes les qualités qui manquent à la dépêche. C'est un document admirable de sens politique, de mesure, de clarté, où, à chacune des appréciations et des propositions de Rubens, sont opposées les objections les plus péremptoires. Quant aux résolutions elles-mêmes, Philippe III en

pouvait-il prendre de plus sages que de ne pas s'exposer, sur des exagérations et des apparences, et pour une cause perdue, à une guerre avec la France, et de s'en tenir avec Monsieur et la reine mère à l'offre peu compromettante d'une médiation officieuse pour leur rentrée en France[1]?

Si, dans cette affaire, ni dans aucune autre, Rubens n'a fait preuve de « génie politique », je cherche quel nom donner au mobile qui le poussait à se mêler des affaires d'État. Qu'il y eût une aptitude générale, et que cette aptitude ait été chez lui assez près d'une vocation pour qu'il réussit quelquefois à ne pas faire mal ce que la nature ne l'avait pas appelé à faire excellemment, je le veux bien; mais cela n'expliquerait pas l'ardeur et l'obstination qu'il y mit. J'ai peur que son vrai mobile n'ait été indiqué dans cette phrase de l'ambassadeur de Venise auprès des Provinces-Unies, Contarini : « Le Rubens, écrit-il au doge, à la date du 8 juin 1629, est un homme ambitieux et avide; d'où l'on peut croire qu'il ne vise qu'à faire parler de lui, et à quelque bon présent[2]. »

1. L'année suivante, on eut l'air de vouloir faire quelque chose de plus, et l'on flatta Gaston de l'espérance qu'on le mettrait à la tête d'une armée. Après avoir à grand'peine levé deux mille cavaliers allemands, qu'il ne put payer, il passa en Languedoc pour se joindre aux troupes de son seul partisan, le duc de Montmorency. Au combat de Castelnaudary, il le vit périr sans faire un mouvement pour lui porter secours.

2. Il Rubens è huomo ambitioso e avido: ondè si può creder

Ôtons de ce jugement ce qui doit être de prévention chez un ambassadeur qui servait une autre politique que Rubens, le reste n'est-il pas justifié par les faits? Pour l'ambition, si quelque chose y ressemble, c'est sans doute le désir des distinctions et des honneurs. Or il n'y a pas à en défendre Rubens, puisqu'il n'a pas pris la peine de s'en cacher. Quant à du goût pour « quelque bon présent », on peut, sans invraisemblance, le supposer de l'homme qui « vivait splendidement », de l'artiste qu'on accusait d'être trop marchand de ses tableaux. Parmi les lettres trouvées dans les archives de Londres, il en est une où l'agent d'un grand seigneur anglais, chargé de traiter avec Rubens d'un échange de tableaux contre des marbres antiques, le qualifie spirituellement de « peintre courtois, mais cruel[1] ».

Soit que l'on juge de sa passion pour les affaires d'État par les quelques succès qu'il y a obtenus, ou par le mobile qui l'y a poussé, comment ne pas regretter la part qu'il leur a faite dans une vie relativement courte, comparée à l'inépuisable longévité de ses grands devanciers du siècle précédent? S'il est vrai que son intervention a été plus d'une fois utile au bien des affaires, qui peut dire qu'elle y fût indispen-

che miri en tosto a far parlar di lui e a qualchè buon presente.

1. Sainsbury, *Original unpublished papers, illustrative of the Life of Peter Paul Rubens.*

sable, ou qu'il manquât de gens pour faire les choses tout aussi bien que lui dans le même temps qu'il perdait pour des œuvres où personne ne pouvait ni le suppléer, ni le remplacer, ni l'égaler?

Peut-être ce regret paraîtra-t-il un peu naïf à ceux qui savent que Rubens, mort à soixante-deux ans, n'a pas laissé moins de quinze à seize cents ouvrages. Comment, dans une vie de peintre si laborieuse et si féconde, ne pas lui passer, fût-ce à titre de distractions bien gagnées, les années qu'il a données à la politique? J'en suis d'accord; aussi n'est-ce pas sans scrupule que je les lui reproche. Mais je songe que c'est de trente-huit à cinquante-huit ans, dans l'âge où la fécondité est réglée par la maturité, et la facilité modérée par le goût, qu'il a couru les grandes routes, au service de princes qui l'auraient plus honoré en le laissant dans son atelier; et, si vain que soit mon regret, je ne puis faire que plus j'y pense, plus je ne le ressente.

Pour la façon dont il aurait dû employer tout ce temps, je m'imagine que la gloire, conseillère écoutée dans son atelier fermé à la politique, lui eût dit ces deux choses : faire moins et faire mieux. Faisant moins, il ne se fût pas exposé aux reproches dont ses panégyristes n'ont pas réussi à le défendre, de vendre comme siennes des œuvres d'élèves à peine signées de quelques coups de pinceaux de lui. Faisant mieux,

il eût été d'un consentement plus général placé au premier rang.

A la vérité, je dis mon goût, et mon goût ne fait pas règle. Il y a des personnes qui, dans l'œuvre de Rubens, se plaisent surtout à ce que mon confrère, M. Charles Blanc, dans un brillant discours prononcé à Anvers, au centenaire de Rubens, a spirituellement et peut-être non sans malice, appelé « les fanfares de la couleur ». S'il est vrai qu'il n'y ait pas une toile ni un panneau de lui où, pour parler comme M. Charles Blanc, la couleur ne chante sa fanfare, ces personnes-là ne me contesteront pas que Rubens eût mieux fait de porter ses quinze cents tableaux à deux mille que d'écrire ou de lire des dépêches chiffrées. Je serai encore moins contredit par ceux, en plus petit nombre, qui préfèrent, en fait d'œuvres d'art, la qualité à la quantité, persuadés que art et qualité, c'est tout un, et qui n'admirent, dans l'œuvre du maître, que l'excellent. Ainsi Rubens, laissant les cours pour son atelier et la diplomatie pour l'art, aurait contenté tous les goûts et fait les affaires de tout le monde.

L'auteur de la *Descente de Croix* a une qualité maîtresse : c'est la facilité. Certes la facilité, chez un peintre de génie, est une partie de son génie ; mais elle peut en être le piège. Ce sera selon son humeur et sa façon de vivre. Chez le peintre dont l'atelier est cette « arrière-boutique » où Montaigne nous conseille

de nous ménager un lieu de retraite, pour y être le plus à nous et le plus nous-mêmes, la facilité l'aide à atteindre la perfection en passant par tous les degrés du bien au mieux, de l'ébauche à l'œuvre achevée. Elle lui permet de chercher la vérité au delà de ses premières apparences, de revenir sur un premier jet, de retoucher une esquisse, et, par l'abondance des idées, de corriger ou de compléter l'une par l'autre. Chez celui, au contraire, qui se partage entre des occupations incompatibles, avec l'illusion, dont il n'y a que trop d'exemples, qu'il est plus propre à celle où il ne réussit pas qu'à celle d'où lui est venue la gloire, j'ai peur que cette facilité ne soit que la tentation de faire vite. Je vois les tableaux sortir en foule de son atelier comme des commandes attendues et pressées, les élèves devenir de plus en plus les collaborateurs et les suppléants du maître, et, s'il a des goûts de luxe, l'idée du lucre se mêler à son travail, et l'art tourner à l'industrie qui rapporte.

La facilité de la première sorte est celle de Rubens en ces premières années, où ses biographes nous le montrent, levé chaque jour de grand matin, et après avoir entendu la messe à l'église voisine, entrant dans son atelier, et, sauf le temps donné à un repas sobre et à une courte promenade de santé, s'y tenant enfermé jusqu'au soir, et s'y faisant lire les auteurs de l'antiquité. C'est à cette date (1604-1621) qu'ap-

partient la *Descente de Croix*, l'œuvre la plus belle et la plus populaire de Rubens.

L'autre sorte de facilité est celle de Rubens devenu négociateur et diplomate, hantant les princes et les ministres, presque aussi souvent en disgrâce qu'en faveur, et plus en faveur qu'en crédit, peignant entre deux conférences d'affaires, non plus dans cet atelier d'Anvers où s'est faite sa gloire, mais dans divers ateliers élevés à la hâte, comme des tentes, dans les palais où l'appelaient les négociations ; et, là, entendant des lectures, non plus des classiques de l'antiquité, mais de dépêches confidentielles, et quelquefois causant d'affaires avec les modèles qui, tout en posant devant l'artiste, intriguaient avec le négociateur. C'est pourtant de ce partage même de sa vie entre la politique et l'art que ses panégyristes le louent. Pour moi, si j'accorde que n'est pas négociateur qui veut, même au degré secondaire d'où Rubens n'a pu s'élever, et qu'il y a là tout au moins la marque d'une riche nature, je garde mon admiration pour le peintre, avec des réserves dont toute la faute est au politique.

Est-ce à dire qu'il n'ait pas échappé au Rubens de la première époque plus d'une œuvre excessive et lâchée, ou que le Rubens de la seconde n'ait rien fait d'excellent ? Ces pages ne sont pas une thèse à outrance. Je cherche le vrai, avec le désir qu'il soit favorable à Rubens. Prétendre qu'avant d'être tiré de son

atelier d'Anvers par la politique, Rubens fut toujours maître de ses défauts, ce serait insoutenable. Il le serait tout autant de dire que, dans quelques-unes des peintures qu'il a exécutées, et comme semées sur sa route dans le cours de sa vie d'agent politique, le grand peintre ne se retrouve pas. Il est avec toute ses qualités, sans ses grands défauts, dans plusieurs tableaux peints, soit à Madrid, de septembre 1628 au mois de mai 1629, soit à Londres, du 5 juin 1629 au 6 mai 1630, au temps des conférences les plus actives et des pourparlers les plus fréquents sur le projet de réconciliation des couronnes d'Espagne et d'Angleterre. On voit à l'Escurial des toiles de Rubens qui font bonne figure à côté des œuvres de Velazquez, et dont les connaisseurs ont porté des jugements qui font loi. Mais il n'en est aucune dont on ait dit qu'elle égale la *Descente de Croix*.

Tout considéré, au lieu d'admirer Rubens pour avoir, comme disent ses apologistes, fait marcher la diplomatie avec l'art, je lui reprocherais plutôt d'avoir fait marcher l'art derrière la diplomatie. Sans doute, il peut paraître excessif qu'à un peintre qui a tant produit, on demande quelque chose de plus, et que, après tout ce qu'il a fait pour la gloire de l'esprit humain, on ne le tienne pas quitte. Mais eût-il fait plus encore, il n'est pas indifférent pour la vérité de prouver qu'avec une juste appréciation de ses talents sé-

vèrement discernés de ses humeurs et de ses goûts, peut-être avec plus de fierté d'âme, il eût mieux usé des dons divins et laissé aux hommes un plus riche héritage. La politique particulière qu'il servit pouvait se passer de lui; l'art n'avait qu'un Rubens, et la meilleure dépêche du diplomate ne vaut pas la moindre esquisse du peintre.

Si cette opinion est la vraie, et si j'en ai donné de bonnes raisons, je le dois à l'impartialité de l'historien de Rubens. C'est de son savoir seul, mis à la disposition de tous, qu'on peut s'autoriser pour le contredire. Au surplus, qu'on soit ou non de son avis sur le rôle politique de Rubens, une histoire définitive en était à faire, et personne ne pouvait la faire mieux que M. Gachard. En écrivant l'*Histoire politique et diplomatique de Rubens*, l'éminent archiviste a très utilement, et à son grand honneur, travaillé à trois choses à la fois : à l'histoire de l'Espagne, par l'exposé et l'éclaircissement des affaires auxquelles Rubens a été mêlé ; à l'histoire de l'art, par de curieux renseignements trouvés sur le peintre en faisant des recherches sur le diplomate; enfin à la gloire de Rubens, en mettant en lumière un des aspects restés obscurs de cette physionomie, et en recueillant d'une main pieuse quelques traces effacées, et comme des parcelles de la vie d'un homme qui a laissé une si grande mémoire.

Janvier 1878.

LES

POST-SCRIPTUM DE SAINTE-BEUVE

Pour ôter à ce titre tout air de mystère, je dirai tout de suite qu'il s'agit des notes dont Sainte-Beuve a accompagné ou fait suivre ses *Portraits littéraires contemporains*, dans la dernière édition. Encore le mot n'est-il pas de mon invention. Sainte-Beuve lui-même nomme ainsi quelques-unes de ces notes. Et le nom est bien donné; car, si les articles d'un tel critique sont des lettres publiques à l'adresse de la postérité, on peut en dire, comme de certaines lettres privées, que la vraie pensée est dans le post-scriptum.

En lisant les portraits et les post-scriptum qui en sont comme les retouches, je n'ai cherché tout d'abord que le plaisir de la lecture, et ce plaisir a été vif. Je

conseillerais d'en essayer à quiconque, dans la préoccupation inquiète où nous vivons aujourd'hui, saît regarder au delà de ce qu'il regrette, de ce qu'il espère ou même de ce qu'il a. Je ne sache pas de distraction plus calmante que la lecture de ces pages ingénieuses et aimables inspirées par le pur amour des lettres, où rien ne nous parle du présent qui nous oppresse, où nous sommes reportés, comme en un rêve, vers un temps qui mettait les lettres au premier rang de ses affaires, et qui offrait aux jugements de la critique des prosateurs comme Chateaubriand, Lamennais, Georges Sand à ses débuts éblouissants, des poètes tels que Lamartine, Victor Hugo, Béranger, de Vigny, de Musset, Barbier, pour ne parler que des plus illustres. Une lecture des *Portraits littéraires contemporains*, c'est une retraite au plus épais du bois sacré.

Mais, comme un critique ne peut guère lire pour le seul plaisir et sans que « l'humeur jugeuse », comme dit Sainte-Beuve, ne se mette de la partie, l'idée m'est venue de faire une comparaison des portraits et des post-scriptum et d'en tirer une conclusion.

Cette conclusion, est-il besoin de le dire? n'est pas que les meilleurs juges des choses de l'esprit sont sujets à se contredire. J'ai mieux à faire que fournir des preuves de cette banalité. Il n'y a pas là, d'ailleurs, de contradiction, au sens ou l'on prend ce mot, d'un

changement d'opinion par intérêt. Rectifier ses jugements, les proportionner, au moyen d'amendements, au mérite réel des œuvres jugées, cela ne s'appelle pas plus se contredire que, si l'on a été emporté à quelque exagération par le vent des paroles, la retirer et se reprendre. L'exemple donné par Sainte-Beuve retouchant ses portraits pour les faire plus ressemblants, est un exemple de sincérité et de bonne foi auquel je comparerais volontiers, sauf à étonner quelques personnes, les *Retractationes* de saint Augustin. Dans ce livre, comme on sait, le grand docteur note du stylet de censeur, *censorio stylo*, les erreurs qui lui ont échappé dans ses nombreux ouvrages[1], et il les corrige. Ce sont, pour la plupart, des erreurs vénielles. Par exemple, il s'accuse, ici d'avoir traité superficiellement un sujet qui devait l'être à fond; là, d'avoir manqué de mémoire; ailleurs, d'avoir donné comme certain ce qui était douteux; mal interprété ou mal appliqué certains passages des livres saints; ailleurs, d'avoir à tort expliqué par quelle raison on croit les enfers placés sous la terre, au lieu d'affirmer tout simplement le fait. Heureux et vraiment saint l'écrivain qui n'a que de tels péchés à confesser!

Entre les *Retractationes* de saint Augustin et les

1. Le nombre en est de 93, divisés en 232 livres.

post-scriptum de Sainte-Beuve, les différences sont grandes. Je sais qui des deux auteurs est le plus humble. Mais je ne sais pas quel est le plus sincère, et tous les deux me font penser combien il serait profitable à l'esprit humain que les hommes qui ont eu qualité pour juger les autres, et qui s'y sont rendus célèbres, pris, la vieillesse venue, d'un scrupule suprême, eussent l'idée d'écrire leur *Retractationes* ou leurs pos-scriptum et de juger leurs jugements.

Par quelles illusions Sainte-Beuve avait-il dépassé, dans les portraits, la juste mesure de l'éloge? Quel enseignement peuvent en tirer ceux qui ont un génie particulier pour la critique littéraire? A quelle doctrine auront profité ces corrections? C'est ce que je voudrais dire, en évitant tout air dogmatique et en faisant le plus souvent parler Sainte-Beuve lui-même.

I

Naturellement, je choisirai parmi les portraits ceux des écrivains qui ont rendu les illusions plus excusables et les corrections des post-scriptum plus nécessaires.

Commençons par Chateaubriand. — *Ab Jove principium*. — Le portrait date de 1834. C'était le temps des lectures des *Mémoires d'outre-tombe* à l'Abbaye-aux-Bois. Être de ces lectures était l'ambition de tout ce qui marquait dans les lettres. Voici ce qu'en dit le portrait : « Les *Mémoires* sont un poème épique, et le personnage qui les remplit un héros dont on saisit la continuité essentielle qui s'étend du berceau jusqu'à la gloire, qui persiste de dessous la gloire jusqu'à la tombe... Respirons, respirons sans mélange la poésie de ces pages où l'intimité s'exhale

à travers l'éclat. Embrassons, étreignons en nous ces rares moments, pour qu'après qu'ils auront fui, ils augmentent encore de perspective ; pour qu'ils dilatent d'une lumière magnifique et sacrée le souvenir. Cour de Ferrare, jardin des Médicis, forêt de pins de Ravenne où fut Byron, faut-il tant vous envier, et n'enviera-t-on pas un jour ceci?...» « Génie inconsolablement mélancolique, imagination épuisée, touche immortelle, incomparable », tels sont les mots qui s'accumulent sous la plume du critique. Ce n'est plus un portrait littéraire, c'est un chant. Le critique n'a que faire de juger ; « il se borne à rassembler les fleurs du chemin et à remplir sa corbeille ; c'était l'office, dans les fêtes antiques, de ce qu'on appelait les canéphores».

Chateaubriand, qui a fait, lui aussi, ses *Retractations*, appréciant dans des notes un livre de sa jeunesse, l'*Essai sur les révolutions*, s'y était montré sévère pour lui-même. Sainte-Beuve s'en plaint; il trouve l'auteur trop prompt à se condamner; il prend parti pour le jeune homme contre l'homme mûr. Plus loin, parlant de la *Vie de Rancé*, il y voit, comme en une vision mystique, « le talent de l'écrivain mis, à l'heure marquée, en offrande sur l'autel. L'éclair brilla, dit-il ; mais, alors même, tout se répandit en lumière et en encens ».

Pour Lamennais — celui de 1832 et de 1833 — comme pour Chateaubriand, l'admiration ne quitte

guère le ton lyrique. « Lamennais est l'homme de notre temps qui offre peut-être le plus magnifique exemple de cette union consubstantielle et sacrée de l'intelligence sous le sceau de la foi. » — « Il n'est pas l'homme de ce siècle, en mesurant le siècle au compas rétréci de nos habiles, qui contient tantôt six mois, tantôt cinq ans, au plus quinze. Il vit, il a toujours vécu à la fois en deçà et au delà, enjambant dans l'intervalle des taupinées... » — L'*Essai sur l'indifférence* présente, dans l'ordre purement théologique et moral, une texture de vérités absolues, une immuable consistance qui ne vieillira pas. Il y a, dans nombre de chapitres, l'idéal de la beauté théologique telle qu'elle resplendit en plusieurs pages de la *Cité de Dieu* ou de l'*Histoire universelle*, mais « plus frugale en goût que chez saint Augustin, plus haute en doctrine que chez Bossuet ». Des gens qui ne se réglaient pas sur l'opinion du jour avaient osé reprocher à Lamennais le manque d'onction. Sainte-Beuve les gourmande; il découvre en Lamennais « la tendresse secrète d'un cœur sous l'autorité du précepte et du blâme ». En ce qui regarde la conduite temporelle des peuples, « Lamennais est l'aurore magnifique, bien que laborieuse, du jour dont Fénelon était comme l'aube blanchissante ». Lamartine, sous l'empire des mêmes illusions, ou peut-être par son penchant à magnifier les gens, avait dit que ce qu'il aimait surtout

en Lamennais, « c'est qu'il était né martyr plutôt que docteur ». Sainte-Beuve renchérit sur l'image. Il en a tellement la vocation, dit-il, « qu'il apostrophe du plus loin les persécuteurs et se cherche, comme Polyeucte, des bourreaux »... Il est « prophète et poète ».

II

En dépit de ce titre de poète donné par Sainte-Beuve à Lamennais, nous le laissons parmi les prosateurs, et nous passons aux poètes qui le sont en vers.

Le premier qui se présente est Lamartine (de 1826 à 1832). Pour ce portrait-là du moins, le ton lyrique, dans une certaine mesure, ne messied pas. « Simple et immense, dit Sainte-Beuve, il a été donné à Lamartine d'unir la profusion des peintures naturelles, l'esprit d'élévation des spiritualistes fervents et l'ensemble des vérités en dépôt dans les moindres cœurs. C'est le génie de la solitude avec l'amour des hommes, une ravissante volupté sous les dogmes de la morale universelle... Son âme est comme l'idéal accompli de la génération des âmes que l'ironie n'a pas desséchées, que la nouveauté n'enivre pas immodérément, que les

agitations mondaines laissent encore délicates et libres. Et en même temps sa forme, la moins circonscrite, la moins matérielle, la plus diffusible des formes dont jamais langage humain ait revêtu une pensée de poète, est d'un symbole constant, partout lucide et immédiatement perceptible. » — « Il est comme un cygne s'enlevant du milieu de la foule qui l'a vu et aimé pendant qu'il marchait et nageait à côté d'elle; elle le suit jusque dans le ciel où il plane, comme l'un des siens, ayant seulement de plus le don du chant et des ailes... Dans sa vie comme dans ses tableaux, ce qui domine, c'est l'aspect verdoyant, la brise végétale; c'est la lumière aux flancs des monts, c'est le souffle aux ombrages des cimes... »

Il y a un endroit où le critique, trouvant la prose gênante pour ses épanchements, se souvient qu'il est poète, et, pour mieux célébrer son héros, prend la lyre. On avait eu un moment, dit-il, l'appréhension que Lamartine, arrivé à l'âge mûr, ne fût plus

Celui que chacun nomme,
Celui que nous cherchons et qui remplit nos cœurs.

Sainte-Beuve trouve l'appréhension puérile et le doute coupable. Au lieu d'un astre baissant, il voit

Le tableau d'un poète harmonieux, assis
Au sommet de ses ans, sous des cieux éclaircis,

Calme, abondant toujours, le cœur plein, sans orage
Chantant Dieu, l'Univers, les tristesses du sage,
L'humanité lancée aux océans nouveaux...

A ceux qui se permettaient, après les *Harmonies*, de rester fidèles à l'idéal des premières *Méditations* : « Prévention, disait durement le critique, où la mobilité et l'étourderie entraient de concert avec l'envie et la bêtise. Le poète, chez Lamartine, existait avant sa passion pour Elvire. Sa blessure d'amour fermée, il s'est retrouvé avec ses grandes facultés inoccupées, irrassasiables, qui s'élançaient vers la suprême poésie... La nuée de colombes pressées dont il parle devait tôt ou tard s'échapper bruyamment de son sein. »

Lamartine, dans la préface de *Jocelyn*, nous présentait ce poème comme un des épisodes de l'immense épopée humanitaire qu'il préparait. Loin de s'en effrayer, le critique prend au mot le grand prometteur ; il ne met au projet gigantesque qu'une condition, sous laquelle ne laisse pas de percer un peu d'inquiétude, c'est que Lamartine sache et veuille « enclore dans une forme durable ces idées dégagées, et faire qu'elles vivent aux yeux et qu'elles se terminent par des contours ». En attendant, ajoute-t-il, tenons-nous-en au gage le plus sûr, à celui que nous possédons, à *Jocelyn*, où nous avons une révélation presque directe sur l'une des plus divines organisa-

tions de poète qui aient été accordées au monde, sur une des plus nobles créatures... »

Résumant par une image la carrière poétique de Lamartine, des premières *Méditations* aux dernières *Harmonies*, il nous le représente d'abord dans une nacelle, « où il se balançait tout le jour au gré de la vague amoureuse », puis la nacelle devenant une barque plus hardie, plus confiante aux étoiles et aux larges eaux, puis la barque faisant place à un vaisseau qui part majestueusement pour la haute mer. Dans ce voyage sous les cieux, à travers la plaine sans bornes, les tableaux se succèdent à chaque heure des jours et des nuits, et, à la moindre émotion, se fait sentir l'ébranlement redoublé de lames puissantes et douces, gigantesques, mais belles; et partout et toujours l'infini dans tous les sens : *profundum, altitudo !*

Béranger est peint à son tour de ce pinceau qui agrandit tous ses modèles : « Richesse abondante, fertilité majestueuse, développement magnifique, bon sens aussi sûr, mais plus délié que dans Boileau, esprit, âme, il réunit en lui ces qualités éminentes dans une mesure complète, auparavant inconnue. Poète de pure race, en un temps où nos plus beaux génies ont quelque teinte germanique ou espagnole, de la postérité directe et si française de Rabelais, de Molière, de la Fontaine, il a tous les traits purs du génie poétique de notre pays; il reproduit ce génie dans tous les sens,

il y atteint naturellement par tous les bouts... Écrivain exquis et consommé, en demeurant le plus séduisant des poètes et le plus accompli des artistes, ce chansonnier a su devenir le plus populaire de ceux mêmes qui l'ont été depuis des siècles. Son dernier volume (1834) est une magnifique et inespérée terminaison d'une œuvre qui paraissait close ».

Sainte-Beuve a fait trois portraits de Victor Hugo, deux en 1831, un en 1835. Dans le second (juillet 1831), il borne humblement le rôle de la critique « à choisir, à deviner, à improviser, à nommer parmi les candidats les héros et les poètes, à les entourer de son amour, à leur jeter hardiment le mot de gloire et de génie ». Quant à ses attributions de juge, ce qu'elle en veut garder, elle l'exerce « contre les assistants qui se scandalisent de son enthousiasme, contre l'envie malicieuse ou la gauche pédanterie qui porte au génie encore méconnu de cruelles blessures ». Elle salue en ce moment « le triomphe incontesté, universel du génie auquel elle s'est vouée de bonne heure ».

Les Feuilles d'automne, après *les Orientales*, c'est « après les excursions et voyages du poète dans le pays des fées et dans le monde physique, sa rentrée dans son monde intérieur invisible qui s'était creusé silencieusement en lui durant ce temps; c'est une traduction profonde, palpitante, immense de ce

monde, de manière à faire le pendant des deux autres, ou plutôt à les y réfléchir, à les absorber, à les fondre dans le réservoir animé et dans l'infini de ses propres créations ».

Si parmi des progrès « de génie lyrique, progrès d'émotions approfondies, amoncelées et remuantes, il n'y a pas un progrès en croyance religieuse, en certitude philosophique, en résultats moraux, si le poète laisse flotter son âme et reçoit comme un bienfait pour la muse tous les orages, toutes les ténèbres et aussi tous les rayons,tous les parfums, s'il reste l'heureux et le sage dans une plénitude entourée de vide », qu'est-ce que tout cela suppose, « sinon une étrange vigueur d'âme ? »

Aux *Chants du crépuscule* (1835) la foi du critique commence à s'ébranler. Il parle d'inquiétude, après un premier éblouisssement. Derrière « la critique avant-courrière, la critique douée d'enthousiasme vigilant », celle « qui monte la garde à la porte du poète », se montre par intervalle « l'humeur jugeuse ». Celle-ci s'émeut de ce propos délibéré du poète « d'assortir sa poésie à une tournure d'idées de plus en plus ordinaire au siècle ». Elle voit « dans le mélange souvent entre-choqué de réminiscences monarchiques, de phraséologie chrétienne et de vœux saint-simoniens, à travers l'éclatant vernis qui les colore, quelque chose d'artificiel, de voulu, d'ac-

quis »; il lui semble enfin qu'en cette poésie « le théâtral augmente ». Cependant c'est encore la foi de 1831 qui dit le dernier mot, c'est elle qui donne au poète la louange, entre toutes la plus enviable, de faire des vers « où l'homme et l'œuvre se ressemblent ».

Pour Alfred de Vigny, il n'y avait pas eu de « premier éblouissement ».

« A ne consulter que mon goût naturel, dit Sainte-Beuve, Alfred de Vigny m'avait paru trop séraphique », et il ne s'en était pas caché dans un article du *Globe* (1826) sur *Cinq-Mars*. Mais sur les « indications généreuses » de Victor Hugo, qui lui avaient fait « distinguer et sentir les parties élevées du poète », il l'avait regardé de plus près, et l'enthousiasme lui était venu (1835). Des « mièvreries de la camaraderie » de Vigny était sorti « avec son beau et chaste génie, ne gardant de sa subtile mysticité d'alors que ce qui lui fait comme un faible et une grâce ». Il y a en lui de la *Bible*, de l'Homère, vu du moins par le miroir d'André Chénier, du Dante peut-être. Milton, Klopstock, Ossian, Thomas Moore sont aussi parmi les sources extérieures de son talent; tout cela fondu et absorbé goutte à goutte dans une organisation concentrée, fine et puissante ».

Le vers d'Alfred de Vigny est « comme une onde immense, au bord d'une nappe et s'avançant sur

toute sa longueur sans se briser. Le mouvement est comme celui d'une eau, non pas d'une eau qui coule et descend, mais d'une eau qui s'élève et s'amoncèle avec murmure ». L'image de l'eau et de la nappe revient plus loin dans une comparaison entre Lamartine qui « prolonge, comme aux approches de l'embouchure, à nappes de plus en plus débordées, une onde vaste, épanouie, inondante parfois », et l'auteur de *Chatterton* « distillant de près une eau à qualités rares, chargée de sels précieux et aussitôt cristallisée dans la fraîcheur de la grotte en aiguilles multiples, bigarrées, ingénieuses, étincelantes ». Ailleurs, de Vigny est un « cygne immobile qui plane, ailes étendues, ou une pluie de lis qui abonde avec lenteur ». Et ailleurs : « Chez M. de Vigny, tous les grands sentiments se trouvent comme une liqueur généreuse enfermée dans des vases élégamment ciselés, avec des tubes, avec des longueurs de cou qui serpentent et qui ne la laissent arriver que goutte à goutte à notre lèvre, avec ce qu'elle a gagné d'éclat et de saveur à des retards ménagés, à des filtrations successives ».

Si de Vigny avait eu à se plaindre des sévérités du *Globe* de 1826, quelle flatteuse réparation ne recevait-il pas dans ce portrait de 1835, où, pour louer son modèle, Sainte-Beuve se raffine et se fait « séraphique » comme lui !

III

Il faut bien reconnaître que « ce style figuré » ne répond guère à l'idée que nous nous faisons du vrai style de la critique d'après tous les modèles, parmi lesquels il faut compter Sainte-Beuve en tant de pages excellentes où l'éloge est proportionné à l'œuvre. Il est très vrai que, dans ces excès de comparaisons et d'images, il ne ressemble guère à « l'Aristarque » qu'en un article sur Balzac, il eût souhaité à l'exubérant romancier pour lui faire accepter quelques idées de « sobriété relative[1] », et lui apprendre à se garder à la fois « du grossissement et de la minutie ». Mais s'il n'a pas eu la force de s'en garder lui-même dans ses *Portraits*, il a le mérite rare de s'en confes-

1. *Causeries du Lundi*, t. II, p. 346.

ser, et les confessions comme les défauts sont d'un critique supérieur.

Ces défauts, il n'y a pas à l'en défendre, puisqu'on les défendrait contre lui-même ; mais n'a pas ces défauts-là qui veut. N'oublions pas d'ailleurs qu'ils sont clairsemés parmi des jugements irréprochables. Lues en leur lieu et non pas détachées et mises à part, et ainsi qu'elles paraissent ici, groupées comme dans un acte d'accusation, ces phrases, un peu violentes, provoquent plus la réflexion qu'elles ne choquent le goût. Pour quelques-unes, ce qui les précède les prépare comme par degrés et les explique ; d'autres sont atténuées, soit par un correctif à demi indiqué, soit par un mot hésitant, soit par quelques réserves discrètes où perce le futur auteur des *Post-scriptum* ; plus d'une enfin ne grossit les portraits qu'à la façon du grossissement de la photographie, en accusant des nuances qui, par leur ténuité, se dissimulaient dans l'original.

Mais les post-scriptum étaient nécessaires pour l'autorité dernière du critique. De son « humeur jugeuse », il n'a pas voulu s'excepter, et peut-être a-t-il pris quelque malin plaisir à ôter d'avance aux critiques la bonne fortune de découvrir par où il a péché.

Rien de plus original, d'ailleurs, et de plus piquant que ces *Post-scriptum*. C'est un fruit savoureux, quoique un peu amer, de l'expérience et de la vie ; il fait penser à ce je ne sais quoi d'amer et de doux

dont parle Lucrèce, qui nous tourmente jusque parmi les fleurs. Sainte-Beuve parle de ses désillusions comme de libertés reconquises. Il avait écrit les mains liées; les liens sont rompus. Le plaisir qu'il en éprouve et la joie secrète attachée à la possession de la vérité le mettent en bonne humeur, et lui donnent tout ce que peut avoir de sérénité par la raison un homme qui par tempérament n'en avait guère.

Que, en dépit de cette disposition d'esprit, si propre à faire faire de la bonne critique, il se trouve dans certains post-scriptum, en expiation des « connivences » passées, quelques excès de sévérité, il n'y a pas à le nier. Le critique les réserve surtout aux amis qui ont cessé de l'être le jour où ils ont cessé d'être loués sans réserve, et qui avaient reçu son amitié comme un hommage. Enfin l'amour-propre blessé a sa part dans certain post-scriptum, et l'on sait combien de ce côté-là Sainte-Beuve était vulnérable. De là quelques *Notes* qui ne sont que des coups rendus. Que le critique qui sur ce point est sans péché lui jette la première pierre !

Il a varié très agréablement la place et la forme des post-scriptum. Il en est qui suivent et terminent, en manière de retouches dernières, les *Portraits*. D'autres les accompagnent à la façon de notes courantes, au bas des pages. Il y parle le plus souvent en son nom ; mais il a, dans l'occasion, et pour les

grosses choses à dire, ses porte-paroles. C'est tantôt un ami : — « J'ai toujours cet ami-là à mes côtés, » nous dit-il ; tantôt un « homme d'esprit », le même sans doute que l'ami, qu'il charge de dire pour lui les vérités dures. Ailleurs, ce n'est plus ni l'ami, ni « l'homme d'esprit », c'est « quelqu'un », ou bien c'est « on », ce critique anonyme que l'on charge des pires commissions. Ailleurs enfin telle réflexion nous est donnée comme une citation empruntée à un tiers. Ne perdons pas le temps à chercher quel est ce tiers, une sous-note nous apprendra que c'est Sainte-Beuve lui-même, et que « la prétendue citation n'était qu'une manière d'insinuer ses critiques ».

IV

J'en viens aux exemples.

Sur l'auteur du *Génie du Christianisme*, tout un livre de Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire* avait fait d'abondantes rectifications à l'article de 1834. Il semblait même que ce livre eût tout dit, et que, pour tout post-scriptum, le critique n'eût qu'à y renvoyer ses lecteurs. Mais ce livre avait provoqué des contradictions auxquelles il devait une réponse. C'est le sujet du post-scriptum. Il y maintient le jugement de *Chateaubriand et son groupe littéraire.* Ce qu'il a dit, toutes les personnes qui ont été de la société et non de la coterie de Chateaubriand l'ont pensé. Les susceptibilités qu'il a excitées sont le fait de gens qui « aiment le convenu et qui répugnent à la vérité ».

Et moi aussi, j'ai à confesser, en gardant ma distance, des exagérations premières sur Chateaubriand[1], et j'ai reçu, pour des rectifications nécessaires, des mêmes amis du convenu, des reproches du même genre. Qu'avais-je à faire que d'imiter Sainte-Beuve, et de maintenir, tout au moins comme sincères et comme dans ma mesure, mes derniers jugements. Après tout, des rectifications de Sainte-Beuve et des miennes que reste-t-il? Un Chateaubriand diminué de ce que le convenu et l'esprit de coterie lui avaient donné de trop, mais grand de toute la grandeur qui lui appartient dans sa statue mieux proportionnée.

Entre le Lamennais de 1831 et 1833 et celui du post-scriptum, il y a un Lamennais intermédiaire, qui date de 1836. C'est le prêtre au lendemain de ses « premières chutes », après qu'il avait ôté de son front l'auréole chrétienne. Un peu d'inquiétude fait trembler çà et là la main du peintre, et, si les réserves expresses ne se montrent pas encore, on les sent venir. Toutefois l'enthousiasme des premiers temps n'est pas épuisé et, dans ces pages en deux ou trois endroits attristées, l'éloge domine. Il est resté à ce Lamennais de 1836, « l'ardeur du cœur, les trésors du dévouement, l'orgueil aussi, mais un orgueil qui peut-être s'ignore lui-même ». Dans les écrits du

1. *Préface des lectures des Mémoires de M. de Chateaubriand.*

Lamennais chrétien, il y a de quoi faire encore « le plus vertueux, le plus fervent, le plus désintéressé des glorieux modernes ». — « Le météore est souvent plus riche et plus puissant aux regards que l'astre[1]. »

Mais, dans le temps même que le critique traçait ce second portrait, l'original changeait de nouveau de physionomie, et un troisième Lamennais apparaissait dans le livre de *Affaires de Rome*, « plus près de la démagogie que du christianisme ». Pour cette fois, les écailles tombent des yeux du critique. Il s'arrête dans la louange, il jette une sorte de holà! Le post-scriptum vient ensuite, qui accentue toutes les réserves, et qui redouble le holà!

Il est vrai que, dans l'intervalle, un livre avait paru qui prêtait à Lamennais ce propos : « que la critique de Sainte-Beuve n'est que du marivaudage ». Le ressentiment qu'en dut avoir celui-ci l'a-t-il rendu injuste? A mon sens, il l'a plutôt ramené à la justice. L'illusion première avait été si forte, qu'il fallait, pour détacher le critique d'un idéal trop aimé, la secousse que donne aux natures nerveuses la douleur d'une piqûre. Le jugement final du post-scriptum est vrai de la vérité durable. Il ne retranche des jugements précédents que les idolâtries, et il confirme tout ce qui est à bon droit resté de l'admiration première.

1. *Histoire de la littérature française*, t. IV, ch. XII.

Nous avons en trois lignes le Lamennais de la postérité : « Un grand écrivain, un grand et surtout un vigoureux esprit dominé par une imagination forte, et, plus que tout encore, une âme de douleur, d'angoisse et de tourment. »

Plus d'une réserve avait précédé le jugement final de Sainte-Beuve sur Lamartine. Dans le *Portrait* en quatre parties, commencé et continué de 1832 à 1837, il avait, comme il le dit, « parcouru et épuisé toute la gamme des sentiments du critique, depuis l'enthousiasme premier jusqu'au temps d'arrêt et à la résistance finale ». Aucun des grands poètes de notre temps ne lui a donné plus de souci. Pour aucun il n'a mis plus de son âme dans ses jugements. Son admiration toujours passionnée n'a pas été tranquille un moment. Et, puisqu'il a parlé de gamme, on sent, jusque dans la plus haute note de l'enthousiasme, comme des sons brisés. Tourmenté de scrupules douloureux sur un poète toujours prêt à déborder, il ressemble au riverain d'un torrent qui craint à chaque orage de voir son champ submergé.

En 1836, après *Jocelyn*, la confiance semble lui revenir. Il a pris au sérieux la promesse de la « grande épopée humanitaire ». Il est vrai qu'il la veut, comme on l'a vu tout à l'heure, « sachant enclore dans la forme durable ses idées dégagées, les terminant par des contours, dans des ensembles qu'avoue l'éternelle

beauté ». Mais l'effort d'art qu'il demande au grand poète, il l'en croit encore capable, et il salue sincèrement dans *Jocelyn*, « un très heureux commencement de poèmes à venir ».

Trois ans après, parlant de sa confiance d'alors, il avoue qu'on a bien pu le trouver « imprévoyant ». J'étais de ceux qui pensaient ainsi. C'est à propos de *Jocelyn* qu'effrayé de cette menace de poèmes aux proportions indiennes, dont les quatre mille vers de *Jocelyn* n'étaient qu'un épisode, je pris l'alarme, et dans *Lamartine en* 1837, j'appelai le public à la défense de la poésie, et le poète lui-même à la défense de sa gloire. Où Sainte-Beuve avait vu « une révélation directe de l'une des plus divines organisations de poète qui aient été accordées au monde », j'avais cru voir, dans l'intervalle des éblouissements, ce qui manquait « d'idées se terminant par des contours, et d'ensembles qu'avoue l'éternelle beauté » ; et, pour continuer de croire « à la divine organisation », j'avais besoin de retourner aux *Méditations* et aux *Harmonies*.

C'est seulement en 1839, après la publication du volume des *Recueillements*, que Sainte-Beuve perdit courage, et j'ajoute, patience. Par un de ces raffinements d'amour-propre dont La Rochefoucauld nous a dit le secret, Lamartine avait trouvé un plaisir de haut goût à faire mépris de ses vers. Dans la préface

de ce volume, il raillait le bon public de s'être imaginé « qu'il avait passé trente ans de sa vie à aligner des rimes et à contempler les étoiles, quand, en réalité, il n'y avait pas, disait-il, employé trente mois ». La chose était trop forte, et Sainte-Beuve de se fâcher tout de bon. « Au troisième chant du coq, dit-il, on a droit de s'écrier, » et il s'écrie, en effet, et il parle de ces « aberrations dans l'amertume de son cœur ». Je ne sache pas, dans l'histoire des lettres, d'autre exemple d'un critique chez qui les souffrances du goût ressemblent à des déceptions de cœur. « Lamartine, disait-il avec colère, n'aurait-il donc pas tout à fait tort de mépriser cette lyre dont il a fait une espèce de machine monstre qui n'est plus à lui, et cette négligence, et cette prodigalité des beaux vers jetés sans aucun soin ni respect, où plus d'un mot, réservé aux alcôves de nos romans modernes, suffit pour gâter tout comme un mauvais son ou une mauvaise odeur dans un concert? » J'abrège le passage, parce que les dépits de la passion désespérée sont intempérants. Dans « la gamme des sentiments » du critique, c'est bien là la note de « la résistance finale », je dirais volontiers de la rébellion ouverte.

Il semble qu'après avoir ainsi soulagé son cœur dans ce portrait de 1839, il ne lui restât pas matière à un post-scriptum. Il en est un pourtant qu'il a laissé, et qui est des plus expressifs. Il y parle de Lamartine

tel que l'a déformé la politique, et l'ombre qui, de ce côté-là, s'est répandue sur la gloire du poète. En restant juste pour les éclatantes parties du talent, même employé à l'ambition mauvaise (*mala ambitio*, celle dont se défend Horace), il regrette que Lamartine « n'ait pas pu disparaître et s'évanouir dans les airs comme Romulus », le lendemain de la grande journée du 16 avril 1848, échappant du même coup aux dernières disgrâces de la politique et aux jugements sur le prix dont il avait acheté ses courtes faveurs. Puis, venant au poète si chèrement aimé autrefois, et pensant à ce que lui a coûté l'éphémère fortune du politique, c'est trop peu de dire que Sainte-Beuve regrette ses chutes, il les pleure. Son désillusionnement sur Lamartine est un deuil.

Le post-scriptum qui suit le *portrait* de Victor Hugo n'exprime aucun regret de ce genre ; c'est que le premier enthousiasme a été sans abandon. Il s'y mêlait de l'étonnement qui l'a tempéré. Sainte-Beuve s'était donné d'entraînement à Lamartine ; il a été pris, puis s'est échappé, puis a été repris par Victor Hugo.

Avec le premier, il est sous le charme ; avec le second, on dirait qu'il est sous le joug. L'impression qu'il en a reçue d'abord, et qui persiste, est celle de la force, de la puissance prodigieuse de production, de la gravité qui impose. Même au temps « de la plus

vive intimité », il n'est pas parvenu à se rassurer complètement, il a admiré sans adorer, et, s'il a toujours suivi, c'est à la façon d'un homme un peu inquiet de savoir où on le mène, et qui, tout en marchant, regarde de temps en temps en arrière. Depuis le portrait de 1835, le dernier qu'il ait fait du grand poète, et quoique la « production prodigieuse » n'eût pas cessé, Sainte-Beuve s'est tu, se contentant de s'en faire à lui-même, nous dit-il, la plume à la main, des confidences qu'il a gardées pour lui seul.

Le post-scriptum n'est que l'expression plus forte et comme le résumé des réserves de l'article de 1835. « Si admirateur que j'aie été, dit-il, et que je sois encore de toute une partie des œuvres de Victor Hugo, je n'ai jamais réussi ou consenti à prendre son talent pour ce qu'il était. Toujours en le louant et en le critiquant, je l'ai désiré un peu autre qu'il n'était ou qu'il ne pouvait être ; toujours je l'ai plus ou moins tiré à moi selon mes goûts et mes préférences individuelles. Toujours j'ai opposé à la réalité puissante un idéal adouci ou embelli que j'en détachais à mon gré. » — « Pourquoi, en dépit de l'affection tendre que j'avais mise au succès et au triomphe de ce talent, suis-je avec le grand poète, et en le relisant, presque toujours dans la situation d'un homme qui, se promenant à travers un jardin oriental magnifique, sous la conduite d'un enchanteur ou d'un génie, verrait un

méchant petit nain difforme lui donner à chaque instant de sa baguette dans les jambes, ce génie ne faisant pas semblant de s'en apercevoir. »

Le critique s'en est fait souvent la question. Serait-il donc, se demande-t-il, de ces « esprits justes, doux, modérés », dont parle la Bruyère, « qui ne comprennent pas les grands et sublimes artistes qui sortent de l'art pour l'étendre, l'ennoblir et le rehausser? » Est-ce un doute sincère? Est-ce une ironie? Pour moi, je m'étonne que se remettant en mémoire cette peinture de la Bruyère, au lieu d'y chercher, sans grande envie de la trouver, sa ressemblance, il n'ait pas pris le parti des « esprits justes, doux et modérés », contre le dédain du moraliste. Je ne suis pas suspect de trop peu admirer la Bruyère; mais je ne peux lui accorder que de telles qualités se puissent rencontrer où il y aurait une telle lacune. N'est-ce pas assez qu'un esprit soit juste, — et, s'il est juste, il est modéré, il est doux au sens où la Bruyère l'entend, — pour estimer que par leurs apparentes émancipations ces grands irréguliers de l'art, au lieu « d'en sortir » en étendent le domaine de toute l'étendue de leur génie, et en portent plus haut l'idéal? Si l'on retranchait du nombre des suffrages qui donnent la gloire les esprits « justes, doux, modérés », je voudrais bien savoir ce qui resterait aux « grands et sublimes artistes », et s'ils seraient bien flattés d'admirations

auxquelles ferait défaut la justesse du jugement.

Le dernier mot du post-scriptum, c'est que Sainte-Beuve « est demeuré timide à l'égard de Victor Hugo, et insuffisant comme critique, restant avec lui très en arrière, à l'autre versant de la montagne! » Ainsi ont été, sans figure, et sont restés, toutes distances gardées, ceux des admirateurs du grand poète qui n'ont pu résister à la dangereuse tentation de le juger. Le rôle considérable que, depuis trente ans, il joue dans la politique, n'a pas dû les enhardir. Il s'est fait du poète et de l'homme d'État une confusion qui rend difficiles les appréciations distinctes, et qui prive Victor Hugo de l'honneur d'être admiré sans intérêt. Si la politique lui réserve un grand nom dans l'avenir, l'avenir le dira. Pour le présent, elle lui ôte bien des juges qui ne se soucieraient pas de voir imputer à prévention contre l'homme politique les réserves de leur goût sur l'écrivain; elle le réduit aux admirations convenues de l'esprit de parti et aux engouements, peut-être plus sincères, mais tout aussi peu durables, de la mode. Il y avait sans doute quelques réflexions là-dessus dans les confidences que se faisait Sainte-Beuve, la plume à la main, et que sa prudence a supprimées.

Avec Béranger, il s'est moins gêné pour retrancher ce que l'enthousiasme avait mis de trop dans les premiers portraits. Déjà, en 1850, quinze ans après le

Béranger de 1833, « il y revient à neuf, dit-il, comme si de rien n'était », avec d'autant moins de scrupule que, « faite d'une main plus équitable, la part de Béranger resterait bien assez belle ». Il n'en est plus « à ce culte autrefois professé pour le chansonnier, en retour de celui que Béranger rendait lui-même au public en auteur idolâtre de l'opinion et de la popularité ». Au lieu du portrait « tout en lumière » où il avait mis, outre beaucoup d'illusion et d'enthousiasme « un peu de connivence », il veut peindre l'homme tel qu'il est, tel du moins qu'il croit le connaître. Or, chez Béranger, « l'homme prudent, celui qu'on peut appeler (sauf respect) une grande coquette, l'a emporté, on ne craint pas de le dire, sur le citoyen et même sur le poète... Il a conçu un rôle et il s'y est dévoué. »

« Dans ce rôle, il entrait de n'être pas de l'Académie; pour rester plus en vue au dehors, il n'en a pas été... Comme chansonnier, il a trop d'art, de ruse et de calcul; il pense à trop de choses pour être parfaitement et innocemment gai... Il y a dans son recueil des visées à l'ode avec des défauts qui ne tiennent pas au désordre de l'égarement ou à la flamme, des choses obscures et contournées, voire des logogriphes. Le commun, la recherche, se font voir dans les petites trames les mieux ourdies... L'habileté, l'art, la ruse du talent de Béranger a été de faire croire à sa gran-

deur... On sent dans cette poésie bien des servitudes, soit de la rime, soit du refrain... Le couplet trop tendu crie, à force de pensées, comme une malle trop pleine. — Il est obscur à force de malice, d'une concision quelquefois pénible et un peu trop marquée, point exempt de manière, trop fidèle à d'anciens mots du vocabulaire poétique. » Tout cela, par le rapprochement et l'accumulation des citations, prend un faux air de thèse : mais, lu dans l'ensemble, et chaque trait dans son lieu, avec les louanges qui se mêlent aux critiques et le bien qui balance le mal, c'est un jugement irréprochable. Chaque motif n'est que l'expression pittoresque de quelque réserve que faisaient, même au temps de la double popularité de l'opposant et du poète, les gens qui ne se règlent ni sur la politique ni sur la mode. C'est Béranger pesé au poids du sanctuaire.

L'autorité de ce jugement ne reçoit aucune diminution de ce fait que, dans l'intervalle du Béranger de 1833 au Béranger de 1850, un nuage s'était élevé entre le critique et le chansonnier, un moment bons amis. Béranger avait cru se reconnaître dans un des portraits de *Volupté*. Saint-Beuve s'en défendit, et le chansonnier parut persuadé. Les bons rapports se rétablirent. L'amitié revint-elle entière ? J'en doute, surtout quand je lis, dans une lettre de George Sand à Sainte-Beuve, ce mot terrible sur les amitiés entre

les gens de lettres en réputation : « Il n'y a pas d'amitié, il n'y a rien, et nous sommes une fourmilière d'orgueilleux et de menteurs (28 juillet 1833). » Du côté de Sainte-Beuve, il ne périt que l'enthousiasme, qui était de trop : l'admiration pour les belles parties resta entière.

Le refroidissement n'eut d'autre effet sur lui que de le porter tout d'un coup au point où il devait arriver inévitablement par les progrès de son goût. Ce point, il s'y est fixé. C'est ce jugement de 1850, dont tout est maintenu dans le post-scriptum, la critique comme l'éloge, avec cette nuance délicate que c'est l'éloge qui dit le mot de la fin.

Des dix écrivains revisés dans les post-scriptum, celui qui paraît y avoir perdu le plus — si c'est perdre que d'être payé de son dû, — c'est Alfred de Vigny. Quand on a lu les exagérations du portrait de 1835, on comprend que, pour ramener les choses au vrai, Sainte-Beuve ait eu, comme il le dit, « à ressaisir son jugement et à le ravoir de dessous un monceau de fleurs ». Il faut dire que, dans ces fleurs, il y avait des siennes.

Le portrait de 1864 est l'expression de cette reprise de possession de lui-même. Il est fait, non plus comme celui de 1835, moitié d'imagination, moitié par impulsion étrangère, mais d'après nature, par le même peintre qui, « timide en 1835, et faisant à peine quel-

ques observations à demi voilées, est devenu plus libre et plus hardi avec le temps ». Cette liberté d'ailleurs ne coûte rien à la vérité ; cette hardiesse ne va qu'à corriger l'excès de la première admiration. Les critiques, comme il arrive, font valoir les louanges ; ce qui est dit des défauts donne crédit et sanction à ce qui est dit des qualités. Cela sent la doctrine et le maître. Si Sainte-Beuve ne se refuse pas la malice de railler « les droits et privilèges d'oint du Seigneur que s'arroge le poète », s'il s'égaye du « quatrième silence » inventé par de Vigny[1], « le silence du poète »; si, rencontrant ce vers avec ses majuscules :

Le bon Sens qui se voit, la Candeur qui s'avoue,

il s'étonne que « deux choses qui vont tout droit leur chemin » soient représentées « portant de grandes lettres à leur chapeau »; si enfin il sourit de la prétention de de Vigny « de s'imposer tout sculpté, façonné de ses propres mains, et une fois pour toutes, au culte de ses contemporains et de la postérité », combien ces vérités à l'Alceste dites d'un poète qui, par moments, ne craignait pas assez de ressembler à Oronte, ne relèvent-elles pas l'éloge par lequel se termine, en

1. Les trois autres sont celui d'Ajax aux enfers dans l'*Odyssée*, celui d'Eurydice dans l'*Antigone* de Sophocle, celui de Didon aux Champs-Élysées, écoutant Énée les yeux baissés vers la terre.

manière d'apothéose, le portrait de 1864, où de Vigny est compté dans l'élite de ceux auxquels il a été donné « d'atteindre d'un jet lumineux, ne fût-ce que deux ou trois fois, les sphères étoilées » !

Le post-scriptum final n'ajoute rien au portrait de 1864. Sainte-Beuve s'y défend du reproche que lui fait de Vigny, dans une note tirée de ses papiers intimes et publiée après sa mort, « de l'avoir mis au cénacle plus qu'il n'en était, de s'être trompé en voulant entrer dans sa manière de produire, de chercher à tort comment naît et se forme la pensée du poète, ce que Dieu seul et le poète savent, les hommes ne pouvant ouvrir ce fruit divin et y chercher l'amande ». De l'humeur qu'était Sainte-Beuve, on peut juger si, sur ce point surtout il a dû se rebiffer, et s'il était homme à admettre au profit du poète cette doctrine du fruit défendu. Il a réponse péremptoire à tout : sur le grief du cénacle, il cite des faits, et quant à la compétence que lui refuse la note du poète, il y répond par des extraits de lettres où de Vigny la lui accorde avec d'autres encore. Dans ces lettres, écrites au temps de leur courte amitié, « on est, dit Sainte-Beuve, embarrassé de citer, tant elles sont flatteuses et d'une flatterie prolongée, d'une louange lentement et soyeusement filée. »

V

S'il est beau d'avoir un esprit assez clairvoyant pour apercevoir ses fautes, en dépit de leur ressemblance avec ses qualités, assez droit pour les confesser, assez honnête pour faire profiter de sa confession la vérité, il serait plus beau d'arriver tout de suite au juste jugement et de s'y tenir. Les *Retractationes*, les *Post-scriptum*, tout en honorant l'homme, font, en fin de compte, quelque tort au critique, en dénotant chez lui tout au moins de la mobilité. Le lecteur, mis en défiance, peut croire que, dans de nouvelles réimpressions, les derniers jugements auraient pu être amendés, et que d'un esprit à la fois fécond, mobile et sincère, on n'est jamais sûr d'avoir le mot final. Qui donc a empêché Sainte-Beuve de toucher le but du premier coup? Il ne lui manque, même au début, aucune des

qualités du critique. Il n'y a pas d'exemple de plus d'aptitude à cet emploi supérieur de l'esprit. Chez lui, la critique était de vocation et de don. Il montre dès ses premières pages tout ce qui en est l'essence, la sagacité, le sentiment des nuances, la curiosité, un savoir qui s'accroît et s'approfondit sans cesse, la sensibilité littéraire et le goût de la précision, et, pour faire valoir tout cela, le talent de l'écrivain. Tout en lui annonçait le grand critique. Pourquoi ne l'a-t-il pas été tout de suite?

Ce n'est pas seulement parce qu'en toutes les choses de l'esprit on n'arrive que par degrés à l'excellence, et qu'en fait de critique des contemporains, y arriver de plein saut ne soit donné qu'à très peu; des causes d'erreur propres à Sainte-Beuve ont troublé chez lui le premier regard du critique. Ces causes sont-elles des défauts? Je les appellerais plutôt des qualités à contre-temps. On peut, par ses indications mêmes, en noter trois principales : un « trop plein d'enthousiasme et un besoin d'admirer et de pousser à l'idéal chaque objet de son culte »; le tour d'esprit poétique chez un critique, poète lui-même à un certain moment, et jusqu'à ses derniers jours curieux et amoureux de poésie; enfin un cœur trop prompt à aimer ceux qu'il avait à juger.

Comment l'enthousiasme peut-il être une qualité à contre-temps? Faut-il donc se défier de ce quelque

chose de divin qui porte à admirer d'élan et sans réflexion, à aimer sans intérêt? N'y a-t-il pas plutôt sujet d'envier ceux qui en sont capables que de les avertir d'y prendre garde? Soit. Encore doivent-ils se défendre de ce « trop plein » dont Sainte-Beuve s'accuse. Car d'où vient ce « trop plein », sinon de la mode, de l'ardeur des polémiques, qui fait admirer des œuvres médiocres par esprit de contradiction, des cénacles ou l'on se fait un goût de camaraderie, enfin, de tout ce qu'engendre d'illusions passagères l'ivresse des nouveautés en toute chose? Sainte-Beuve y fut si bien pris qu'il tint à honneur d'être classé parmi les novateurs; on le voit y revendiquer une place parmi les poètes et faire sa partie dans le chœur. Quant aux chefs de l'école nouvelle, il a peint son attitude devant eux : « Je les contemplais, dit-il, avec une curiosité qui se mêlait d'émotion à mesure que j'entrais plus avant dans chaque talent. » — Singulière attitude dont il ne se souviendra pas sans en sourire, le jour où, de contemplateur, il sera devenu juge.

Il est rare que l'amour des nouveautés ne soit pas mêlé d'un peu d'injustice pour le passé. Cet amour, si vif qu'il soit, n'est jamais exempt d'inquiétude, et, comme l'inquiétude ne lui vient que du passé, c'est sa manière de se rassurer que d'attaquer ce que le temps a consacré. Sainte-Beuve, dans les premiers moments, n'échappa pas à cette prévention. Dans ce qu'il con-

sent à admirer du passé, on croit sentir plus de respect humain et d'impressions de collège que de conviction; et, lors même qu'il compare, pour les louer également, certaines œuvres des deux périodes, ce sont les œuvres contemporaines qui ont la meilleure part. Il trouve des ressemblances entre les « jolies fables » de la Fontaine —jolies, c'est bien le moins—

... Le Corneille est joli quelquefois...

et certaines « compositions exquises et non moins parlantes » de Béranger. S'il parle de la « beauté théologique » de l'*Histoire universelle*, c'est pour la trouver « moins hardie en doctrine » que « celle de l'*Essai sur l'indifférence* », deux ouvrages qui se valent apparemment, avec l'avantage pour celui de Lamennais de plus de hardiesse en doctrine. Enfin comparant Lamennais et Fénelon comme « hommes d'avenir », il estime que Lamennais est « l'aurore manifeste » du jour dont Fénelon n'est que « l'aube blanchissante ».

De même qu'il n'y a pas d'amour pour les nouveautés sans injustice pour le passé, il n'y a pas d'injustices pour le passé qui ne commencent par des attaques contre Boileau. De toutes les grandes figures de notre histoire littéraire, c'est la plus incommode aux novateurs. Ils en veulent à Boileau de s'être douté des libertés qu'ils ont prises et d'avoir appris aux lecteurs à n'en être pas dupes. Je ne m'étonne

donc pas que dans son « trop plein d'enthousiasme » pour l'art nouveau, Sainte-Beuve n'ait eu quelque mauvaise humeur contre le poète qui avait donné les règles de l'ancien. Parmi des éloges un peu avares, dont la justice n'a, d'ailleurs, que plus de prix, l'article de 1826 refuse à Boileau la qualité de poète. C'est « un simple écrivain en vers », d'une « correction savante ». Son style est, « sensé, élégant, soutenu et grave », il est vrai; mais la gravité en est « quelquefois pesante ». On y peut noter la « manie des périphrases », dont « nous avons vu, dit Sainte-Beuve, sous Delille, le grotesque triomphe ». Boileau n'est que « le correct, l'élégant, l'ingénieux rédacteur d'un code poétique abrogé ». Quand il a raison, « il ne l'a jamais qu'à la manière un peu vulgaire du bon sens, c'est-à-dire sans portée, sans principes, avec des vues incomplètes, insuffisantes ». Et, comme il n'est guère possible de dire du mal de Boileau sans en vouloir un peu au siècle où il a été en crédit, ce siècle, — le XVIIe, — est, aux yeux de Sainte-Beuve, « un siècle épisodique qui ne plongeait profondément ni dans le passé ni dans l'avenir ».

Bien que ces irrévérences de 1826 aient gardé des partisans, je me gêne d'autant moins pour les relever que je les relève par la plume même de Sainte-Beuve. Lui seul pouvait dignement faire réparation à Boileau. Dans le Boileau réhabilité du 27 septembre 1852, le

critique avoue loyalement que « tout en rendant justice à ses belles et saines parties, il ne l'a pas fait avec plénitude ni en s'associant de cœur à l'esprit même de l'homme ». Il regrette « que, de nos jours, il ait manqué à nos poètes, si pleins à leur début de facultés naturelles, de promesses et d'inspirations heureuses, un Boileau et un monarque éclairé, l'un des deux appuyant et consacrant l'autre ». Sur ce dernier point d'un Boileau appuyé d'un Louis XIV, m'est-il permis de faire remarquer qu'on aurait pu lire de moi, écrites avant la *Causerie* du 27 septembre 1852, quelques réflexions analogues, et qu'au temps où j'ai paru un superstitieux de Boileau, Sainte-Beuve était en train de devenir un croyant? Une chose plus digne d'être remarquée, c'est que le Boileau de 1826 ouvre l'époque du « trop plein d'enthousiasme », et le Boileau de 1852 celle des post-scriptum.

La seconde des qualités intempestives de Sainte-Beuve, le tour d'esprit poétique, ajoutait ses illusions à celles de l'enthousiasme. Le propre du tour d'esprit poétique, c'est d'idéaliser toute personne et toute chose. Je vois chez notre critique, qui l'était en poète, la tendance à donner à ceux qu'il juge des proportions héroïques. Tout est poésie en eux et tous sont poètes, même les prosateurs. Passe encore pour Chateaubriand; mais dire d'un brillant pastiche des

livres saints, les *Paroles d'un croyant* : « Lamennais a conquis à bon droit le titre de poète, » c'est idéaliser jusqu'à l'abus. Par la même illusion, où il entrait peut-être de la modestie, il s'abaisse et se diminue à proportion de ce qu'il élève et enfle ses héros. Le voici qui se réduit au rôle « d'interpréter, d'expliquer, de professer » les poètes devant le public; il est tout occupé à les faire valoir; il devient leur avocat, leur soutien, ou encore « leur héraut d'armes ». La postérité, où déjà Sainte-Beuve a sa place, a singulièrement rapproché les distances entre le juge et les jugés.

Mais se faire tout cela au profit des illustres novateurs était moins périlleux pour le critique que de s'exposer à leur amitié. Quelles confidences nous font là-dessus les post-scriptum? N'est-ce pas de ces amitiés que sont venues les « complaisances et les connivences » dont il se confesse si honnêtement?

Très longtemps avant les post-scriptum, ces trois causes d'erreur s'étaient fort atténuées ou avaient cessé tout à fait. Au « trop plein d'enthousiasme » pour le nouvel idéal avait succédé un retour de justice pour les modèles de l'ancien. Les nouveautés étaient examinées et jugées à la lumière de la beauté classique, qui, un moment voilée, avait resplendi dans ce rare esprit. Voici les figures immortelles qui reparaissent : c'est « l'antique et divin Homère »; c'est

Virgile « aux peintures à jamais gravées dans toutes les mémoires ». Ils sont tour à tour célébrés et presque chantés « comme les types suprêmes vers lesquels le poète et l'artiste doivent souvent lever les yeux pour apprendre à mieux voir dans leur propre fond ». Le critique a retrouvé ses principes. Je sais qu'il se défend des systèmes et des professions de foi, et qu'il ne veut pas se servir du « mot de croyance si prodigué ». Mais ce qu'il substitue à ce mot en dit encore plus : c'est un « culte pour ces saines beautés, c'est cette religion discrète, qui tient à l'amour du beau, du naturel, du fin et du délicat ». A quelle beauté pense-t-il? Quelles sont ces qualités qu'il aime d'une religion discrète? On n'a guère qu'à voir où il en parle : c'est dans un discours sur Virgile.

Du tour poétique, il a laissé le dangereux penchant à idéaliser, par lequel il faisait, de grands talents imparfaits, des génies accomplis ; de mortels très faillibles, des demi-dieux ; il en a gardé le don de peindre tout ce qu'il pense, et l'art du descriptif transporté des choses extérieures aux choses de l'esprit. Le poète a persisté sous le prosateur ; mais sa façon de *créer*, c'est de trouver ce qui est, non de *faire* ce qui n'est pas, de saisir ce qui fuit, de colorer les jugements. Le poète n'est plus qu'un excellent juge doublé d'un peintre.

Il lui est resté de l'enthousiame et du tour poétique,

après leurs désillusions, une exquise sensibilité littéraire qui se perfectionne en durant. Des amitiés de la même époque, qu'a-t-il gardé? Elles sont parties tout entières, les unes après des refroidissements sans rupture, les autres après des ruptures sans raccommodements. Les débris de ces amitiés sont épars dans les notes de Saint-Beuve, où il les a comme cachés, pour dire la vérité amère sans l'étaler.

Tous ces nuages dissipés, la qualité dominante, libre enfin, l'humeur jugeuse paraît seule, et les jugements du critique, réformés par le juge lui-même, sont désormais sans appel.

VI

Quel enseignement tirer de tout cela pour le futur critique ? Lui conseillera-t-on de se défendre de l'enthousiasme? Si c'était chose qu'on se donne à volonté, le conseil serait bon. Mais l'enthousiasme vient sans qu'on l'appelle. Dire au jeune enthousiaste : « quand vous vous sentirez pris d'admiration pour quelque nouveauté littéraire, contenez-vous, dites-vous bien qu'avant longtemps vous en rabattrez; entre ce que vous sentez au moment même et ce que vous penserez plus tard, faites une moyenne »; c'est d'une pratique à peu près aussi facile que le conseil donné par Sénèque contre la colère : « Sitôt que vous la voyez venir, représentez-vous ce qu'il vous en coûtera pour y céder. » Hélas! quand la colère va venir, c'est qu'elle est déjà venue. De même, au moment où l'on nous

dit : « Gardez-vous de l'enthousiasme », il est déjà maître de nous.

Il faut pourtant de l'enthousiasme pour faire de la critique; car point de critique sans idéal, et point d'idéal sans enthousiasme. Aussi, pour tout conseil, doit-on souhaiter qu'avant de prendre la plume, le futur critique ait ressenti ce premier enthousiasme pour l'idéal de la beauté classique, qui reste d'études bien faites. S'il n'est pas assez profond pour empêcher ou pour modérer l'enthousiasme des nouveautés éclatantes, c'est par le premier qu'on se guérit des illusions du second. Mal démêlé d'abord de ces impressions de discipline, de règles imposées en même temps qu'enseignées, que l'on emporte des études, il demeure au fond de l'intelligence en dépôt plutôt qu'en exercice. Mais viennent les premiers refroidissements pour les nouveautés, il s'éveille, il agit, il se rend le maître. Le temps, au lieu de l'affaiblir, le fortifie; il s'accroît avec l'expérience; il prolonge la jeunesse de l'esprit, il en est la dernière flamme.

Il n'y a pas non plus de préservatif à conseiller au futur critique contre le tour d'esprit poétique. C'est assez qu'il sache quels périls font courir à la liberté du jugement le tour d'esprit poétique comme l'enthousiasme, et qu'il s'agit là de qualités glissantes qu'il ne faut guère moins surveiller que des défauts. Saint-Beuve lui apprendra combien il importe d'y

prendre garde, et combien il est difficile de s'en rendre libre. Lui-même n'en est jamais venu tout à fait à bout. Il a, jusque dans ses dernières années, des retours de son faible pour les nouveautés, dont le moins qu'on puisse dire, comme de certains retours de jeunesse chez les vieillards, c'est qu'ils ne siéent plus à son âge. Et de même, bien que dans l'usage qu'il fait de son tour d'esprit poétique, il ait de plus en plus dégagé la qualité du défaut, quelque chose du défaut persiste dans un autre faible du grand critique pour l'image, pour le mot pittoresque, pour ce qu'il appelle tantôt la flamme, tantôt le rayon. Ces deux faibles réunis l'ont trompé, même au temps de la plénitude de « l'humeur jugeuse » sur des œuvres où il avait cru sentir « la flamme » et voir « le rayon », et que ses éloges n'ont rendues ni chaudes ni lumineuses.

Restent les amitiés entre écrivains et critiques. J'ai peur qu'on ne trouve cruel, sinon odieux, le conseil donné au futur critique de s'en défendre, et de se défier de son cœur. C'est pourtant la première chose à faire et c'est aussi, de tous les conseils, le plus pratique. Entre auteurs et critiques, il faut bien le dire, il n'y a pas de vérité dans l'amitié. S'il pouvait y en avoir, ce serait peut-être du côté du critique qui céderait à un instinct élevé en aimant imprudemment la personne dans l'écrivain qu'il admire. Mais, du côté de celui-ci, je ne vois guère qu'un goût pour

16.

la louange qui s'étend jusqu'à la personne de celui qui la donne. Cette amitié-là est de celles où il n'y a des droits que d'un côté, et que des obligations de l'autre. A la première réserve du critique, l'auteur crie à la trahison, et voilà l'amitié finie. Il faut voir, dans les notes de Saint-Beuve, comment ces liens-là se dénouent. Je crains qu'il n'ait eu à en pâtir plus d'une fois. Même aux endroits où il se donne l'aise de se récrier contre la prétention de ses illustres amis à être admirés sans restriction ni mesure, on sent la souffrance secrète, et comme un amer regret de ce qu'il lui en a coûté pour rester vrai.

VII

Mais quoi ? Le rôle de la critique est-il donc si important, ses services sont-ils d'un si haut prix qu'il y faille toute cette préparation spartiate et tout ce plan de vie, et qu'on lui doive sacrifier jusqu'aux amitiés illustres?

L'importance de la critique n'est pas plus à nier qu'à démontrer. En aucun temps, elle n'a tenu une si grande place, ni joué un si grand rôle qu'au XIXe siècle. Il y a là du nouveau dans les lettres françaises. Nous sommes loin du XVIIe siècle, quoique dans le peu qu'il a laissé de critique, on compte plus d'une page magistrale, et que rien n'y soit indifférent; loin aussi du XVIIIe siècle, quoique tout soit à priser dans le *Traité des Études* de Rollin, et dans les mille remarques de goût dont Voltaire a semé tous ses ouvrages;

quoique La Harpe, le critique de profession de cette époque, ait le goût sain dans un savoir insuffisant. De vastes horizons se sont ouverts devant la critique. Les progrès de la philologie et de la critique verbale ont permis de voir de plus près, et d'admirer à meilleur escient les beautés de l'antiquité classique. La pratique des langues modernes a fait entrer dans le cercle des lectures à l'usage des gens instruits, et dans l'éducation des écrivains, des œuvres supérieures, ignorées ou mal connues de nos devanciers. Les points de comparaison se sont multipliés, et l'idéal de la beauté littéraire s'est agrandi. L'esprit d'analyse et les exemples donnés par la science ont fait de la critique une science de précision. Pour ces progrès de l'esprit humain au XIX[e] siècle, il est né des aptitudes nouvelles. Les hommes « à l'humeur jugeuse » ne se comptent plus. Beaucoup le sont par imitation ; mais quelques-uns le sont d'instinct par cette mystérieuse propriété des sociétés civilisées qui, pour le nombre toujours croissant de leurs besoins, suscitent des vocations, et, dans l'esprit agrandi font l'organe pour la fonction.

Les services que rend la critique sont proportionnés à l'importance de son rôle. En aucun temps plus qu'au nôtre, l'écrivain n'a été plus puissant pour le bien comme pour le mal. Avec sa liberté, qui n'a guère d'autres limites que sa volonté, s'est accrue l'utilité

de cette censure qu'exerce la critique et qui n'est autre chose qu'une libre contradiction dont le public est juge. C'est pour cela que la critique n'est pas un genre de littérature de même sorte et au même titre que les autres. Dans ceux-ci on se donne à juger, on ne juge pas. Celui qui fait de la critique s'institue juge de sa pleine autorité. Or il ne doit rien ignorer de ce qu'on exige d'un juge. Je voudrais éviter les grands mots, surtout celui de mission dont on a fait un si grand abus, et dont moi-même, il y a quelque quarante ans, je qualifiais, avec plus de naïveté que d'immodestie, mes premières convictions de critique. Mais il semble que le seul fait de prétendre juger les écrivains, de discerner dans les livres le bon du mauvais, le vrai du faux, d'être résolu à le dire, de le dire en vertu d'une doctrine ou de traditions auxquelles on a foi, ce fait ne peut pas être moins qu'un devoir. On n'y fait pas ce qu'on veut, on veut ce qu'on doit y faire. Cela ne ressemble guère aux œuvres d'imagination ou d'art pur, où la conscience n'a rien à voir, où l'écrivain n'engage pas l'homme. Dans la critique, l'homme est solidaire de l'écrivain.

Voilà pourquoi celui qui fait de la critique n'a pas trop de soin à prendre de son indépendance. Et, comme indépendance et affection sont choses incompatibles, il n'est rien dont il doive être plus jaloux que de se défendre des amitiés avec ses illustres justiciables.

Le moins qu'il y risque, Sainte-Beuve l'a dit, c'est de « prendre pour des personnes naturelles d'illustres comédiens ». D'autres amitiés moins périlleuses et plus douces ne manqueront pas au critique, pour peu qu'il soit de cette complexion qu'Aristote définit d'un mot si charmant « l'ardeur vers l'aimer[1] » Si pourtant il se sentait attiré vers un écrivain célèbre par « l'ardeur vers l'aimer », et non par l'appât du très vain honneur qui résulterait pour lui d'une amitié toujours si près d'une rupture, qu'il se garde bien, s'il a commencé, de continuer de juger celui qu'il aime. Dût-on lui dire qu'on veut de lui non des louanges, mais des conseils, qu'il tienne bon, qu'il demande honnêtement à rester simple admirateur ; à la façon dont on prendra la chose, il saura bien vite si on le veut garder pour ami.

« L'humeur jugeuse » n'est peut-être pas celle qu'on choisirait, si l'on était libre de se donner l'humeur que l'on veut. L'état de critique n'est pas doux. Si sociable qu'on soit de sa personne, on ne laisse pas de faire un peu peur. On croit le critique plus tendre aux défauts qu'aux qualités, et, soit qu'on lui parle ou qu'on lui écrive, plus attentif à la façon qu'au fond. On se le représente volontiers avec la mine quelque peu refrognée, incessamment jugeant comme Perrin

1. Ὁρμὴ πρὸς τὸ φιλεῖν.

Dandin, ou rêvant qu'il juge. Devant lui, on se cache, ou l'on ne se montre qu'à demi. On lui écrit sans abandon, comme à un éplucheur de syllabes. Ce sont là, sans doute, des ennuis, et la vie en a de tant de sortes qu'on ne serait pas fâché de n'avoir pas ceux-là, et d'être né d'humeur à trouver tout bon, tous les écrivains sans défauts, le public sans illusions, la mode toujours d'accord avec la raison. Mais on ne se fait pas son lot, et celui à qui est échu le lot d'honneur du critique a certes de quoi se consoler des inconvénients par les avantages. Une chose les comprend tous, c'est l'amitié qu'il fait avec la vérité, c'est ce commerce des grands modèles qui a pour l'esprit des lumières, pour le cœur des émotions, pour la vie des contentements auxquels n'offrent rien de comparable les commerces inquiets et passagers avec les écrivains en renom.

VIII

Telle est la première conclusion à tirer des post-scriptum de Sainte-Beuve. Peut-être en pourrait-on légitimement tirer une seconde. C'est que par tout ce qu'il a retranché ou modifié de ses premiers jugements, comme par tout ce qu'il en a maintenu, il n'est que le plus original, en notre temps, des critiques de la tradition. Tradition et Sainte-Beuve, voilà, je le sais, des noms qui ne vont guère ensemble. A première vue, non, j'en conviens. D'autre part, je ne nie pas que passant à tort ou à raison pour être fidèle jusqu'à l'idolâtrie au culte de la tradition, quand je tire une telle conclusion des écrits de Sainte-Beuve, j'ai l'air de vouloir le tirer lui-même à moi. Je ne m'en défends pas, s'il est bien entendu qu'en réclamant le grand critique pour la tradition, j'ai

plus de souci de sa gloire que de ma gloriole.

Cette idée d'un Sainte-Beuve classique, — le mot est lâché ! — ce n'est pas d'hier que je l'ai. La première fois que j'ai dit la chose sans le mot, c'est dans un discours prononcé à l'Académie française, il y a dix ans. Je répondais comme directeur au récipiendaire du jour, M. Cuvillier-Fleury. Après avoir salué en lui un éloquent défenseur de la tradition, arrivant à parler de la critique nouvelle inaugurée par l'auteur des *Causeries du Lundi*, j'y montrais à la fois le côté d'originalité éclatante, et le côté d'indirecte et presque involontaire conformité à la tradition.

« Ce n'est pas, disais-je, les raisonnements qui me font peur pour la tradition, c'est plutôt la séduction d'une certaine critique

Subtile, engageante et hardie,

qui paraît chercher hors de la tradition les motifs de ses jugements. Depuis plus de quinze ans, dans une suite de brillants articles, qui, sous le nom aimable de *Causeries*, se sont succédé sans interruption et sans affaiblissement, cette critique a trouvé le secret d'en apprendre aux plus instruits, de contenter les plus délicats, et de plaire à tout le monde. Mais la tradition sait y reconnaître et y prendre son bien. Cet art ingénieux de faire

ressortir, dans les œuvres d'esprit les plus diverses, le point vif des talents, de détacher d'un livre oublié ou négligé la page où le rayon de l'inspiration a brillé, de suivre la veine de sève qui continue à nourrir sur un tronc mort un rameau toujours verdoyant, et cet autre art, plus sévère, de montrer sous des aspects nouveaux les grandes figures littéraires et de rajeunir leur gloire, tout cela est du domaine de la vérité et de la vie, et, partant, de la tradition. La tradition aurait aussi le droit de revendiquer comme siennes tant de maximes de goût qui vivifient cette critique et d'en recomposer ses principes et ses propres types. Mais il est très vrai que les jeunes écrivains y remarquent moins ce qui oblige au travail que ce qui invite à la nouveauté par la liberté, au vrai par le laisser faire, au bien par le changement, et je crains que la méthode générale d'un tel maître ne soit plus persuasive que ses maximes de goût et ses exemples. C'est pour cela que, tout en tirant du côté de la tradition, comme c'est notre droit, des œuvres qui n'en sont qu'une application plus libre, et qui la fortifient plutôt qu'elles ne l'infirment, il n'en faut pas moins continuer à la défendre. »

Depuis l'époque où je fis cette sorte de déclaration, qui, s'il m'en souvient bien, ne parut pas déplaire à Sainte-Beuve, chaque année, chaque *lundi*, l'a rapproché de ce que je n'hésite pas à appeler notre idéal

commun. Quelque livre qu'il juge, il a sous les yeux cet idéal, comme, en matière de procès, le magistrat prononce les yeux fixés sur la loi. Je ne prétends pas que, de son vivant, si quelqu'un, voulant en prendre avantage, se fût avisé de le lui dire, il en eût été d'accord. Pour en venir jusque-là, il était trop jaloux de sa liberté, trop en défiance de tout ce qui avait quelque ressemblance à une mainmise sur son esprit. Il n'en est pas moins vrai que, sauf aux endroits où quelque convenance de circonstance ou de personne a fait dévier légèrement sa plume, je ne sache rien, dans ses derniers écrits, que la tradition n'ait le droit de s'approprier comme un légitime accroissement de ses préceptes et de ses exemples. Et si de toutes ces parcelles de doctrine dispersées dans son œuvre prodigieuse, on faisait une esthétique — encore un mot qu'il n'aimait pas, comme sentant son dogme, — ce serait une esthétique classique libérale. Je crois même qu'ayant décrit et recommandé une à une, partout où le sujet l'y amenait, toutes les qualités et propriétés de l'esprit français, il eût fini par accepter et confesser l'esprit français lui-même, si, comme me l'apprend à mes dépens une de ses *Pensées*, je n'en avais pas trop parlé[1].

1. « Je lis le chapitre de Nisard sur Descartes. Toujours l'esprit français et sa glorification. Cette exaltation à toute force et à tout propos de l'esprit français par Nisard finit par impatien-

On a vu plus haut avec quelle sincérité Sainte-Beuve, dès 1852, faisait réparation à Boileau, de ses injustices de 1826. Il s'habitue de plus en plus à l'imposante figure, et je vois venir le moment où, après l'avoir saluée avec respect, il va lui sourire. On trouve dans ses lettres à certains poètes, telles remarques, tels conseils de goût qui semblent des expressions renouvelées des doctrines de *l'Art poétique*. N'est-ce pas du pur Boileau en prose que ces recommandations à un de ces poètes qui donnait trop « à l'esprit de combinaison » et qui « cherchait le rare » au risque de rencontrer l'obscur : « Vous vous défiez trop de la passion, laissez-vous faire; ne craignez pas tant de penser comme les autres; n'ayez jamais peur d'être commun. » Boileau avait dit le premier :

Que dans tous vos discours la passion émue
Aille chercher le cœur, l'échauffe et le remue...

et ceci pour les poètes « qui ont peur de penser comme les autres » :

Ils croiraient s'abaisser en leurs vers monstrueux,
S'ils pensaient ce qu'un autre a pu penser comme eux.

ter et par jeter dans l'excès contraire. » (*Notes et Pensées*, à la fin du onzième volume des *Nouveaux Lundis*.) Je reçois la leçon; mais on ne s'étonnera pas que j'en prenne et en laisse. Je ne vois que trop bien que mon intempérance à glorifier l'esprit français l'a un peu compromis aux yeux de Sainte-Beuve; c'est le tort de l'avocat, non de la cause.

Dans une autre lettre au même, Sainte-Beuve le querellant doucement de son goût pour « les formes obscures et les bizarres entrelacements » lui dit entre autres choses : « Ne craignez pas de simplifier, d'ouvrir davantage votre expression. » C'est ce qu'avait dit en perfection, et une fois pour toutes, Boileau dans ces vers de *l'Art poétique :*

Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre,
Mon esprit aussitôt commence à se détendre.
Et de vos vains discours prompt à se détacher
Ne suit point un auteur qu'il faut toujours chercher...
Il est certains esprits dont les sombres pensées
Sont d'un nuage épais toujours embarrassées...

En résumé, quand je compare au point de vue de la doctrine le grand poète didactique du XVII[e] siècle, et le grand critique du XIX[e], je suis plus souvent frappé de leurs ressemblances que de leurs différences. C'est au fond la même croyance sur ce qui fait la beauté des ouvrages d'esprit. Seulement, chez le poète législateur, elle est arrêtée et comme fermée; chez le critique venu deux siècles après et qui a connu des variétés de la même beauté, ignorées de Boileau, elle est ondoyante et ouverte. Sainte-Beuve se replaçant ainsi tout doucement, et pas toujours à son insu, sous la loi de Boileau obéie, sinon professée, c'est le second enseignement que je voudrais tirer des post-scriptum.

Et, puisque, en dépit de la vérité comme de la vraisemblance, je suis l'inventeur de « deux morales », ce serait ma seconde morale.

Juillet 1878.

ZOÏLE

I

Quel était ce Zoïle ? Il est immortel comme Homère, qui, s'il y avait des degrés dans l'immortalité, serait le plus immortel des hommes. Quel est cet envieux qui a trouvé le secret de lier si étroitement sa destinée à celle de l'objet de son envie, que Zoïle est aussi inséparable d'Homère que l'ombre l'est de la lumière ? De quelle nature était cette envie dont il a réussi à faire un idéal ?

Toutes questions qui ont été souvent agitées et qui ne sont pas près d'être résolues. Ce n'est pas grand dommage : le prix n'en valut peut-être pas la recherche. Si j'en donne à mon tour mon avis, c'est

moins pour apporter une solution que pour avoir le plaisir de parler d'Homère.

N'y a-t-il eu qu'un Zoïle? Encore une question à ajouter aux autres. Soit impossibilité de concilier les opinions contradictoires qui ont eu cours sur le personnage, sur le temps où il a vécu, sur sa patrie, sur ses mœurs, soit qu'on trouvât trop lourde pour un seul la charge de cette monstrueuse envie, des savants ont imaginé deux Zoïle. Mais cette opinion a été abandonnée.

Pour les anciens, sans exception, il n'y a qu'un Zoïle. Malheureusement ils ne se sont pas souciés d'établir le fait par des documents authentiques. La personnalité de Zoïle est encore à dégager de la légende, et il y a tout lieu de croire que, sur cet immortel singulier, la confusion ne finira pas.

Dans ce qui nous est resté des anciens sur Zoïle, les Grecs lui sont moins sévères que les Latins. Denys d'Halicarnasse va même au delà de l'indulgence. C'est en effet beaucoup plus que de l'indulgence que d'expliquer ses critiques sur Platon, qui ne paraît pas avoir été plus qu'Homère du goût de Zoïle, par la recherche et par l'amour de la vérité. Cela nous met par trop loin de l'envieux enragé de la légende.

Le néoplatonicien Porphyre, qui vivait au IIIe siècle et qui avait eu sous le yeux les ouvrages de Zoïle, et notamment ses « Neuf discours sur les poésies d'Homère », ne le distingue par aucun trait fâcheux

des sophistes qui, en si grand nombre, ont occupé de leurs subtilités et amusé de leurs paradoxes les beaux esprits de la Grèce alexandrine. Dans les critiques qui lui valurent le sobriquet d'*Homeromastix*, le fouet d'Homère, Porphyre ne voit que des exercices de gymnastique, γυμνασίας ἕνεκα.

Tout autre est le Zoïle des Latins. Selon Vitruve, c'est lui-même qui, par effronterie, aurait forgé, pour l'ajouter à son nom, le surnon d'*Homeromastix*. « Étant venu, dit Vitruve, à Alexandrie, il lut au roi Ptolémée ses neuf livres sur l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Ce prince, indigné qu'il censurât le « père des poètes, le guide de toute philologie, qui n'était plus là pour se défendre », ne lui fit aucune réponse. Après un assez long temps, Zoïle, pressé par le besoin, fit supplier le roi de lui donner quelque secours. Le roi, dit-on, lui répondit que, « puisque Homère, depuis mille ans qu'il était mort, nourrissait de sa gloire des milliers de personnes, lui, qui se vantait d'avoir un plus grand génie, devait non seulement en vivre lui-même, mais en faire vivre les autres ». Vitruve ajoute que, selon les uns, Ptolémée le fit mettre en croix ; selon les autres qu'il fut lapidé, selon d'autres brûlé à Smyrne. « De quelque façon qu'il ait péri, conclut Vitruve, il méritait son châtiment[1]. »

1. *De l'Architecture*, préface du livre IV.

Un contemporain d'Héliogabale, Élien, donne à Zoïle Amphipolis pour patrie, et pour maître un certain Polycrate, rhéteur athénien, qui composa, dit-on, la harangue d'Anytus contre Socrate. Selon lui, Zoïle fut surnommé le « chien rhéteur ». Il avait la barbe longue et la tête rasée jusqu'à la peau. Son manteau ne descendait que jusqu'au genou. Tout son plaisir était de médire et son unique occupation de chercher les moyens de se faire haïr. Un homme lui demandant pourquoi il s'obstinait à dire du mal des gens : — C'est, dit Zoïle, parce que je ne puis leur en faire, malgré l'envie que j'en ai[1].

Si l'on tenait à expliquer d'où vient cette différence de jugement chez les deux nations au sujet de Zoïle, on pourrait dire qu'en leur qualité de Grecs, plus ou moins imbus de l'esprit sophistique, Denys d'Halicarnasse et Porphyre ont dû ménager dans Zoïle un Grec et un sophiste. Élien et Varron, n'ayant aucune raison de lui être favorables, ont cru le pire. Pour peser ces témoignages, encore faudrait-il pouvoir les contrôler, et les pièces du procès manquent. Il faut donc rester dans l'incertitude et dire avec Ovide: « La basse envie ravale le génie du grand Homère; *qui que tu sois*, Zoïle, c'est à lui que tu dois ton nom[2]. »

1. Élien, *Histoires diverses.*
2. Ingenium magni detrectat livor Homeri;
Quisquis es, ex illo, Zoïle, nomen habes.
(*Remedium amoris*, 365.)

Cependant ce nom a été porté par un homme. Il est resté de cet homme des mots, des phrases, d'après lesquels on veut, en dépit de tout, s'en faire une idée. C'est ce que j'ai voulu à mon tour, probablement sans plus de succès que mes devanciers.

J'avoue qu'entre le jugement des Grecs et celui des Latins, c'est pour le premier que je penche.

Porphyre me paraît le plus près de la vraisemblance, sinon de la vérité, quand il nous donne Zoïle non plus comme un envieux enragé, mais comme un sophiste qui faisait de la gymnastique intellectuelle aux dépens d'Homère. Car que pouvait-il avoir de personnel contre l'auteur de l'*Iliade?* Quelle sorte d'envie pouvait-il lui porter? On comprend l'envie de poète à poète, de contemporain à contemporain. Mœvius et Bavius, comme méchants poètes, témoins de la gloire de Virgile, devaient lui vouloir beaucoup de mal, et Pradon, par la même raison, ne voulait pas grand bien à Racine. Mais Zoïle n'était pas poète, et plus de sept siècles s'étaient écoulés depuis le temps où les Grecs ont fait naître Homère. Quelle apparence qu'un critique et un grammairien eût séché d'envie contre un poète de sept cents ans antérieur à lui? Que cette envie n'ait été qu'un affreux travers d'esprit et le plus malheureux des paradoxes; qu'il s'y soit mêlé un peu de la basse satisfaction qu'éprouvent les petits esprits à rabaisser les grands, c'est déjà un assez gros méfait;

l'envie furieuse est une perversité morale invraisemblable.

Tenons-nous donc aussi près que possible de l'opinion de Porphyre. Zoïle n'était que le plus effronté et le plus chagrin de ces sophistes d'Alexandrie, successeurs de ceux que l'ironie de Socrate avait si fort discrédités, et dont la race s'était continuée, gardant les mœurs que leur attribuent, après Socrate, Platon et Aristote, pour les avoir vus à l'œuvre et, à l'occasion, combattus.

« Ils professaient, dit Platon, et ils vendaient le pour et le contre ; ils en tenaient débit, comme font de leur méchant vin les cabaretiers », auxquels il les compare, après les avoir comparés aux marchands forains et faiseurs de tours [1].

Le portrait qu'en fait Aristote n'est pas plus flatteur. « Ils vendaient, dit-il, leur savoir apparent, ayant soin de faire payer d'avance leurs leçons, car personne n'eût donné de l'argent pour ce qu'ils savaient [2]. » Et ailleurs : « Par leur façon d'argumenter, ils faisaient obstacle à la science, cherchant, même dans l'enseignement des choses les plus honnêtes, moins ce qui pouvait être utile aux autres que qui pouvait leur rapporter du profit [3]. » C'est ce dont Platon les avait,

1. I, 239, 21, édition Didot.
2. II, 104, 43, *ibid.*
3. II, 284, 39, *ibid.*

accusés, avant Aristote. Par la bouche de Socrate, il les définit « chasseurs de jeunes gens riches dont ils ne songent qu'à tirer des émoluments ». Si Zoïle a pratiqué ce genre de chasse, il ne paraît pas du moins qu'il s'y soit enrichi. Une tradition nous le présente vivant dans la pauvreté. Parmi les obscurités et les contradictions des faits qui le concernent, il est juste de lui compter tout ce qui est à sa décharge.

Les sophistes touchaient à tout, philosophie, rhétorique, morale, grammaire. On en distinguait deux sortes. Les uns faisaient des objections, émettaient des doutes, les autres les levaient. Les premiers s'appelaient ἐνστατικοί, les seconds λυτικοί. Il faut dire que ceux-ci, bien qu'ils eussent le plus souvent raison, surtout quand il s'agissait d'Homère, ne se défendaient pas toujours de la subtilité de leurs contradicteurs.

On peut conjecturer avec certitude que, de ces faiseurs d'objections, aucun n'en avait fait plus, ni de plus extravagantes, sur Homère, que Zoïle.

Voici ce qui nous en est resté. Elles suffisent à faire juger l'homme[1].

1. Voir l'excellente édition d'Homère par Alexis Pierron, *Iliade*, t. II, Appendice VI.

II

Qui ne connaît la scène sublime de Priam demandant à Achille le corps de son fils Hector? Elle est dans toutes les mémoires lettrées; les enfants mêmes en savent quelque chose.

Mercure, sous les traits d'un Myrmidon, a conduit Priam, à travers les gardes, « sur les yeux desquels il a versé le sommeil », jusqu'au retranchement qui protège la tente d'Achille. Arrivés dans l'enceinte, il se fait connaître au vieillard, l'engage à « embrasser les genoux du fils de Pélée, à lui parler de son père », et il remonte vers le « vaste Olympe ».

J'abrège, non sans en avoir scrupule, comme d'une impiété, pour arriver plus vite aux critiques de Zoïle.

Entré dans la tente d'Achille, Priam embrasse ses

genoux et « baise les mains terribles et meurtrières qui lui ont tué tant de fils ». Puis, d'une voix suppliante, il lui dit de se souvenir de son père, du même âge que lui, comme lui « sur le seuil mortel de la vieillesse », peut-être assiégé en ce moment même par ses voisins, moins à plaindre pourtant que lui, qui supporte ce que n'a encore supporté aucun homme vivant sur la terre, « la douleur de porter à ses lèvres la main du meurtrier de son fils ». Ces paroles éveillent dans le cœur d'Achille « le désir de pleurer son père » ; il touche la main du vieillard, et tous les deux pleurent, Priam au souvenir d'Hector, Achille au souvenir de son père, auquel se mêle celui de Patrocle, et « leur sanglot s'élève vers la voûte ».

Plusieurs détails de cette scène ne sont pas du goût de Zoïle. Il est choqué de l'intervention de Mercure aidant Priam à pénétrer jusqu'à la tente d'Achille. Il eût mieux aimé, dit-il, que le vieux roi fît demander par députés une audience au fils de Pélée, et qu'il entrât dans la tente sous la garantie d'un sauf-conduit.

Il ne peut souffrir les larmes que versent ensemble Achille et Priam, ces larmes qui, depuis que les hommes lisent l'*Iliade*, les ont fait pleurer, qui, dans la sécheresse de ce travail subalterne pour analyser la scène, me font pleurer moi-même.

Il ne veut ni qu'Achille se lamente, ni qu'il écoute de sang-froid les lamentations de Priam.

Quand la prière du vieux roi est accordée, que son fils lui est rendu, et qu'après le repas où Achille et Priam se sont assis à la même table, le vieillard exprime à son hôte le désir d'aller prendre du repos, Zoïle s'en indigne.

N'avait-il donc pas lu, plus bas, ou avait-il lu, sans les comprendre, les vers où le pauvre père raconte qu'il n'a pas fermé les yeux depuis la mort de son fils, et que, douze jours et douze nuits durant, il est resté gémissant « dans une douleur sans fin » et se roulant sur le fumier dans la cour de son palais ?

Peut-être l'inconvenance de ce fumier, et d'un roi qui s'y roule, avait-elle empêché Zoïle de réfléchir qu'après de telles fatigues le pauvre vieillard devait avoir besoin de sommeil.

En vertu de la maxime, qu'on ne prête qu'aux riches, je ne crois pas faire tort à Zoïle, quoique aucun texte ne m'y autorise, en supposant que son goût superbe n'avait pas dû s'accommoder de voir Priam manger à la même table qu'Achille. Il y mange en effet, et d'une brebis blanche que, pour comble d'inconvenance, le fils de Pélée a dépecée de ses mains. Qu'y a-t-il pourtant, dans ce repas, qui ne soit séant et dans la nature ? Quel est l'homme qui, dans

les angoisses d'une grande douleur morale, n'a pas éprouvé, à la première rémission de cette douleur, le besoin de prendre quelque nourriture, fût-elle mouillée de ses larmes? Tout au plus pourrait-on trouver mauvais que Priam y eût pensé le premier, et qu'après l'exposition de leur mutuelle douleur, Achille et son hôte se fussent mis à table sans quelque préparation. Le grand cœur d'Achille y a pourvu.

Avant d'inviter Priam à manger, il lui annonce que son fils lui est rendu, comme il l'a « ordonné » (ὡς ἐκέλευες) et non demandé. Puis, pour ôter au vieillard tout scrupule, il lui rappelle que le plus lamentable exemple des douleurs humaines, Niobé, après avoir vu ses douze enfants tomber sous les flèches d'Apollon et de Diane, sentit le besoin de « prendre de la nourriture ». Encouragé par cet exemple auguste, soulagé par l'assurance qu'il ramènera dans Troie ces précieuses dépouilles pour lesquelles il a craint les derniers abus de la victoire, une secrète joie ouvre son cœur à l'invitation d'Achille, devenu lui-même, de vainqueur impitoyable, hôte si généreux. Tous les deux s'assoient à la même table, et mangent et boivent jusqu'à ce qu'ils en aient « chassé le désir ». Après quoi, ils se regardent l'un l'autre, Achille admirant le fils de Dardanus, contemplant son air de bonté et écoutant sa parole; Priam admi-

rant cet Achille si grand, « qu'on croyait voir les dieux en face[1] ».

De même qu'il déplaisait à Zoïle que Priam eût pénétré à l'aide de Mercure jusqu'à la tente d'Achille, il lui déplaisait qu'il s'en aidât pour sortir. C'est au merveilleux qu'il en veut. Il est très vrai que le merveilleux n'est pas réel, mais qui ne s'accommode pas du merveilleux dans Homère fera bien de ne pas ouvrir son divin livre.

Il est une autre circonstance de la vie d'Achille qui ne trouve pas plus grâce aux yeux de Zoïle. C'est lorsqu'à la nouvelle de la mort de Patrocle, dont les Troyens se disputent le cadavre nu, et dont les armes sont aux mains d'Hector, « la nuée noire de la douleur enveloppe le héros ». Le récit d'Homère est poignant. De ses deux mains Achille prend des cendres, les répand sur sa tête et en souille son beau visage; sa tunique divine en est « toute noircie ». Il se jette dans la poussière, couvrant de sa grande taille un grand espace... Antiloque, tout en pleurs, lui tenait les mains, craignant qu'il ne se coupât la gorge avec son épée. Achille poussait d'horribles cris..., etc. Tout cela paraît insensé à Zoïle : « Pourquoi, dit-il, Achille envoyait-il Patrocle au combat? Que ne faisait-il la réflexion que les chances de la

1. *Iliade*, XXIV, 630.

guerre sont égales pour tous? On n'est pas bien venu à regarder la mort comme un mal; il faut laisser le désespoir et les lamentations aux femmes. Une nourrice barbare n'eût point poussé la douleur au même excès qu'Achille. » Singulier juge d'Homère, il ne lui manque que l'intelligence des temps héroïques. Il ne paraît rien savoir des amitiés fameuses de ces temps, celle d'Oreste et de Pylade, celle de Thésée et de Pyrithoüs, alors que la perte de l'un était pour l'autre le suprême malheur. Patrocle mort, Achille se sentait frappé dans la plus chère passion de sa vie; il ne lui restait plus, pour nourrir ses pensées, que la sombre et stérile satisfaction de sa colère.

Voici d'autres exemples des chicanes que Zoïle fait à Homère :

Au chant I, 50, de l'*Iliade*, Apollon, voulant venger l'affront de son prêtre Chrysès, lance ses flèches sur les Grecs. Il atteint d'abord les mulets et les chiens. « C'est, selon Zoïle, un acte déraisonnable chez un dieu qui ne devait pas même connaître la colère. »

Au chant V, 4, Minerve allume un feu qui jaillit de la tête et des épaules de Diomède. « Voici qui est par trop ridicule, s'écrie Zoïle. Que va devenir Diomède? Il court le risque d'être réduit en cendres. »

Au chant X, 277, au moment où Ulysse et Nestor, voulant surprendre de nuit Rhésus, quittent leur

tente et s'avancent dans l'ombre, un oiseau de proie envoyé par Minerve, fait entendre un cri. Ulysse y voit un augure favorable. « L'augure est plutôt défavorable, remarque Zoïle; car ce cri va déceler leur approche et donner l'éveil à Rhésus. » — Oui, s'ils étaient près de son camp; mais, partis à peine, ils en sont trop loin pour que le cri qui présage sa perte arrive à ses oreilles.

Au chant V, 20, Idée et son frère Phégée, guerriers troyens, combattent du haut d'un char contre Diomède. Un trait lancé par celui-ci traverse la poitrine de Phégée et le fait tomber du char. Idée, qui n'est pas brave et qui craint le même sort, saute à terre et s'enfuit, abandonnant le corps de son frère. — Est-ce de cette fuite honteuse que Zoïle s'en prend à Homère ? Non, c'est du moyen : « Ceci passe la mesure du ridicule, dit-il d'un air de triomphe. Idée ne se fût-il pas mieux sauvé avec son attelage? »

Un dernier exemple de cette sophisterie, qui n'est pas, comme on le voit, exempte d'impertinence :

Les Grecs ont député au fils de Pélée, pour le conjurer d'oublier sa colère, Phœnix, Ulysse et Ajax [1]. Ceux-ci le trouvent « charmant son esprit en chantant, sur un luth harmonieux, les gloires des hommes ». Après quelques paroles légèrement ironiques sur le

1. *Iliade*, IX.

besoin, sans doute bien grand, qui les amène chez un homme qu'ils savent irrité, il les introduit dans sa tente et il les fait asseoir sur des sièges couverts de tapis de pourpre. Puis, s'adressant à Patrocle : « Fils de Menœtius, lui dit-il, apporte une amphore plus grande, mêles-y avec l'eau du vin plus fort, et prépare une coupe pour chacun; car ce sont des hommes très chers que j'ai sous mon toit. »

Ou ces instructions n'ont pas de sens, ou elles signifient ces trois choses :

1° Qu'Achille buvait à son ordinaire un mélange où le vin était plus trempé, ce qui témoigne de ses habitudes de sobriété; 2° qu'en homme qui sait les lois de l'hospitalité, il veut qu'on serve à ses hôtes un vin plus fort, ou comme on dirait familièrement, un vin d'extra; 3° qu'en désignant, non l'amphore la plus grande, mais seulement une amphore plus grande (μείζονα) que celle dont il usait d'habitude, il écartait toute idée de festin, devançant en cela et peut-être devinant la réflexion que fera, vingt vers plus bas, Ulysse, « que ce n'est pas le moment de songer aux joies du festin ».

Tout, dans la conduite d'Achille, est vrai de la vérité des temps héroïques et de la vérité de tous les temps, tout est délicat, et je dirai volontiers en style diplomatique, puisqu'il s'agit d'une ambassade, tout est correct.

Ce n'est pas l'avis de Zoïle. Selon lui, « Achille avait fait en cela quelque erreur et commis quelque inconvenance ». Plutarque, qui mentionne cette critique[1], ne nous dit pas ce qu'il en pense ni quelles raisons en donnait Zoïle. Quelles que fussent ces raisons, la critique de Zoïle, avait eu des partisans; car on la retrouve, moins le nom de Zoïle, dans les *Scholies de Venise*, antérieures de peu d'années seulement aux *Propos de table* de Plutarque. « Il est inconvenant (ἀπρεπές), y est-il dit, qu'Achille fasse servir du vin plus fort à ses trois hôtes, comme s'ils venaient à un festin. » Si c'est cela qu'a dit Zoïle, il n'y a d'inconvenant que sa critique.

Tels sont, outre les « petits cochons larmoyants » cités par Longin, les seuls échantillons qu'on ait conservé de la volumineuse critique. Qu'étaient ces « petits cochons larmoyants »? C'est le nom dont Zoïle qualifiait les compagnons d'Ulysse changés en pourceaux par Circé, et qui, pourceaux de tête, de corps, de grognement et de soie, versent des larmes. Longin prend cette critique à son compte et donne la fiction du poète comme un exemple « des défaillances auxquelles n'échappe pas le génie vieillissant[2] ». Si l'on ne se résigne pas au fabuleux dans l'*Odyssée*, il faut aller plus loin que Zoïle et que Longin. Ce n'est pas assez

1. *Propos de table*, liv. V, ch. IV.
2. *Traité du sublime*, ch. VII.

de railler Homère pour les larmes qu'il prête à des pourceaux; c'est pour la fable tout entière de Circé. Si, au contraire, on passe au poète le fabuleux comme un moyen poétique légitime, alors il n'est plus besoin, pour expliquer les pourceaux qui pleurent, d'imaginer avec Longin un Homère composant l'*Iliade* dans sa jeunesse et l'*Odyssée* au déclin de l'âge, alors que le génie lui-même commence à radoter. N'en déplaise à Zoïle et à Longin, les larmes que répandent les compagnons d'Ulysse changés en pourceaux sont l'admirable morale d'une des plus agréables inventions de l'*Odyssée*. En effet, au lieu de suivre Circé dans sa belle demeure bâtie « en pierres polies » et d'y prendre de la main de la magicienne du pain et du vin empoisonnés, qui leur font oublier la patrie, que n'imitaient-ils leur compagnon Euryloque, resté au dehors parce qu'il soupçonnait un piège? Changés en pourceaux, mais gardant l'intégrité de leur raison, que pleurent-ils, sinon cette patrie dont le souvenir amer est le juste châtiment de leur faiblesse?

Quoique ces critiques de Zoïle témoignent d'aussi peu de goût que de bon sens, et qu'il s'y permette d'y plaisanter le génie, j'ai peine néanmoins à les attribuer à l'envie. Au fond, sinon dans les mots, elles n'excèdent guère plus les limites de la critique licite que telles difficultés faites par Longin à Homère, et, par exemple, l'approbation qu'il donne aux « petits

cochons larmoyants » de Zoïle. Je n'y vois que l'excès d'un défaut propre à la race grecque, et auquel les plus hauts génies, un Platon, un Socrate, un Aristote ont payé tribut. Il y a même dans une des œuvres de ce dernier certaines explications d'Homère qui pourraient être invoquées comme des circonstances atténuantes en faveur de Zoïle.

III

J'en ai choisi quelques exemples tirés du peu qui nous reste de ses *Problèmes homériques,* livre admirable et de si grand prix, par les lumières que le plus grand penseur de l'antiquité y jetait sur le cœur humain, où ne pénétra jamais un regard plus profond.

C'est à titre de λυτικός qu'Aristote y répondait sans doute à des objections faites de son temps par des prédécesseurs de Zoïle. Il va sans dire que, vingt fois pour une, son explication est la bonne. Encore, pour la seule qui est contestable, faut-il y regarder de bien près, et, si l'on est assez osé pour la contredire, le faire en toute humilité, seulement parce qu'entre Aristote et la vérité, c'est la vérité qu'on préfère.

C'est dans cet esprit que, sur un certain nombre

de solutions du λυτικός par excellence, je hasarderai quelques doutes.

Agamemnon vient de déclarer à l'assemblée des Grecs qu'après neuf années de travaux et de combats, la volonté de Jupiter est qu'il retourne sans gloire à Argos et que les Grecs reprennent le chemin de leur pays. Ceux-ci poussent des cris de joie et courent vers leurs vaisseaux. Ulysse restait près du sien, « immobile, la douleur au cœur et à l'âme », quand Junon, irritée d'une résolution qui sauverait Troie, lui envoie Mercure pour l'engager, par tout ce qu'il a de paroles persuasives, à s'opposer au départ. Minerve de son côté l'exhorte. Sachant qui lui parle, Ulysse rejette de ses épaules son manteau, que ramasse son héraut Eurybate, et court à la tente d'Agamemnon. Le roi des rois lui met en main son sceptre pour qu'il parle avec plus d'autorité et qu'il rallume chez les Grecs l'esprit de la guerre.

Les faiseurs d'objections trouvaient inconvenant qu'on vît Ulysse, un tel personnage, courir à travers le camp, manteau bas, en simple tunique. Aristote leur répond : « Si Ulysse rejette son manteau, c'est pour attirer le regard de la foule étonnée, et pour qu'à cette sorte de signal les Grecs, arrivant de tous côtés, entendent sa voix de plus loin[1]. » A mon tour, oserai-je répondre à Aristote que, par un genre d'illu-

1. Aristote, *Quæstiones homericæ*, t. IV, nº 7, 131.

sion auquel n'échappent pas les plus grands penseurs, l'habitude de voir loin l'a empêché de voir ce qui était à ses pieds? Ulysse, parti en courant à la voix de Minerve, se débarrasse de son manteau; n'est-ce pas tout simplement pour courir plus vite? S'attarde-t-il à haranguer la foule? Non. Il court droit à la tente d'Agamemnon. C'est là qu'est l'autorité suprême. C'est de là, si la continuation de la guerre est décidée, que l'ordre en devra partir.

Et c'est de là en effet qu'armé du sceptre qui sert de gage à ses paroles, il va de chef en chef, leur disant qu'ils « se sont mépris sur la déclaration d'Agmemnon; qu'ils n'ont pas entendu ce qui s'est dit après dans le conseil; qu'on a voulu seulement mettre leur courage à l'épreuve ». Sur son chemin, il rencontre un harangueur du peuple « vociférant le départ ». Il le frappe de son sceptre. Arrivé devant Thersite, au moment où celui-ci tenait d'insolents propos contre les chefs, il rabat sa jactance d'un coup du même sceptre asséné sur ses épaules. Le sang jaillit, Thersite pleure et les Grecs rient. La cause de la guerre est gagnée. Aux préparatifs de départ succèdent des préparatifs de combat.

Dans l'exemple suivant, tiré de l'*Odyssée*[1], l'explication d'Aristote est encore plus contestable. La nour-

1. XIX, 467.

rice d'Ulysse, Euryclée, l'a reconnu à la cicatrice d'une ancienne blessure. Aristote blâme cette reconnaissance. Quel autre indice pourtant était plus sûr? Quel souvenir avait pu rester plus présent à l'esprit d'Euryclée? C'est à une chasse qu'Ulysse attaquant un sanglier, l'animal l'avait blessé d'un coup de défense au-dessus du genou. De retour chez ses parents, qui donc avait dû voir, même avant eux, sa blessure à peine fermée? Qui s'en était émue la première, sinon sa nourrice, celle « qui l'avait posé enfant nouveau-né sur les genoux de son grand-père Autolycus, venu à Ithaque au temps des couches de Pénélope »? Ulysse s'était, comme on sait, introduit dans son palais déguisé en mendiant. Euryclée, à laquelle Pénélope avait donné la charge de rendre aux étrangers les premiers soins de l'hospitalité, s'est approchée du mendiant pour lui laver les pieds. Croyant n'avoir devant elle qu'un des compagnons de son maître, réduit par le malheur à mendier, elle fait, il est vrai, la remarque que, de tous les malheureux qui se sont présentés, aucun ne ressemble plus à Ulysse « de corps, de voix, de pieds »; mais elle ne suit pas sa pensée et elle va en silence préparer l'aiguière. C'est seulement à la vue de la cicatrice qu'elle reconnaît son maître. Dans le trouble où la jettent la joie et la douleur, ses mains laissent tomber la jambe d'Ulysse sur le bord de l'aiguière qui est renversée. Alors prenant Ulysse au

menton : « Tu es bien Ulysse! dit-elle. O mon cher fils, je ne t'avais pas reconnu avant d'avoir touché de mes mains celui qui est mon maître ! »

Comment à la lecture d'une telle scène, fait-on autre chose que de prendre sa part de la joie d'Euryclée? Aristote n'avait pas de ces attendrissements-là; il cherchait la raison, non les « larmes » des choses. En cet exemple-ci, ne lui a-t-elle pas échappé? Il ne veut pas de ce moyen de reconnaissance, parce qu'une fois employé, dit-il, quiconque porte une cicatrice sera Ulysse. Je ne veux rien dire d'irrévérencieux d'Aristote, même quand il me faut prendre parti contre lui pour Homère; mais il semble qu'il aurait dû laisser cette objection-là à Zoïle.

A leur tour, Eumée le bouvier, et Philetus le porcher, font comme Euryclée. Ulysse, voulant les sonder, leur demande quel secours ils porteraient à Ulysse, si un Dieu le ramenait dans Ithaque. La fermeté de leur réponse ne lui laissant aucun doute sur leurs sentiments, il se découvre à eux. Quoique persuadés plus qu'à demi, ils se taisent. Vainement Ulysse leur dit qu'il les tient pour les seuls fidèles d'entre ses serviteurs; vainement il leur promet à chacun, si un dieu lui donne de détruire les prétendants, une femme et une demeure près de la sienne; ils continuent de se taire, comme s'il manquait, pour les convaincre, une dernière preuve. Mais à peine Ulysse, écartant ses

haillons, leur a-t-il montré sa cicatrice, ils la regardent, la reconnaissent, et, pleurant, ils entourent Ulysse de leurs bras, et ils baisent sa tête et ses épaules [1].

A propos de ces reconnaissances, voulant expliquer pourquoi Ulysse ne se fait reconnaître à Pénélope qu'après Télémaque, le bouvier, le porcher et la nourrice, et lorsque les prétendants ont péri, Aristote en donne trois raisons :

1° A la différence de Télémaque, qui, par son habitude de parler aux gens d'un air riant et naïf, éloignait toute défiance, et qui, d'ailleurs, savait maîtriser sa passion, Pénélope ne faisait guère que se lamenter. Cessant tout à coup, dût-elle n'en dire la cause à personne, des soupçons pouvaient s'élever. Quant à feindre de continuer ses gémissements, la joie l'en eût rendue incapable.

2° Peut-être Ulysse craignait-il qu'avertie de ce qui allait se passer, elle ne voulût sauver quelqu'un des prétendants. La chose n'était pas impossible. Luimême n'avait-il pas de l'affection pour certains d'entre eux, témoin les paroles que, dans la scène du massacre, il échange avec Amphinomus ?

3° S'il ne se fait reconnaître qu'en dernier lieu par sa femme et par son père, c'est pour qu'ils apprennent en même temps sa présence et la mort des prétendants.

1. *Odyssée*, XXI, 222.

En attendant, exempts de l'agitation de ceux qui étaient engagés dans la lutte, ils auront dormi d'un sommeil tranquille, et le plaisir de la surprise que leur ménageait Ulysse n'en sera que plus doux.

De ces diverses raisons, dont aucune n'est invraisemblable ni indifférente, et qui toutes témoignent de la pénétration ingénieuse d'Aristote, la dernière me paraît être du bel esprit, la seconde n'est qu'une supposition gratuite, où le caractère de Pénélope est légèrement méconnu; la première seule est vraie. Ulysse n'y eût-il pas pensé de lui-même, quelqu'un l'y aurait fait penser. C'est Agamemnon qu'il avait vu dans sa descente aux enfers, pleurant encore le crime qui l'y avait précipité :

« Ne sois jamais trop doux pour ta femme, lui avait dit l'ombre du roi des rois. Ne lui dis pas tout ce que tu sais, mais une partie seulement, et cache-lui le reste. Mais toi, tu ne périras pas par ta femme; car elle est sage, et elle ne forme que de bons desseins... Je te dirai une autre chose; retiens-la bien dans ton cœur. Aborde secrètement, non pas en vue de tous, ta chère patrie; car il n'y a pas à se fier aux femmes. »

Voilà la vraie, la seule explication du secret qu'Ulysse garde avec Pénélope. Je m'étonne d'autant plus qu'Aristote ne s'en soit pas tenu là, que, parlant de la discrétion d'Ulysse : « Nul doute, dit-il, que ces

conseils d'Agamemnon ne se fussent présentés à son esprit[1]. »

Le traité d'Aristote offre un autre exemple de ces explications multipliées où semble se jouer ce grand esprit. C'est à propos d'un passage de l'Iliade que tous les lettrés ont en mémoire[2].

Hélène vient d'arriver à la porte Scée. Elle y trouve assis, devisant sur la guerre, Priam et quelques vieillards qui, la voyant venir, se disent entre eux ce que traduit ainsi Ronsard en un de ses sonnets :

Il ne faut s'esbahir (disaient ces bons vieillards),
Dessus le mur troyen voyant passer Hélène,
Si pour telle beauté nous souffrons tant de peine.

Les Grecs sont rassemblés aux pieds des murs. Il y a trêve entre les deux armées. Le court espace qui sépare les Grecs des Troyens permettant à ceux-ci de voir distinctement les principaux chefs ennemis, Priam demande à Hélène de lui montrer ceux qu'elle connaît. Après en avoir désigné plusieurs : « Il en est deux, dit-elle, parmi les princes des peuples, que je ne vois pas. C'est Castor, le dompteur de chevaux et Pollux, si vaillant au pugilat, deux frères qui sont de la même mère que moi. Ne sont-ils donc pas venus de l'aimable Lacédémone ? »

1. *Quæstiones homericæ*, 42.
2. *Ibid.*, 6.

Singulière question, s'était dit sans doute quelque *enstatique*, contemporain d'Aristote! Est-il vraisemblable qu'après dix années d'une guerre où les Troyens ont dû faire de nombreux captifs, Hélène en soit encore à ne pas savoir si ses frères ont accompagné les Grecs à la guerre de Troie?

Le grand λυτικός y répond par deux conjectures. « C'est peut-être, dit-il, que Pâris la gardait étroitement, pour qu'elle ne communiquât pas avec les captifs. Ou bien c'était affectation d'Hélène, qui, pour paraître de mœurs régulières et pour ne pas se montrer curieuse, ne s'informait pas de ses frères. Elle semble en effet, ajoute Aristote, par toutes ses paroles comme par toutes ses actions, vouloir persuader à Priam et aux Troyens qu'elle est venue à Troie contre son sentiment et sa volonté. »

C'est trop de deux suppositions violentes pour expliquer la chose la plus simple. D'abord, il faut prêter à Pâris une conduite à laquelle ne prépare guère le caractère effacé que lui donne Homère. Ensuite, chose plus grave, il faut imaginer une Hélène hypocrite. Or n'est-ce pas l'extrême opposé du caractère de l'Hélène homérique? Qui donc est moins hypocrite que la femme qui, pour premières paroles, en paraissant sur la scène de l'Iliade, répond à Priam qui l'appelait « sa chère fille » : « Que n'ai-je préféré la mort, alors que j'ai suivi ici ton fils, laissant le lit nuptial, mes

frères, ma fille chérie, et les aimables compagnes du même âge que moi? » Telle est la vraie Hélène. C'est celle qui, plus loin, invitée par Vénus à rejoindre, dans la chambre nuptiale, Pâris, arraché par la déesse au fer de Ménélas, se révolte et lui dit : « Méchante, que ne le prends-tu sous ta garde, pour qu'il fasse de toi sa femme et son esclave[1] ! » L'Hélène d'Aristote n'est pas celle de l'*Iliade*. A celle-là seulement il faut demander par quel motif elle ne voit pas ses frères parmi les chefs de l'armée. « C'est peut-être, dit-elle, — et nous la croyons, — que mes frères ne veulent pas se mêler aujourd'hui au combat des guerriers, de peur d'avoir leur part des opprobres et de la honte que j'ai encourus. » Nobles et touchantes paroles qui font tomber toutes les autres explications, et qui donnent raison au plus grand des poètes contre le plus grand des philosophes.

1. *Iliade*, III, 173.

IV

La seule chose que j'entende inférer de cette apparence de comparaison entre quelques explications d'Aristote, qu'à mes risques et périls je crois erronées, et toute la critique de Zoïle, c'est qu'elles ont pour origine commune l'esprit de sophistique propre à la race grecque. Seulement, la subtilité, chez Aristote, est un léger défaut venu du dehors dans un esprit merveilleusement sain et juste; chez Zoïle, elle est tout l'esprit et tout l'homme. La subtilité d'Aristote excite la pensée, celle de Zoïle n'excite que l'impatience.

Cependant, si tout le délit littéraire de Zoïle se réduisait aux citations que j'en ai données, eût-il récidivé durant neuf livres ou discours, je ne verrais en lui qu'un ancêtre de notre Perrault. Pas plus que

Zoïle, Perrault ne s'accommodait du merveilleux dont le monde d'Homère est rempli. Zoïle, à son tour, avait, comme Perrault, des délicatesses de grand seigneur sur de prétendus défauts de convenance dans Homère. Est-ce Zoïle ou Perrault qui reproche à Homère, comme une énormité, d'avoir fait vivre vingt ans le chien d'Ulysse? Est-ce Perrault ou Zoïle qui plaisante sur la comparaison « à longue queue » de la cuisse de Ménélas blessé, avec de l'ivoire teint en pourpre par une femme de Méonie ou de Carie? Dans le délicieux épisode d'Ulysse recueilli du naufrage par Nausicaa[1], celle-ci, reprenant le chemin de la ville, engage Ulysse à n'y pas entrer avec elle, « pour ne pas donner prise, dit-elle, aux méchants discours, et parce qu'elle désapprouverait une fille qui, sans la permission de ses parents, fréquenterait des hommes avant d'être mariée ». Est-ce Perrault ou Zoïle qui, le premier, contre le sentiment de tous les critiques et contre toute convenance, non pas mondaine, mais humaine, a interprété l'innocent mot de *fréquenter* par *coucher avec*[2]? Au chant XX, 25, Ulysse, à la veille du meurtre des prétendants, s'agitant et se tournant dans son lit, est comparé « à un homme affamé qui fait rôtir au plus vite le ventre d'un animal ». Est-ce Perrault

1. *Odyssée*, VI.
2. Ἀνδράσι μίσγηται, *ibid.*, 228.

ou Zoïle qui, dans une paraphrase plus que libre, compare Ulysse « au boudin qui rôtit sur le gril »? En tout cas, Perrault, pas plus que Zoïle, ne tolérait qu'Homère appelât les choses par leur nom, en un temps où les choses comme les noms étaient dans les mœurs du siècle qu'Hésiode appelait « le siècle des héros ».

En somme, et quoi qu'ait pu faire Zoïle pour que sa critique d'Homère eût le caractère et produisît le scandale de ce que Boileau appelle « une horrible diffamation[1] », quelle proportion y a-t-il entre ce délit littéraire, si délit il y a, et la mort, par l'un ou l'autre des trois genres de supplice dont la tradition le fait mourir? Cependant, sur le fait même de cette mort, non plus que sur la qualification de parricide, qui fut donnée à sa malheureuse critique, il n'y a pas de contradiction. Ce fut désormais une légende qui, de la Grèce alexandrine, passa en Italie, où elle ne fit pas naître plus de scrupules que de doutes.

A vouloir éclaircir ou contester le fait, on perdrait son temps et sa peine. Il n'y a guère qu'à se demander comment, parmi les hommes illustres de l'antiquité et des temps modernes, il a trouvé des garants et des approbateurs.

Le premier qui ait tenu pour vrai le supplice de Zoïle, c'est Vitruve, dont j'ai cité plus haut les paroles.

1. *Réflexions critiques sur Longin*, V.

Ce qu'il était comme architecte, son traité le dit assez. Ce qu'il était comme homme, on le sait par quelques passages de ses préfaces, écrites avec un tel accent de sincérité et de candeur, qu'on ne peut douter qu'il ne s'y rende simplement justice. Très instruit dans les lettres et les sciences, ce dont il se déclare redevable aux soins de ses parents et de ses maîtres, il en était arrivé, dit-il, « à se faire un genre de possessions qui lui ôtait tout besoin d'avoir davantage, ce qui est le propre des richesses ». Il aimait mieux la médiocrité avec la bonne renommée, que l'opulence au prix de l'infamie. Il voulait que l'architecte fût philosophe, « pour avoir une âme grande et hardie sans arrogance, et pour apprendre à être équitable, fidèle et surtout exempt d'avarice »[1]. Sa vie ne fut que l'application de ses maximes. Très considéré par César, puis par Auguste, leurs dons insuffisants n'empêchèrent pas qu'il n'eût à souffrir du peu de soin qu'il avait pris de sa fortune; et, pour s'être trop défendu de l'avarice, il paraît qu'il connut la pauvreté.

D'un homme de cette humeur, on ne s'attend guère à des sentiments cruels. Pourtant Vitruve estime que la mort de Zoïle était méritée, par quelque supplice qu'il eût péri. Et chose singulière, la circonstance aggravante dans l'acte de Zoïle, c'est, aux yeux de Vitruve,

1. *De l'Architecture*, préface du livre IV.

qu'Homère n'était pas là pour lui répondre : c'est la même qu'avait relevée, selon lui, le roi Ptolémée.

L'approbateur moderne de la fin tragique de Zoïle est un homme dont l'humeur n'était guère plus farouche que celle de Vitruve. En fait d'honnêteté, nous savons, par le témoignage unanime de ses contemporains, qu'aucun écrivain de son temps n'a laissé une meilleure renommée. Cet homme, c'est Boileau. Eh bien, Boileau pense comme Vitruve. Seulement, au lieu d'approuver expressément la mort de Zoïle, comme une juste expiation, Boileau ne fait qu'y souscrire comme à un effet inévitable des haines qu'il avait suscitées. Pour être atténué dans l'expression, c'est, au fond, le même jugement. Et ce jugement surprend d'autant plus de Boileau, qu'il avait commencé par nous donner Zoïle, sur la foi de Denys d'Halicarnasse, pour « un rhéteur fort savant[1], à qui je ne vois pas, dit-il, qu'on puisse rien reprocher sur les mœurs, puisqu'il fut toute sa vie très pauvre ». Il semblait, par ces premières paroles, qu'il se fût mis sur la voie d'une opinion plus humaine, et qu'arrivé à conclure il ne dût pas prendre si aisément son parti de la chose. Il l'accepte sans plus d'émotion que de doute. Qu'une légende lointaine laisse indifférents ceux qui n'ont pas de motif de l'examiner, on le comprend. Mais que des

1. *Réflexions critiques*, VI.

esprits supérieurs, tels que Vitruve et Boileau, ayant eu l'occasion et le dessein d'y penser, et d'y penser pour en écrire, n'aient pas été avertis qu'il pouvait y avoir là quelque illusion, et que c'était le cas ou de contester ou de s'apitoyer, c'est ce qui s'explique difficilement. Pour Boileau, en particulier, comment ne pas regretter qu'un homme de bien, chez qui l'honnêteté naturelle était fortifiée par les croyances chrétiennes, ait manqué cette occasion de prouver une fois de plus son sens critique et sa charité ?

En dire davantage et, comme a fait d'Alembert, supposer gratuitement que, « chargé d'infliger une peine à Perrault pour ses blasphèmes contre le prince des poètes, Boileau lui eût fait un mauvais parti », c'est calomnier l'homme dont madame de Sévigné a dit, avec son bon sens et sa grâce accoutumée : « Despréaux n'est cruel qu'en vers. » Mais je conviens qu'écrivant cette *Cinquième réflexion*, pour réfuter certaines énormités où Perrault n'est qu'un Zoïle mitigé, les deux cas et les deux noms ont pu se brouiller dans sa tête de satirique, et que Zoïle a peut-être payé pour Perrault.

Gardons-nous, d'ailleurs, de juger ces choses avec l'esprit de scepticisme littéraire mêlé de certaines idolâtries, qui est un des faibles de notre temps. Tout autre était l'esprit de cette période de l'antiquité qui regardait Homère comme le poète national, et l'appe-

lait d'un mot qui dit tout : le Poète (ὁ ποιητής). En ce temps-là, l'admiration pour Homère était le principe essentiel et comme l'âme de la littérature grecque. Il est l'éducateur de la jeunesse, le dépositaire de la sagesse et de la science philosophique. L'histoire, l'éloquence, la morale veulent trouver en lui leurs origines. Sa gloire se confond avec les traditions religieuses de la patrie, et peu s'en faut que, le croyant contemporain de ses dieux, on ne lui attribue quelque chose de leur essence. Platon, en l'appelant, dans l'*Ion*, « le plus excellent, le plus divin des poètes », acheminait les Grecs à l'entendre appeler, à l'époque alexandrine, « dieu et interprête des dieux »[1]. Attaquer Homère, c'était donc faire acte d'impiété envers les dieux, et, pour un acte de cette nature, quelle peine était trop forte ! Le moins qu'on dût penser d'un contempteur d'Homère, c'est qu'il n'avait pu en arriver là que par la pire des dépravations de l'esprit et du cœur, l'envie.

Les Latins, héritiers de l'admiration des Grecs pour Homère, s'ils ne vont pas jusqu'à y voir un dieu, sont bien près d'y voir tout au moins un être surhumain. Horace, parlant d'Homère, omet le poète comme s'il n'y avait plus rien à en dire, et le prenant par ses autres qualités, le déclare « plus savant et mieux

1. Θεὸς καὶ θεῶν προφητής. Le mot est d'Aristide, célèbre orateur qui vivait au temps de Marc-Aurèle.

comme Boileau, et que s'ils se taisent sur cette mort, ils ne songent nullement à la plaindre.

Ils nous ont laissé ce soin à nous, Français de la fin du XIXe siècle, qui ne sommes ni assez enthousiastes d'Homère, ni assez ennemis du paradoxe, pour que Zoïle n'y suscite pas quelque jour un vengeur.

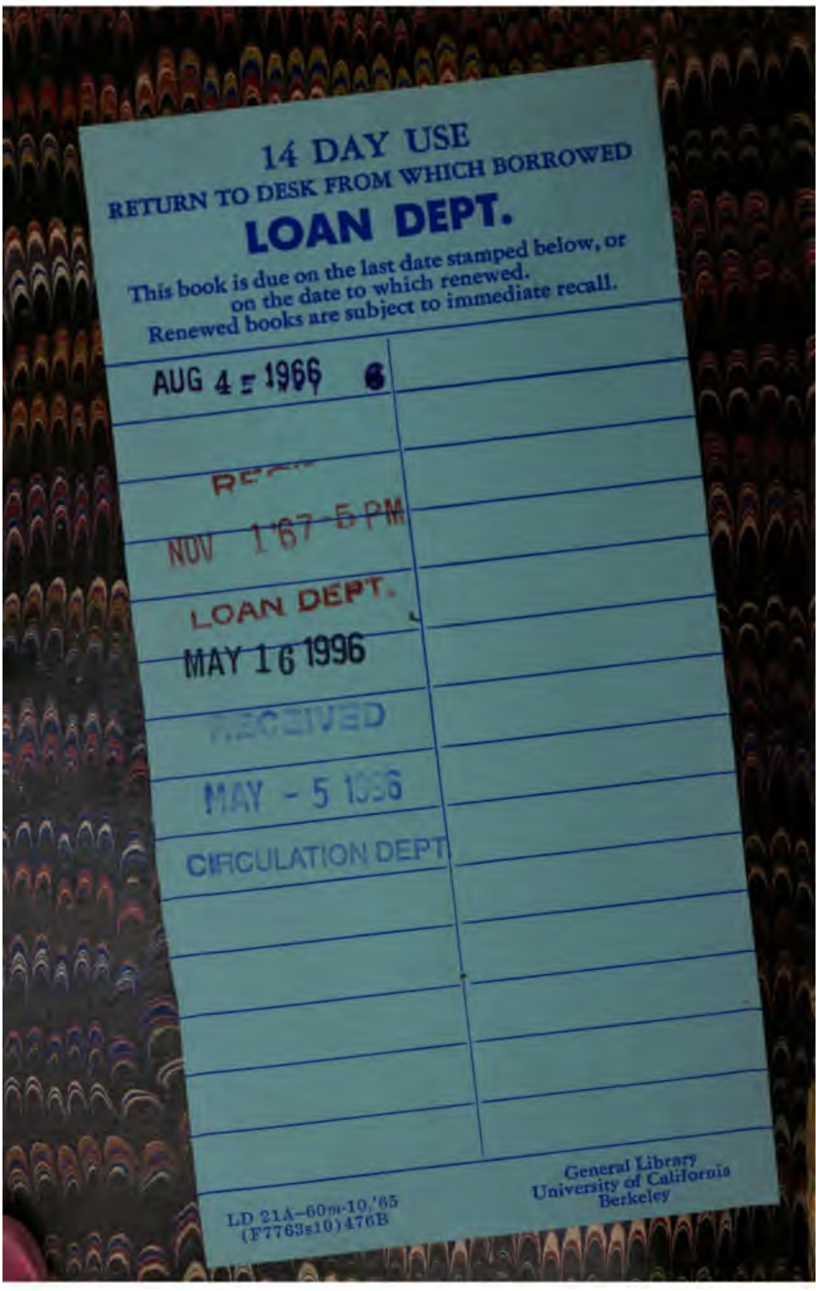
Pour mon compte, et quel que soit mon amour pour Homère, il ne m'en coûterait pas de m'indigner de la mort de Zoïle, et, s'il était prouvé que c'est une fable, j'en sentirais du soulagement. C'est de la tolérance littéraire dont tout le mérite est à l'honneur de nos mœurs. Il serait bon pourtant que l'indignation contre la mort du blasphémateur ne vînt pas d'indifférence pour le blasphémé, et qu'il nous restât tout au moins de la mauvaise humeur contre les esprits faux et les cœurs médiocres qui insultent la gloire. Comme enfant de « la nation littéraire par excellence », j'en fais le vœu en finissant, et je souhaite que le « culte du Beau » n'y soit jamais relégué parmi les superstitions et les routines, que l'admiration pour le plus grand des poètes y garde quelque chose de religieux, et qu'enfin dire du mal d'Homère y soit toujours, sinon un cas pendable, du moins un très mauvais cas.

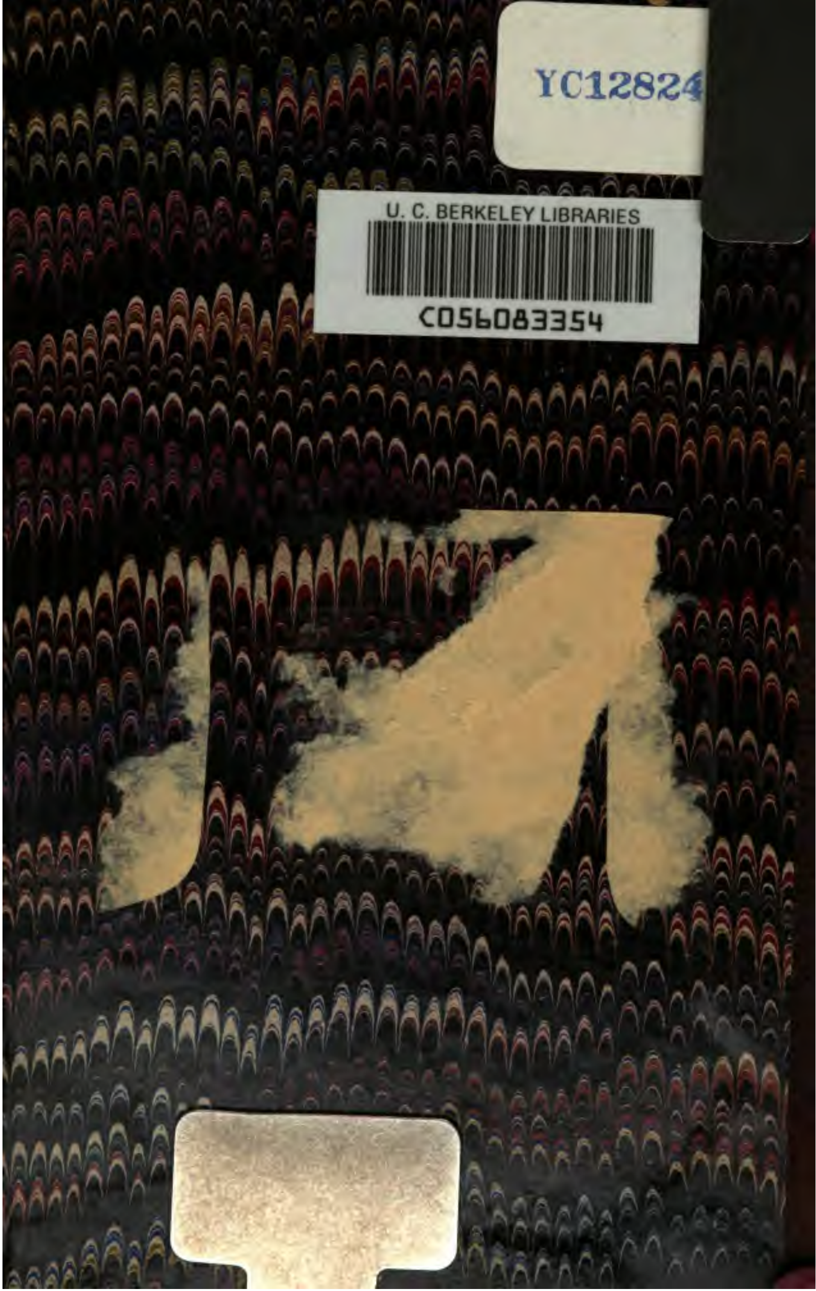
Décembre 1880.

FIN

TABLE

BOURLOTON. — Imprimeries réunies, B, rue Mignon, 2.




YC12824
U. C. BERKELEY LIBRARIES
C056083354

